

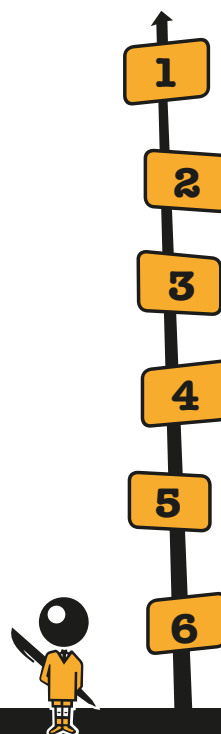


➔ Document
de Référence
2007



Sommaire

1	Rapport de gestion du Conseil d'Administration pour l'exercice 2007	3	4	Comptes sociaux (Normes françaises)	89
	Comparaison des chiffres clés : 2005-2007	5		Compte de résultat	91
	Dividendes	6		Bilan au 31 décembre 2007	92
	Commentaires sur les performances du Groupe par activité	6		Tableau de flux de trésorerie	94
	Commentaires sur les performances du Groupe par zone géographique	9		Annexe	95
	Gestion des risques de change et de taux d'intérêt	10		Informations supplémentaires concernant les comptes sociaux	108
	Relations avec les investisseurs	11		Rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels	109
	Prévisions pour 2008 et stratégie	12		Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés	110
	Capital social	13	5	Gouvernement d'entreprise	111
	Rémunération des dirigeants	15		Rapport du Président sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que les procédures de contrôle interne mises en place par la Société	112
	Mandats des Mandataires sociaux	19		Rapport des Commissaires aux Comptes	120
	Informations sociales	22	6	Informations générales	121
	Données environnementales	26			
	Annexe au rapport de gestion du Conseil d'Administration	31			
2	Document d'information annuel	33			
	Liste des informations publiées ou rendues publiques au cours des douze derniers mois liées à la cotation des actions sur Euronext Paris	34			
3	Informations financières consolidées	37			
	Compte de résultat consolidé de l'exercice clos le 31 décembre 2007	39			
	Bilan consolidé de l'exercice clos le 31 décembre 2007	40			
	Tableau de flux de trésorerie consolidé de l'exercice clos le 31 décembre 2007	42			
	Tableau de variation des capitaux propres consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2007	44			
	Notes aux comptes consolidés	45			
	Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés	87			





Document de référence **2007**



Le présent document de référence a été déposé auprès de l'AMF, *Autorité des Marchés Financiers*, le 3 avril 2008, conformément à l'article 212-13 du Règlement général de l'AMF. Il ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par une note d'opération visée par l'AMF.

Le présent document est mis à disposition sur le site de l'AMF (www.amf-france.org) et sur le site de SOCIÉTÉ BIC (www.bicworld.com). Une copie de ce document peut aussi être obtenue sans frais par téléphone au 01 45 19 52 26 ou par courrier adressé à SOCIÉTÉ BIC à l'attention du service Relations Investisseurs, 14 rue Jeanne d'Asnières, 92611 Clichy Cedex.





1

➔ **Rapport de gestion du Conseil d'Administration pour l'exercice 2007**

Comparaison des chiffres clés : 2005-2007	5	Prévisions pour 2008 et stratégie	12
Dividendes	6	Capital social	13
Commentaires sur les performances du Groupe par activité	6	Rémunération des dirigeants	15
Commentaires sur les performances du Groupe par zone géographique	9	Mandats des Mandataires sociaux au 31 décembre 2007	19
Gestion des risques de change et de taux d'intérêt	10	Informations sociales	22
Relations avec les investisseurs	11	Données environnementales	26
		Annexe au rapport de gestion du Conseil d'Administration	31

Mesdames, Messieurs, chers Actionnaires,

Aux termes de ce rapport, votre Conseil présente un résumé de l'activité du Groupe durant l'exercice 2007 et évoque ses perspectives d'avenir.

BIC est l'un des leaders mondiaux sur les marchés des articles de papeterie, du briquet et du rasoir. Nos produits sont vendus dans plus de 160 pays. Parmi les canaux de distribution figurent les papeteries, les distributeurs de fournitures de bureau, les grandes surfaces, les magasins de proximité, les grossistes, les distributeurs et les réseaux "cash and carry".

La stratégie de développement du Groupe s'articule autour de quatre axes, tous destinés à répondre aux besoins actuels des clients et des consommateurs :

1. la constante amélioration et l'expansion géographique sélective de nos produits classiques ;
2. le développement de nouveaux produits à forte valeur ajoutée ;
3. des efforts soutenus pour améliorer la productivité ; et
4. des acquisitions complémentaires stratégiques.

Le Groupe BIC reste centré sur l'innovation, les nouveaux produits et les extensions de gamme représentant 24 % du chiffre d'affaires total en 2007.

Les faits marquants du Groupe pour l'année 2007 peuvent être résumés comme suit :

BIC a réalisé une croissance de ses ventes de 3,3 % à données comparables ⁽¹⁾ et de 4,7 % à taux de change constants, en tenant compte de la récente acquisition de PIMACO au Brésil et de Atchison Products aux États-Unis. Le résultat d'exploitation normalisé a atteint 253,5 millions d'euros, en hausse de 1,1 % à données comparables. La marge d'exploitation normalisée a été de 17,4 %, contre 17,9 % en 2006, suite au lancement de notre premier rasoir système pour femmes, le BIC® Soleil® à tête rechargeable.

Les trois principales activités du Groupe, la papeterie, les briquets et les rasoirs, représentent 94 % des ventes totales du Groupe BIC.

- Dans l'**activité papeterie**, le chiffre d'affaires a baissé de 0,6 % à données comparables et augmenté de 1 % à taux de change constants. La croissance des ventes et de la part de marché en Europe a été compensée par la baisse en Amérique du Nord où nous avons enregistré une diminution des stocks chez nos clients distributeurs, alors même que les achats de

nos produits par les consommateurs finaux ont progressé. Les ventes de BIC Graphic sont en légère baisse en raison de la poursuite du ralentissement du segment "instruments d'écriture" au sein de l'activité de marquage publicitaire aux États-Unis.

- Dans l'**activité briquets**, BIC a enregistré une croissance dans presque chaque région, réalisant une bonne performance en Amérique du Nord et en Amérique latine et une légère croissance en Europe. La transition vers l'application de la réglementation européenne relative à la "sécurité enfants" s'est effectuée sans perturbation majeure du marché en 2007. Selon la nouvelle réglementation de l'Union Européenne (UE), depuis le 11 mars 2007, les États membres doivent interdire la mise sur le marché de l'UE des briquets non munis d'un dispositif de "sécurité enfants". Le stock de briquets non munis d'une "sécurité enfants" déjà introduit sur le marché pouvait être vendu jusqu'au 10 mars 2008. En décembre 2007, les ventes de briquets BIC munis d'une "sécurité enfants" représentaient 94 % du total de nos ventes européennes à la distribution.

- L'**activité rasoirs** a confirmé la forte orientation à la hausse de ses ventes. Le chiffre d'affaires des trois-lames a représenté 41 % des ventes de rasoirs du Groupe au cours de l'exercice 2007, contre 35 % au cours de l'exercice 2006. La performance de l'activité rasoirs non rechargeables trois-lames a plus que compensé le recul des produits Classique une-lame, le premier "rasoir système" de BIC, le BIC® Soleil® à tête rechargeable conçu pour les femmes, contribuant à la croissance de notre activité rasoirs en 2007.

- Notre stratégie d'acquisitions complémentaires s'est poursuivie avec l'achat, en août 2007, par BIC Graphic USA, de Atchison Products, Inc., fournisseur de sacs promotionnels aux États-Unis. Cette acquisition ouvre à notre activité Graphic de nouvelles perspectives de croissance. En 2007, Atchison Products a réalisé un chiffre d'affaires d'environ 18 millions de dollars américains et emploie quelque 125 collaborateurs.

De par le monde, BIC a continué d'investir dans le développement de sa marque, capitalisant sur cet atout précieux pour renforcer son image et sa notoriété auprès de ses clients et des consommateurs, tant sur les marchés développés qu'émergents. Notre objectif est de fabriquer des produits de qualité constante à un coût réduit, soit en interne avec nos propres technologies, soit dans une moindre mesure, en faisant appel à la sous-traitance pour accroître notre flexibilité ou profiter de nouvelles technologies.



(1) "À données comparables" signifie avec des taux de change constants et un périmètre comparable. Pour l'ensemble de l'année 2007, la base de comparaison ne tient pas compte des ventes de PIMACO jusqu'au 30 septembre 2007 ni des ventes supplémentaires de Atchison Products (consolidées à partir du 1^{er} octobre 2007). Le périmètre de consolidation n'a pas été modifié pour les activités briquets et rasoirs. Les taux de change constants sont calculés sur la base du taux de change moyen mensuel de l'année précédente.

Comparaison des chiffres clés : 2005-2007

GROUPE BIC

	(en millions d'euros)			VARIATION 2006/2007	
	2005 ^(a)	2006	2007	En publié	À données comparables
Chiffre d'affaires	1 380,8	1 448,1	1 456,1	+ 0,6 %	+ 3,3 %
Marge brute d'exploitation	674,1	709,6	715,0	+ 0,8 %	+ 3,5 %
Résultat d'exploitation	238,2	253,9	255,8	+ 0,8 %	+ 3,9 %
Résultat d'exploitation normalisé ^(b)	240,9	258,7	253,5	- 2,0 %	+ 1,1 %
Résultat financier	(0,1)	3,1	5,4	ND	ND
Résultat avant impôt	238,2	257,0	261,2	+ 1,6 %	+ 5,0 %
Impôt sur les bénéficiaires	(81,6)	(86,4)	(87,7)	+ 1,5 %	+ 4,1 %
Intérêts minoritaires	(0,1)	(0,4)	(0,6)	ND	ND
Résultat net part du Groupe	156,4	170,2	172,9	+ 1,6 %	+ 5,3 %
Résultat net par action (en euros)	3,11	3,43	3,51	+ 2,3 %	
Nombre d'actions ^(c)	50 330 582	49 661 931	49 244 579		

(a) Retraité des effets liés à l'application rétroactive de SoRIE IAS 19. L'annulation de l'amortissement des gains/pertes actuariels a eu un impact négatif de 0,1 million d'euros sur le résultat d'exploitation 2005.

(b) Résultat d'exploitation normalisé : hors restructuration aux États-Unis et plus-values immobilières.

(c) Nombre moyen d'actions en circulation net des actions propres.

Le chiffre d'affaires total du Groupe s'est élevé à 1,456 milliard d'euros, soit une hausse de 0,6 % par rapport à 2006. Les fluctuations des devises (essentiellement le dollar américain et le réal brésilien) ont eu un impact négatif sur les ventes de 2007 (- 4,1 %). Ces deux devises représentent environ 63 % du chiffre d'affaires total du Groupe.

Le changement de périmètre, dû à l'acquisition de PIMACO en octobre 2006, a contribué à hauteur de + 1,1 % à la croissance du chiffre d'affaires. L'impact de l'acquisition de Atchison Products en août 2007 a été de + 0,3 %. Le chiffre d'affaires du Groupe a augmenté de 4,7 % à taux de change constants et de 3,3 % à données comparables.

La marge brute a progressé de 0,1 point à 49,1 % des ventes contre 49,0 % en 2006. Elle a bénéficié du plan de restructuration aux États-Unis. Comme prévu, la hausse des matières premières a été compensée par les ajustements de prix. Les effets volume positifs ont été quant à eux effacés par les dépenses liées au lancement du BIC® Soleil® à tête rechargeable et par le recul de la marge brute des autres produits ⁽¹⁾.

Le résultat d'exploitation a progressé de 0,8 % en publié et de 3,9 % à données comparables pour atteindre 255,8 millions d'euros. Le résultat d'exploitation normalisé a cru de 1,1 % à

données comparables à 253,5 millions d'euros ⁽²⁾. La marge d'exploitation normalisée a atteint 17,4 %, comparé à 17,9 % en 2006 en raison du lancement du rasoir BIC® Soleil® System/Clic à tête rechargeable.

Le résultat avant impôt a progressé de 1,6 % en publié et atteint 261,2 millions d'euros. Il bénéficie d'un effet favorable de 2,2 millions d'euros sur le résultat financier, dû à une position moyenne de trésorerie plus élevée sur l'année.

Le résultat net part du Groupe progresse de 1,6 % pour atteindre 172,9 millions d'euros contre 170,2 millions d'euros en 2006. Le bénéfice net avant intérêts minoritaires est de 173,4 millions d'euros en 2007, comparé à 170,6 millions d'euros en 2006.

Le Bénéfice Net Par Action (BNPA) atteint 3,51 euros en 2007 contre 3,43 euros en 2006, en hausse de 2,3 % en publié, soit une croissance supérieure à celle du résultat net part du Groupe en raison du programme de rachat d'actions et de l'annulation d'actions. Le BNPA normalisé est de 3,46 euros, en recul de 0,9 % en publié.

Les liquidités de clôture s'établissent à 199 millions d'euros contre 167 millions d'euros en 2006.

(1) Hors les trois activités principales.

(2) Le résultat d'exploitation normalisé 2007 exclut une plus-value immobilière de 2,3 millions d'euros.



Dividendes

Le Conseil d'Administration de SOCIÉTÉ BIC propose une politique de distribution des dividendes qui est essentiellement fonction des bénéfices de la Société, de sa politique d'investissement, d'un bilan solide, et tient compte des comparaisons avec les pairs du secteur. BIC n'envisage pas de modifier significativement cette politique de distribution de dividendes.

Le Conseil proposera un dividende net de 1,35 euro par action lors de l'Assemblée Générale du 21 mai 2008. Le taux de distribution serait ainsi de 38,5 % en 2007 contre 38 % en 2006.

Le niveau des dividendes versés au titre des trois derniers exercices est rappelé ci-après :

ANNÉE	DIVIDENDE NET (en euros)	AVOIR FISCAL (en euros)	TOTAL (en euros)	DIVIDENDE NET/ RÉSULTAT PAR ACTION
2006 Normes IFRS	1,30	0,00	1,30	38 %
2005 Normes IFRS	1,15	0,00	1,15	37 %
2004 Normes IFRS	0,90	0,20	1,10	42 %
2004 Normes Françaises	0,90	0,20	1,10	48 %

De plus, SOCIÉTÉ BIC a versé en juin 2005 un dividende exceptionnel de 1,00 euro par action.

Le Groupe continue de présenter un bilan solide.

Au cours de l'exercice 2007, le Conseil d'Administration a procédé à une réduction de capital consécutive à une annulation d'actions,

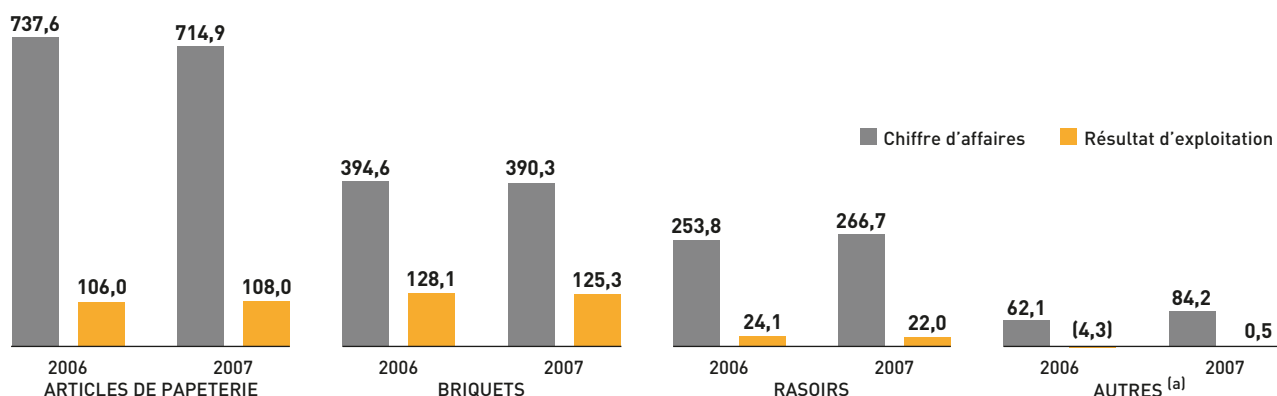
ainsi qu'à une augmentation de capital afin de prendre en compte les actions émises à la suite des levées d'options de souscription. Le capital social au 31 décembre 2007 était donc inférieur de 1,0 million d'euros au capital au 31 décembre 2006.



Commentaires sur les performances du Groupe par activité

CHIFFRE D'AFFAIRES NET ET RÉSULTAT D'EXPLOITATION DU GROUPE BIC PAR ACTIVITÉ 2006 - 2007

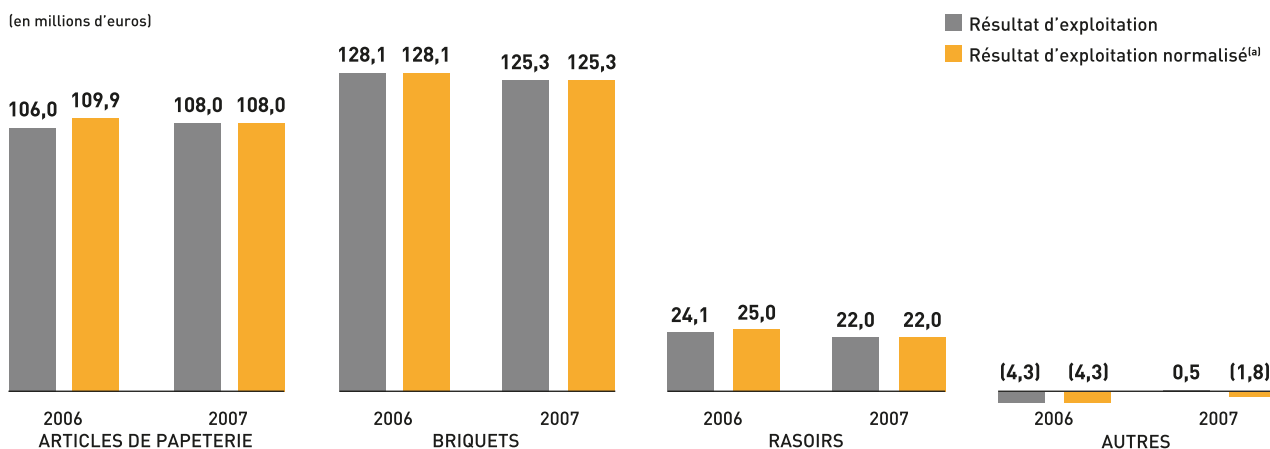
(en millions d'euros)



(a) Le chiffre d'affaires inclut le chiffre d'affaires des autres produits ; le résultat d'exploitation inclut le résultat d'exploitation des autres produits ainsi que des dépenses Groupe non allouées aux autres activités.

RÉSULTAT D'EXPLOITATION ET RÉSULTAT D'EXPLOITATION NORMALISÉ (a) PAR ACTIVITÉ 2006 – 2007

(en millions d'euros)



(a) Hors restructuration aux États-Unis et plus-values immobilières.

➔ PAPETERIE

Le chiffre d'affaires de la papeterie a atteint 714,9 millions d'euros, en baisse de 3,1 % en publié, en hausse de 1,0 % à taux de change constants et en repli de 0,6 % à données comparables. Les volumes ont reculé de 5 % sur l'année (1).

La progression des ventes et des parts de marché en Europe a été compensée par la baisse des ventes nettes dans notre principale région l'Amérique du Nord et l'Océanie.

En Europe, les résultats ont été tirés par le succès constant de nouveaux produits à valeur ajoutée, en particulier par le segment des stylos plume dans lequel Easy Clic™ est devenu le stylo plume le plus vendu sur le marché.

Les ventes ont diminué en Amérique du Nord et en Océanie sous l'effet de la réduction des stocks clients distributeurs tandis que les achats de nos produits par les consommateurs finaux ont progressé sur l'année grâce à notre bonne image de marque et à la qualité de nos produits.

En Amérique latine, l'intégration de PIMACO a été couronnée de succès au Brésil et a permis à BIC de renforcer sa présence dans le segment des fournitures de bureau et d'étendre son réseau de distribution.

L'activité de marquage publicitaire a été faible en 2007 en raison du ralentissement persistant du segment des instruments d'écriture dans l'industrie des produits promotionnels aux États-Unis.

Globalement, BIC Graphic a bénéficié du succès remporté par des produits comme BIC Magnets, les instruments d'écriture Solis by BIC®, BIC® Drinkware et BIC Sticky Notes®. En Europe, nous nous sommes attachés à renforcer dans cette région notre campagne en faveur de notre nouvelle technologie Digital Color Graphics.

La marge d'exploitation normalisée s'est élevée à 15,1 %, contre 14,9 % en 2006. Cette progression est attribuable à l'achèvement du plan de restructuration lancé aux États-Unis en 2004 qui a permis de compenser la pression sur les autres coûts.

➔ BRIQUETS

Le chiffre d'affaires des briquets a atteint 390,3 millions d'euros, en baisse de 1,1 % en publié et en hausse de 3,7 % à taux de change constants. Avec une progression de 1 % en volume, BIC confirme sa position de leader mondial dans les briquets de marque.

Les ventes ont augmenté dans toutes les régions, Amérique latine en tête. Le succès obtenu dans cette région est la conséquence directe de l'extension du réseau de distribution et du fort engagement de BIC et des autorités locales en matière de sécurité des briquets. En Amérique du Nord, la distribution dans les nouveaux magasins et les nouveaux produits décorés ont été les principaux moteurs de l'activité. Les briquets maxi, mini et les étuis à briquets ont tous affiché des résultats positifs en 2007.

En Europe, tandis que le marché connaissait un léger recul, BIC a augmenté ses ventes. 2007 a été une année de transition vers l'application de la réglementation relative à la "sécurité enfants" et s'est déroulée sans perturbation majeure du marché. Par sa décision du 11 mai 2006, la Commission Européenne a précisé les points suivants :

La norme de sécurité internationale ISO 9994 à laquelle renvoie la norme de "sécurité enfants" EN 13869, doit être obligatoirement appliquée par les États membres

- Cette norme de sécurité définit les exigences de sécurité d'un briquet telle que la hauteur maximale de la flamme. Elle existait depuis 1989 mais était jusqu'à présent facultative et trop peu souvent respectée. Tous les briquets BIC® respectent ou dépassent les exigences de la norme de sécurité ISO 9994.

La norme de sécurité EN 13869 relative à la "sécurité enfants" doit être obligatoirement appliquée par les États membres

- Selon cette décision européenne, à partir du 11 mars 2007, les États membres doivent interdire l'importation ou la fabrication des briquets non munis d'un dispositif de "sécurité enfants" destinés à leur marché respectif.
- Cependant, les stocks de briquets non munis d'un dispositif de "sécurité enfants" qui ont été fabriqués ou importés avant le 11 mars 2007 peuvent être vendus jusqu'au 10 mars 2008 aux consommateurs dans l'UE.



(1) Y compris encres et pointes vendues aux distributeurs. Hors encres et pointes, le recul est d'environ 2 %.

- Selon cette décision européenne, à dater du 11 mars 2008, les États membres doivent s'assurer que tous les briquets vendus aux consommateurs européens sont munis d'un dispositif de "sécurité enfants".

Interdiction des briquets fantaisie

- La décision européenne prévoit également que les briquets fantaisie, même s'ils sont munis d'un dispositif de "sécurité enfants", seront interdits dans les mêmes délais. BIC ne fabrique ni ne vend de briquets fantaisie.

Au cours du mois de décembre 2007, 94 % des briquets BIC vendus à la distribution en Europe étaient munis d'un dispositif de "sécurité enfants". En 2007, nous avons poursuivi notre programme de marketing et de publicité ciblés destiné à informer la distribution et les consommateurs sur la sécurité des briquets et sur les nouvelles réglementations. Notre programme comprenait la visite d'usines BIC et la distribution de brochures d'information à 250 000 détaillants en Europe.

La marge d'exploitation normalisée recule de 0,4 point à 32,1 % contre 32,5 % en 2006 en raison d'un effet volume moins favorable en 2007.

➔ RASOIRS

L'activité rasoirs mécaniques représente un marché d'environ 7,9 milliards d'euros, constitué à 56 % de rasoirs rechargeables et à 37 % de rasoirs non rechargeables. BIC détient environ 20 %, en valeur, du marché des rasoirs non rechargeables aux États-Unis et en Europe (estimations AC Nielsen, IRI et BIC).

Le chiffre d'affaires des rasoirs BIC® a enregistré une hausse de 5,1 % pour atteindre 266,7 millions d'euros en 2007. À taux de change constants, le chiffre d'affaires a augmenté de 9,2 %. Les volumes ont reculé de 1 % comparé à 2006.

Les rasoirs trois-lames ont encore été le principal moteur de la croissance en Europe et en Amérique du Nord. Fin décembre 2007, les ventes de rasoirs trois-lames représentaient 41 % du total des ventes des rasoirs BIC® non rechargeables, contre 35 % fin décembre 2006. La progression a été particulièrement marquée dans le segment des rasoirs pour femmes où notre marque BIC® Soleil® a réalisé un bon chiffre d'affaires. La croissance a été moindre en Amérique latine en raison de la pression concurrentielle sur nos produits Classique une-lame. Dans cette région, en 2007, nous avons mis l'accent sur le renforcement de notre marque, notamment sur le segment des trois-lames.

En mars 2007, nous avons profité du succès de la marque BIC® Soleil® pour lancer notre premier rasoir système pour femmes, BIC® Soleil® System/Clic à tête rechargeable, aux États-Unis et au Royaume-Uni. Ce nouveau produit a été bien accueilli par la distribution et les ventes de manches ont été conformes à nos premières prévisions. Cependant, au second semestre 2007, nous avons dû faire face à une très forte concurrence.

BIC reste déterminé à développer à la fois les segments non-rechargeable et rechargeable du marché du rasoir.

En 2007, la marge d'exploitation normalisée pour l'activité rasoirs est tombée à 8,2 % des ventes, contre 9,9 % en 2006, par suite des dépenses de publicité et de promotion liées au lancement de BIC® Soleil® à tête rechargeable.

➔ AUTRES PRODUITS

La vente des autres produits inclut diverses activités, stratégiques et tactiques. Ces activités comprennent :

- les articles promotionnels (hors papeterie) de BIC Graphic, comprenant les blocs-notes, les porte-clés, les magnets et les nécessaires à boire. En 2007, BIC Graphic USA a acquis Atchison Products, Inc., fournisseur de sacs promotionnels aux États-Unis. Atchison Products vend des produits de marquage personnalisé par l'intermédiaire de distributeurs non exclusifs à des petites entreprises et à de grandes sociétés aux fins de promotions, de publicité et de cadeaux. Le segment des sacs promotionnels offre d'importantes possibilités de croissance à notre division BIC Graphic USA et est en adéquation avec la stratégie du portefeuille existant ;
- BIC Sport : en 2007 le chiffre d'affaires de BIC Sport (planches de surf, planches à voile, kayaks et dériveurs) s'est élevé à 17 millions d'euros, contre 18 millions d'euros en 2006. Malgré le succès du dériveur O'pen BIC reconnu par la Fédération de navigation internationale (ISAF) en 2007, la plupart des activités ont affiché des résultats en baisse en raison de la force de l'euro et du mauvais temps dont a souffert l'Europe pendant la haute saison des ventes au détail. La réorganisation de notre réseau de distribution devrait porter ses fruits en 2008, en particulier au Japon ;
- deux divisions de PIMACO, BIC Label Technologies (étiquettes adhésives pour l'emballage des produits de consommation) et Gumtac (matières premières d'adhésifs papier destinés à l'industrie) ;
- les ventes de DAPE 74 Distribution auprès des débitants de tabac en France (notamment des cartes téléphoniques) et un éventail de produits, de la marque BIC® ou non, comme les ventes de collants en Grèce, en Autriche et en Irlande, les piles, une ligne de préparation au rasage, tous destinés à accroître la présence de la marque BIC® sur les principaux marchés et dans les secteurs de consommation émergents.

Pour l'ensemble de l'exercice 2007, le chiffre d'affaires des autres produits a augmenté de 37,6 % à taux de change constants et de 22,1 % à données comparables. Cette hausse est due à une base de comparaison favorable, l'introduction de nouveaux produits en Europe ayant été réalisée au second semestre 2006. L'intégration des divisions de PIMACO en Amérique latine a influé positivement sur les ventes pour l'ensemble de l'exercice 2007 (+ 7,7 % à taux de change constants). L'impact de Atchison Products a été de + 7,8 % à taux de change constants.



Commentaires sur les performances du Groupe par zone géographique

➔ EUROPE

La zone Europe inclut l'Europe de l'Ouest et l'Europe de l'Est.

En 2007, les résultats obtenus pour la zone Europe ont été meilleurs qu'en 2006. Le chiffre d'affaires a atteint 460,4 millions d'euros, en hausse de 6,7 %, toutes les activités progressant.

Le marché de la papeterie a légèrement progressé malgré la pression permanente exercée par les marques de distributeurs et les produits à bas prix. BIC a encore renforcé son leadership en 2007, portant sa part de marché en valeur à plus de 15 %. Nous avons amélioré notre performance dans tous les canaux de distribution (fournitures de bureau, distribution moderne et canaux traditionnels). Les produits innovants comme le BIC® Cristal® Gel, les porte-mines, les articles de coloriage de la gamme BIC® Kids, les produits de correction et notre gamme d'instruments d'écriture BIC® Select ont affiché de bons résultats.

La performance 2007 a également été tirée par les bons résultats obtenus à la rentrée scolaire, bénéficiant d'une visibilité accrue dans les magasins (nouveaux présentoirs) grâce au travail de nos équipes de vente, en partenariat avec nos clients distributeurs. Pendant l'année de transition vers l'application de la réglementation relative à la "sécurité enfants", la communication avec les clients et consommateurs sur les questions de sécurité et de qualité est restée un axe prioritaire.

Du côté des rasoirs, BIC a maintenu, voire augmenté, sa part de marché dans plusieurs pays. La baisse persistante des ventes de rasoirs une-lame a de nouveau été compensée par la hausse des ventes de rasoirs trois-lames. Le lancement au Royaume-Uni du rasoir à tête rechargeable pour femmes BIC® Soleil® System/Clic a permis à BIC de prendre une nouvelle position sur le marché des rasoirs. Dans un contexte d'âpre concurrence, BIC® Soleil® a été la seule marque à créer de la valeur sur ce segment en 2007, contribuant sensiblement à inciter de nouveaux consommateurs à acheter des rasoirs BIC.

➔ AMÉRIQUE DU NORD ET OCÉANIE

La région Amérique du Nord et Océanie comprend les États-Unis, le Canada, l'Australie et la Nouvelle Zélande.

En 2007, le chiffre d'affaires a atteint 641,3 millions d'euros, soit - 4,3 % en publié et + 3,0 % à taux de change constants.

Dans un marché de la papeterie ayant tendance à stagner aux États-Unis, BIC a réussi à accroître sa part de marché, en particulier pendant la rentrée des classes. Au cours du second semestre 2007, nous avons été confrontés à d'importants ajustements de stocks des principaux détaillants. Cependant, nous avons enregistré une progression de nos ventes au niveau des consommateurs finaux grâce au succès de produits comme le marqueur permanent BIC® Mark-it®, le porte-mines BIC®, les stylos à bille BIC® Pro+™ et BIC® Reaction™.

En ce qui concerne les briquets, de nouveaux points de distribution ainsi que de nouveaux produits ont été les principaux moteurs de l'activité en 2007. Les briquets maxi, mini et les étuis ont tous affiché des résultats en hausse par rapport à 2006 car nous avons également renforcé notre distribution dans les magasins de proximité. Nous avons poursuivi notre politique de communication aux détaillants sur la question de la sécurité, en insistant sur la dangerosité de trop nombreux briquets asiatiques qui ne respectent pas la réglementation américaine, et sur le risque que fait courir aux enfants la vente des briquets fantaisie, comme des briquets ressemblant à des jouets.

Le marché des rasoirs non rechargeables a continué de croître en valeur, avec le segment des rasoirs trois/quatre-lames pour moteur, représentant une part de marché d'environ 50 %. Globalement, la croissance de BIC a été tirée par le rasoir non-rechargeable trois-lames BIC® Soleil®. Aux États-Unis, la campagne publicitaire pour BIC® Soleil® a soutenu le lancement du rasoir BIC® Soleil® à tête rechargeable et a renforcé la notoriété de la marque BIC® Soleil®, qui a doublé en neuf mois.

➔ AMÉRIQUE LATINE

La région Amérique latine comprend le Mexique, l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud.

En 2007, le chiffre d'affaires a augmenté de 6,4 % en publié et de 9,4 % à taux de change constants. Le chiffre d'affaires a progressé malgré la concurrence accrue des importations asiatiques, qui ont bénéficié d'un taux de change favorable, notamment dans la papeterie et les briquets. BIC a centré ses efforts sur la qualité, la distribution et le service pour renforcer ses positions commerciales dans les différentes activités, en particulier au Brésil où le volume de nos ventes de stylos à bille a atteint un niveau record. Dans la région, nous avons mis l'accent sur les stylos à bille BIC® Cristal®, les crayons BIC® Evolution™ et les produits de correction BIC®.

L'intégration de PIMACO, leader au Brésil de la fabrication et de la distribution des étiquettes adhésives à usage professionnel, scolaire et domestique, a aidé BIC à progresser sur le segment des fournitures de bureau et à étendre son réseau de distribution. Tous les articles bénéficient maintenant d'un nouveau graphisme de l'emballage, qui comporte le logo BIC® et permet de consolider la présence de la marque BIC® dans cette catégorie et sur le segment des fournitures de bureau. Dans les briquets, nous avons augmenté notre part de marché, tant en nombre d'unités qu'en valeur. Nous avons centré notre action sur la distribution dans la région, en proposant des produits de qualité à des prix raisonnables, et nous avons différencié notre gamme de produits avec de nouveaux décors afin de stimuler les ventes. Dans l'activité rasoirs, nous nous sommes concentrés sur l'image de marque.



➔ MOYEN-ORIENT, AFRIQUE ET ASIE

En 2007, le chiffre d'affaires de BIC dans la région Moyen-Orient, Afrique et Asie s'est élevé à 84,5 millions d'euros, en baisse de 8,7 % en publié et en recul de 4,3 % à taux de change constants.

En Afrique et au Moyen-Orient, dans un environnement défavorable, BIC a amélioré sa distribution et sa visibilité dans toutes les activités.

Nous avons amélioré le mix des produits de papeterie et élargi la gamme des articles à valeur ajoutée dans une zone historiquement centrée sur les stylos à bille BIC® Cristal®. Ceci a été mis en place pendant la rentrée scolaire, grâce à une politique de communication ciblée sur la gamme de produits BIC® et sur la marque BIC®.

Les ventes de briquets ont également augmenté, malgré la concurrence des produits asiatiques à bas prix, car nous avons déployé d'importants efforts en termes de distribution et introduit dans 19 pays des séries locales destinées aux touristes.

La politique de communication de BIC sur son engagement en matière de qualité et de sécurité, notamment le programme "BE SAFE" en Afrique du Sud, a été déterminante pour mieux faire connaître la marque BIC® et la différencier de la concurrence qui propose des produits de moindre qualité.

L'activité rasoirs affiche des résultats en forte hausse, grâce à l'introduction réussie des rasoirs trois-lames comme le BIC® 3 et à l'accueil favorable que la distribution et les consommateurs ont réservé à notre gamme de produits féminins, notamment BIC® Soleil®. Le lancement des préparations au rasage, avec une gamme de produits apportant qualité et valeur, a également été bien accueilli par les consommateurs.

En Asie, nous avons obtenu de bons résultats dans la papeterie, enregistrant une croissance dans presque tous les pays desservis par nos filiales. Le succès rencontré par les nouveaux produits lancés en 2007, en particulier le stylo à bille BIC® Reaction™ et l'instrument d'écriture fine Sheaffer® Valor™, a contribué à renforcer l'image de la marque et notre présence dans la région, les consommateurs émettant des commentaires positifs.



Gestion des risques de change et de taux d'intérêt

➔ GESTION DES RISQUES DE CHANGE SUR LES MARCHÉS INTERNATIONAUX

BIC est présent dans plus de 160 pays et, par conséquent, est sujet aux variations économiques de marché. Notre politique de gestion est de couvrir le risque de transactions sur les opérations libellées en devises par l'utilisation de couvertures optionnelles ou à terme. Le Groupe ne couvre pas les risques d'écart de conversion sur la consolidation des filiales étrangères, à l'exception des dividendes payés intra-groupe. Les investissements, directs ou indirects, sont généralement effectués dans la devise locale.

Le Groupe n'a pas vocation à réaliser des opérations spéculatives. BIC a mis en place une gestion du risque de change dans le but de protéger ses performances en termes de rentabilité, de liquidité et de sécurité. Le Département Trésorerie n'est pas un centre de profit. Il reporte mensuellement à la Direction Générale l'état des couvertures de change, en distinguant les opérations échues et non échues, ainsi que le résultat de change rattaché.

Depuis 2000, le Groupe poursuit une politique de couverture de change annuelle qui permet aux filiales de ramener leur exposition à un niveau proche de zéro et de centraliser le risque au niveau de la maison mère, à l'exception des devises non convertibles.

Un processus de reporting régulier et commun à toutes les filiales identifie la génération de positions de change pour chaque devise et leur évolution prévisionnelle au cours de l'année. SOCIÉTÉ BIC consolide le risque de change des filiales et couvre, sur les marchés, le risque résiduel.

Le risque de change euro contre dollar reste la principale exposition.

En 2007, l'exposition annuelle de BIC était couverte à un niveau de 1 euro = 1,28 dollar, alors que la moyenne des cours quotidiens est ressortie à 1,37. L'appréciation continue de la devise européenne au cours de l'année 2007, dans un environnement financier particulièrement volatile, a porté le dollar américain à des niveaux historiquement bas contre l'euro. Compte tenu de ce contexte, le Groupe BIC a stratégiquement décidé de conserver sa position de change euro-dollar ouverte. En effet, estimant l'euro sur-évalué par rapport au dollar, et ne souhaitant pas figer de couvertures à de tels cours défavorables, le Groupe a choisi de garder son entière flexibilité afin de bénéficier de tout retour haussier du dollar. Par conséquent, le Groupe couvrira ses premiers besoins au taux spot et portera une attention constante sur l'évolution des conditions de marché.

Dès qu'une transaction est réalisée sur les marchés financiers, la Trésorerie Groupe qualifie l'exercice de rattachement et la nature du flux couvert, flux commercial ou flux financier. L'ensemble des produits de couverture utilisés est parfaitement en ligne avec la qualification de "cash-flow hedge" telle que définie par la norme comptable IAS 39. En conséquence, la Trésorerie Groupe n'utilise aucun produit à effet de levier ou à effet désactivant contraire au sens de couverture naturel du Groupe.

Le portefeuille d'instruments financiers fait l'objet d'un suivi particulier en temps réel par la Trésorerie Groupe, qui fournit également une évaluation "mark-to-market" mensuelle de chaque position conforme à la norme IAS 39.

Tous les instruments financiers sont mis en place avec des établissements bancaires majeurs, et par conséquent le risque de contrepartie est très faible. Les notations Standard & Poors Long Terme de nos contreparties vont de A+ à AA.

Dans les pays pour lesquels il n'existe pas la possibilité de centraliser le risque de change de façon efficiente, l'exposition est gérée localement avec un suivi continu de la Trésorerie Groupe auprès de la filiale locale. Cette exposition se concentre essentiellement sur le Brésil et l'Afrique du Sud. Les filiales produisent localement la plupart des produits qui seront vendus sur leur marché, mais doivent aussi importer certains composants auprès d'autres filiales du Groupe. Les couvertures sont mises en place localement après approbation de la Trésorerie Groupe.

➔ GESTION DU RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

L'exposition aux taux d'intérêt est très limitée. Tous les besoins de financement locaux sont directement indexés sur une base de taux variable. La survenance de positions emprunteuses est non significative et trop ponctuelle pour générer un besoin de couverture pertinent.

Relations avec les investisseurs

Le service des Relations Investisseurs a pour vocation de répondre à toutes les demandes, qu'elles proviennent des actionnaires individuels ou des investisseurs institutionnels. Les informations concernant les actionnaires, ainsi que les informations générales à caractère économique ou financier sur SOCIÉTÉ BIC sont disponibles sur le site web de la Société : <http://www.bicworld.com> ou en adressant un courriel à investors.info@bicworld.com ou actionnaires@bicworld.com.

Tout au long de l'année, BIC organise des réunions avec des analystes et des investisseurs institutionnels lors de "road shows" sur les principales places financières.

Pour ce qui est des actionnaires individuels, BIC a poursuivi sa politique de communication en publiant une lettre d'information aux actionnaires deux fois par an. Depuis sa première réunion destinée aux actionnaires individuels, en octobre 2004,

BIC a organisé régulièrement des réunions dans différentes villes de France. En 2007, le service des Relations Investisseurs a rencontré les actionnaires individuels à Lyon où quelque 300 d'entre eux ont répondu présents.

Un service d'information téléphonique gratuit est également à la disposition des actionnaires individuels au 0 800 10 12 14 (numéro vert).

SOCIÉTÉ BIC est cotée à "Euronext Paris" et fait partie de l'indice SBF 120, ainsi que du FTSE4Good Europe. L'entrée de BIC dans l'indice de développement durable FTSE4Good Europe est la reconnaissance de l'engagement du Groupe, au niveau mondial, en faveur de la gouvernance d'entreprise, de l'éthique et de la responsabilité sociale et environnementale. Cette distinction constitue une étape clé de la politique de développement durable de BIC, qui fait partie intégrante de la stratégie du Groupe.



Prévisions pour 2008 et stratégie

L'environnement économique restera difficile en 2008, notamment si la situation économique se dégrade dans les grandes régions du monde.

BIC restera concentré sur la qualité et la valeur à apporter aux consommateurs ainsi que sur l'exceptionnelle qualité de service à garantir à nos clients distributeurs. Nous restons également fidèles à notre engagement en faveur du développement durable, nous assurant que toutes nos activités économiques sont guidées par la responsabilité sociale et environnementale. Nous poursuivons notre stratégie d'acquisitions complémentaires. Ce sont des acquisitions qui, comme celles de PIMACO et Atchison Products, s'accordent du point de vue stratégique avec notre cœur de métier et nous permettent d'exploiter et de renforcer nos atouts en termes de fabrication, ventes, marketing et distribution.

Nous avons concrètement trois objectifs stratégiques de vente :

- dans l'activité papeterie grand public, entretenir la dynamique des points de vente et gagner des parts de marché ;
- continuer à augmenter le taux de croissance des briquets en Europe, y compris à l'occasion du passage aux briquets munis d'un dispositif de "sécurité enfants", et se concentrer sur les produits à valeur ajoutée ;
- continuer à renforcer la marque BIC® Soleil® ainsi que l'ensemble de notre gamme de rasoirs trois-lames non rechargeables pour renforcer nos positions dans les rasoirs.

➔ RISQUES ET OPPORTUNITÉS

Voici, en résumé, les principaux défis que nous prévoyons pour 2008 :

- la réduction des stocks de la distribution aux États-Unis, affectant principalement la papeterie ;
- le redéploiement des produits promotionnels du segment instruments d'écriture vers d'autres types de supports, affectant notre activité BIC Graphic ;
- le respect de la nouvelle décision européenne sur les briquets qui rend obligatoire la norme de sécurité ISO 9994 ainsi que la "sécurité enfants" pour les briquets, et interdit les briquets fantaisie. BIC craint que la nouvelle décision, qui exige que les briquets soient munis d'un système de "sécurité enfants", ne soit pas efficacement appliquée à partir du 11 mars 2008 ;
- l'application de la taxe anti-dumping sur les briquets à pierre d'origine Chine ou Taiwan, renouvelée en décembre 2007, et son éventuelle extension aux pays asiatiques de contournement ;

- les fluctuations des devises ;
- des incertitudes au niveau des prix du pétrole, de l'énergie et des matières premières ;
- l'environnement économique et géopolitique mondial.

Dans la mesure où nous ne contrôlons pas nombre des paramètres ci-dessus, nous nous efforcerons de minimiser ces risques dans tous les aspects de nos opérations.

Nous croyons que notre principale opportunité de croissance reste la force de la marque BIC®, alliée à la diversité de notre main-d'œuvre multinationale qui opère dans plus de 160 pays. Nos équipes lancent des produits et des programmes, y compris en matière de soutien promotionnel, qui parlent directement au consommateur d'aujourd'hui sur son marché local et répondent à ses besoins spécifiques.

➔ RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Les fonctions Recherche & Développement sont organisées par activité. En 2007, elles employaient environ 142 personnes, basées en Europe et en Amérique du Nord. Chaque année, BIC investit en moyenne 2 % de son chiffre d'affaires dans la recherche et le développement des nouveaux produits, qui sont les principaux moteurs de la croissance. En 2007, les nouveaux produits et les extensions de gamme ont représenté 24 % des ventes du Groupe BIC.

➔ OBJECTIFS DE PERFORMANCE

Croissance du chiffre d'affaires, gains de parts de marché, amélioration des marges, liquidités et solidité de notre bilan constituent les principaux indicateurs de la performance du Groupe.

Nous allons continuer de nous concentrer sur la croissance de nos ventes, en développant des produits et des extensions de gammes, et ce afin de renforcer la valeur de la marque BIC® et de répondre aux besoins spécifiques des consommateurs dans les différentes parties du monde. Nous restons engagés à croître sur le long terme et nous continuerons à investir afin de consolider nos différents atouts.



Capital social

Au 31 décembre 2007, le montant du capital souscrit de SOCIÉTÉ BIC était de 188 621 664,18 euros composé de 49 377 399 actions (contre 49 642 289 actions au 1^{er} janvier 2007) d'un montant nominal de 3,82 euros chacune. Les actions émises sont entièrement libérées. Les actions nominatives détenues depuis plus de deux ans bénéficient d'un droit de vote double.

Les délégations en cours de validité au 31 décembre 2007 accordées par l'Assemblée Générale et permettant au Conseil d'Administration d'augmenter le capital social, ainsi que leur utilisation au cours de l'exercice 2007, sont présentées en Annexe au rapport de gestion.

➔ ACTIONS PROPRES DE SOCIÉTÉ BIC

SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2007

FONDEMENT DE L'ACQUISITION	NOMBRE D' ACTIONS	COURS MOYEN D'ACQUISITION (en euros)	% DU CAPITAL
Couverture des plans de stock-options ^(a) Art. L. 225-208 et Art L. 225-209 C. com ^(*)	71 584	44,69	0,14
Couverture des plans d'attribution d'actions gratuites Art L. 225-197 C. com ^(*)	41 948	47,15	0,08
Gestion patrimoniale Art L. 225-209 C. com ^(*)	407 953	49,03	0,83
TOTAL ^{(b) (c)}	521 485	48,28	1,05

(a) Dont 3 250 actions relatives à des options non exerçables au 31 décembre 2007 suite à des départs de salariés du Groupe.

(b) BIC Corporation détenait en plus, au 31 décembre 2007, 50 060 actions SOCIÉTÉ BIC en couverture de ses plans de stock-options, soit 0,10 % du capital.

(c) Au 31 décembre 2007, la valeur comptable des actions SOCIÉTÉ BIC détenues au titre des articles L. 225-197 et L. 225-208 et suivants du Code de commerce, par SOCIÉTÉ BIC et par BIC Corporation, s'élève à 2 452 940,01 euros, pour une valeur nominale totale de 2 183 301,9 euros. La valeur de marché de ces actions évaluées au 31 décembre 2007 était de 28 005 705 euros.

(*) Code de commerce.

➔ RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

À la connaissance de la Société, au 31 décembre 2007, les actionnaires détenant plus des dix-neuf vingtièmes, des dix-huit vingtièmes, des deux tiers, de la moitié, du tiers, du quart, du cinquième, des trois vingtièmes, du dixième ou du vingtième

du capital et/ou des droits de vote de la Société sont énumérés dans le tableau ci-dessous. Ce tableau donne également des informations sur les actions auto-détenues par SOCIÉTÉ BIC.

NOM	31 DÉC. 2005			31 DÉC. 2006			31 DÉC. 2007		
	Nombre d'actions	% en actions (environ)	% en droits de vote ^(a) (environ)	Nombre d'actions	% en actions (environ)	% en droits de vote ^(b) (environ)	Nombre d'actions	% en actions (environ)	% en droits de vote ^(c) (environ)
Société MBD	12 000 000	23,82	32,66	12 219 510	24,62	33,29	12 386 000	25,08	31,57
Famille Bich (hors MBD)	9 354 961	18,57	25,39	9 274 961	18,68	24,95	9 074 961	18,38	22,97
Mme Édouard Buffard	2 227 111	4,42	6,06	2 227 111	4,49	6,12	2 227 111	4,51	5,77
Silchester International Investors	5 240 000	10,40	7,13	5 653 678	11,39	7,77	6 353 341	12,87	12,83
Franklin Templeton	3 650 932	7,25	4,97	-	-	-	-	-	-
Arnhold and S.Bleichroeder Advisers, LLC	-	-	-	-	-	-	2 560 844	5,19	5,27
Auto-détention	380 720	0,76	-	325 042	0,65	-	521 485	1,05	-

(a) Au 31 décembre 2005, le nombre de droits de vote s'élevait à 73 487 461.

(b) Au 31 décembre 2006, le nombre de droits de vote s'élevait à 72 757 868.

(c) Au 31 décembre 2007, le nombre de droits de vote s'élève à 77 235 358.



Au cours de l'exercice 2007, les franchissements de seuils légaux suivants ont été déclarés :

DÉCLARANT	DATE DU FRANCHISSEMENT	SEUIL FRANCHI	NATURE DU FRANCHISSEMENT	DÉTENTION À LA SUITE DU FRANCHISSEMENT
Société MBD	7 fév. 2007	1/3 des droits de vote	À la hausse, suite à l'acquisition par Société MBD d'actions BIC et à une diminution du nombre total de droits de vote de SOCIÉTÉ BIC	24,80 % du capital 33,43 % des droits de vote
Société MBD	11 avril 2007	1/3 des droits de vote	À la baisse, suite à la modification du nombre total de droits de vote de SOCIÉTÉ BIC	24,86 % du capital 32,77 % des droits de vote
Arnhold and S.Bleichroeder Advisers, LLC (gestionnaire de fonds)	19 juin 2007	5 % des droits de vote	À la hausse	4,44 % du capital 5,03 % des droits de vote
Arnhold and S.Bleichroeder Advisers, LLC (gestionnaire de fonds)	21 nov. 2007	5 % du capital	À la hausse	5,13 % du capital 5,48 % des droits de vote
Société MBD	11 déc. 2007	25 % du capital	À la hausse, suite à la modification du nombre d'actions de SOCIÉTÉ BIC détenues en autocontrôle	25,10 % du capital 33,06 % des droits de vote



➔ **PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS – ANNULATION D' ACTIONS**

Au cours de l'exercice 2007, SOCIÉTÉ BIC a, sur le fondement des articles L. 225-208 et L. 225-209 du Code de commerce :

- acheté un total de 794 342 actions au cours moyen de 50,28 euros, en vue d'optimiser la gestion patrimoniale et financière de la Société ;
- cédé un total de 43 375 actions au cours moyen de 47,94 euros, aux bénéficiaires d'options d'achat d'actions.

Par ailleurs, dans le cadre du contrat de liquidité conclu avec Natixis, la Société a également acquis 486 221 actions pour une valeur globale de 26 214 316 euros et cédé 489 403 actions pour une valeur globale de 26 369 944 euros au cours de l'exercice.

Les frais de négociation afférents aux opérations d'achat et de vente susvisées se sont élevés à 92 541 euros.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration du 11 décembre 2007, autorisé par l'Assemblée Générale du 23 mai 2007, a procédé à l'annulation de 551 342 actions.

Sur les 24 derniers mois, SOCIÉTÉ BIC a procédé à l'annulation de 1 560 971 actions, soit 3,16 % du capital social au 31 décembre 2007.

Aucun élément autre que ceux tenant aux éléments visés ci-dessous n'est susceptible d'avoir une incidence en cas d'offre publique, ou ne peut avoir pour effet de retarder ou d'empêcher un changement de contrôle :

- droit de vote double prévu par les Statuts ;
- programme de rachat par la Société de ses propres actions ;
- autorisations données par l'Assemblée Générale d'augmenter le capital.

Par ailleurs, il est précisé que Société MBD, holding de la Famille Bich, a conclu divers engagements de conservation de titres portant sur 12 millions d'actions de SOCIÉTÉ BIC. Ces engagements ont été conclus avec divers membres de la Famille Bich et avec Madame Édouard Buffard afin de permettre à ces derniers, le cas échéant, de bénéficier des dispositions des articles 885 I bis et 787 B du Code Général des Impôts.

Rémunération des dirigeants

➔ RÉMUNÉRATIONS BRUTES ET AVANTAGES EN NATURE AU TITRE DE L'EXERCICE 2007

Le montant des rémunérations et avantages en nature suivant a été versé, au titre de l'exercice 2007, aux membres des organes d'administration et de Direction de SOCIÉTÉ BIC en raison de leurs fonctions dans le Groupe, au titre de leur mandat social ou d'un contrat de travail, tant par SOCIÉTÉ BIC que par des sociétés contrôlées par elle au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce.

Les rémunérations sont déterminées par le Conseil d'Administration sur recommandation du Comité des Rémunérations et des Nominations qui :

- analyse et compare les évolutions des rémunérations des individus et des postes similaires sur le marché ;
- analyse les performances individuelles et les performances de l'entreprise ;
- traduit les politiques et priorités du Groupe dans les programmes de rémunération variable à court et long terme.

MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION OU DE DIRECTION	RÉMUNÉRATIONS BRUTES ET AVANTAGES EN NATURE AU TITRE DE L'EXERCICE 2007					
	SOCIÉTÉ BIC (en euros)			Filiale(s) (en USD) ^(a)		
	Base	Bonus	Avantages en nature	Base	Bonus	Avantages en nature
Bruno Bich	150 000			650 000 USD (474 141 euros)	552 500 USD (403 020 euros)	38 036 USD (27 745 euros)
Mario Guevara						
François Bich	412 000	229 715				
Marie-Aimée Bich-Dufour	257 500	110 081	3 336			

^(a) Les montants en dollars américains ont été convertis en euros en utilisant le taux de change moyen de l'exercice 2007 (1 € = 1,3709 USD). (Voir note 1.10 de l'annexe aux comptes consolidés).

Le montant global des rémunérations perçues par les quatre mandataires sociaux au titre de l'exercice 2007, s'élève donc à 1 293 641 euros en fixe (base) et 742 816 euros en variable (bonus). Au titre de l'exercice 2006, ces montants s'élevaient à 1 367 069 euros en fixe (base) et 827 336 euros en variable (bonus).^(a)

Le montant des rémunérations attribuées aux membres de l'équipe de direction (équipe du "Leadership", constituée de dix personnes, dont le Directeur Général et les 2 Directeurs Généraux Délégués) au titre de l'exercice 2007 s'est élevé à 2 987 832 euros en fixe (base) et 1 649 611 euros en variable (bonus). Au titre de l'exercice 2006, ces montants s'élevaient à 2 937 768 euros en fixe (base) et 1 816 703 euros en variable (bonus).^(a)

MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION OU DE DIRECTION	JETONS DE PRÉSENCE VERSÉS PAR SOCIÉTÉ BIC AU TITRE DE L'EXERCICE 2007 (en euros)
Marie-Pauline Chandon-Moët	26 000
Marie-Henriette Poinot	35 000
Gilles Péliçon	35 000
Olivier Poupart-Lafarge	35 000
Frédéric Rostand	44 000
Antoine Treuille	35 000
Société MBD	35 000
TOTAL	245 000

Au titre de 2006 :

Le montant des rémunérations et avantages en nature suivants avait été versé, au titre de l'exercice 2006, aux membres des organes d'administration et de direction de SOCIÉTÉ BIC en

raison de leurs fonctions dans le Groupe, au titre de leur mandat social ou d'un contrat de travail, tant par SOCIÉTÉ BIC que par des sociétés contrôlées par elle au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce :

^(a) Tous les montants en dollars américains ont été convertis en euros en utilisant le taux de change moyen de l'exercice 2007 (1 € = 1,3709 USD) et 2006 (1 € = 1,2567 USD).



MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION OU DE DIRECTION RÉMUNÉRATIONS BRUTES ET AVANTAGES EN NATURE AU TITRE DE L'EXERCICE 2006

	SOCIÉTÉ BIC (en euros)			Filiale(s) (en USD) ^(a)		
	Base	Bonus	Avantages en nature	Base	Bonus	Avantages en nature
Bruno Bich	165 997	-	-	96 000 (76 391 €)	-	18 180 (14 466 €)
Mario Guevara	-	-	-	583 333 (464 178 €)	600 000 (477 441 €)	46 523 (37 020 €)
François Bich	400 000	234 320	-	-	-	-
Marie-Aimée Bich-Dufour	260 503	115 575	3 336	-	-	-

(a) Les montants en dollars américains ont été convertis en euros en utilisant le taux de change moyen de l'exercice 2006 (1 € = 1,2567 USD).
(Voir note 1.10 de l'annexe aux comptes consolidés).



MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION OU DE DIRECTION JETONS DE PRÉSENCE VERSÉS PAR SOCIÉTÉ BIC AU TITRE DE L'EXERCICE 2006 (en euros)

Marie-Pauline Chandon-Moët	26 000
Marie-Henriette Poinot	35 000
Gilles Pélisson	35 000
Olivier Poupart-Lafarge	35 000
Frédéric Rostand	44 000
Antoine Treuille	35 000
Société MBD	35 000
TOTAL	245 000

1. Salaires de base (rémunérations fixes et jetons de présence)

- a) Le Conseil d'Administration du 28 février 2006 a procédé à la dissociation des fonctions de Président et de Directeur Général. Monsieur Bruno Bich est Président non exécutif depuis mars 2006 et perçoit à ce titre une rémunération fixe (sans variable) versée par SOCIÉTÉ BIC ;
- b) Monsieur Mario Guevara a bénéficié au 1^{er} janvier 2007 d'une augmentation de sa rémunération libellée en dollar américain et liée à sa récente prise de position ;
- c) Messieurs Bruno Bich, Mario Guevara et François Bich et Madame Marie-Aimée Bich-Dufour ne perçoivent pas de jetons de présence à raison des mandats qu'ils exercent dans les sociétés du Groupe ;
- d) De même, aucun des autres membres de l'équipe de direction ne perçoit de jetons de présence au titre de mandats sociaux détenus dans les sociétés du Groupe.

e) Les montants des jetons de présence versés à Mesdames Chandon-Moët et Poinot, à Messieurs Pélisson, Poupart-Lafarge, Rostand et Treuille ainsi qu'à SOCIÉTÉ MBD sont déterminés en fonction de leurs participations respectives au Comité d'Audit et au Comité des Rémunérations et des Nominations du Conseil d'Administration.

2. Règles d'attribution 2007 de la part variable annuelle (Bonus)

- a) Le Président, Monsieur Bruno Bich, n'a pas perçu de rémunération variable au titre de 2007 ;
- b) Le bonus du Directeur Général, Monsieur Mario Guevara, a été calculé sur la base de cinq critères proposés par le Comité des Rémunérations et des Nominations et autorisés par le Conseil d'Administration au début de l'exercice :

CRITÈRES	BONUS 2007 CIBLE EN % DU SALAIRE DE BASE	BONUS RÉEL 2007 VERSÉ, EN % DU SALAIRE DE BASE
Ventes nettes du Groupe	25 %	24 %
Résultat net	25 %	26 %
Flux nets de trésorerie liés à l'activité d'exploitation	25 %	10 %
Performance du titre versus SBF 120	10 %	0 %
Objectifs individuels	25 %	25 %
TOTAL	110 %	85 %

Au titre de 2007, le bonus perçu représente 77 % du bonus cible.

- c) Le bonus des Directeurs Généraux Délégués, Monsieur François Bich et Madame Marie-Aimée Bich-Dufour, est calculé sur la base de quatre critères :

BONUS DE FRANÇOIS BICH

CRITÈRES	BONUS 2007 CIBLE EN % DU SALAIRE DE BASE	BONUS RÉEL 2007 VERSÉ, EN % DU SALAIRE DE BASE
Ventes nettes	11 %	11,22 %
Résultat d'exploitation	16,5 %	17,16 %
Montant des stocks	11 %	10,34 %
Objectifs individuels et appréciation générale	16,5 %	16,50 %
TOTAL	55 %	55,22 %

Le bonus perçu par Monsieur François Bich au titre de l'année 2007 représente 100 % du bonus cible car les objectifs de vente et de résultats d'exploitation de l'activité briquets ont été dépassés, compensant les résultats insuffisants en inventaires, et les objectifs individuels ont été atteints.

BONUS DE MARIE-AIMÉE BICH-DUFOUR

CRITÈRES	BONUS 2007 CIBLE EN % DU SALAIRE DE BASE	BONUS RÉEL 2007 VERSÉ, EN % DU SALAIRE DE BASE
Ventes nettes	9 %	8,73 %
Résultat d'exploitation	13 %	13,00 %
Montant des stocks	9 %	7,02 %
Objectifs individuels et appréciation générale	14 %	14,00 %
TOTAL	45 %	42,75 %

Le bonus perçu par Madame Marie-Aimée Bich-Dufour au titre de l'année 2007 représente 95 % du bonus cible car les objectifs du Groupe en vente et en stock n'ont pas été atteints, alors que les objectifs de résultat d'exploitation et les objectifs individuels ont été atteints.

3. Systèmes de retraite

- a) Depuis avril 2006, le Président, Monsieur Bruno Bich, perçoit une pension versée par le régime complémentaire de retraite des cadres de Direction de la société BIC Corporation (*Supplementary Executive Retirement Plan*), plan auquel il a participé pendant plus de 30 ans. En 2007, Monsieur Bruno Bich a perçu 555 360 dollars américains ;
- b) Monsieur Mario Guevara participe au régime complémentaire de retraite des cadres de Direction de la société BIC Corporation (*Supplementary Executive Retirement Plan*) : ce plan, de type chapeau, propose une retraite égale à 2,5 % de la rémunération moyenne des trois dernières années travaillées par année d'ancienneté, avec un maximum de 50 % (soit 20 années). Les engagements liés à ce plan sont comptabilisés par BIC Corporation conformément à la norme IAS 19 ;
- c) Monsieur François Bich et Madame Marie-Aimée Bich-Dufour participent au régime complémentaire de retraite des cadres de Direction de BIC en France. Ce plan, de type additif, propose une retraite supplémentaire aux régimes obligatoires égale à 1,25 % de la rémunération moyenne des trois dernières années travaillées par année de participation au plan, avec un maximum de 20 années. Les engagements liés à ce plan sont provisionnés par SOCIÉTÉ BIC conformément à la norme IAS 19 ;
- d) Le montant des engagements liés aux plans de retraite de ces trois dirigeants et comptabilisés dans les obligations IAS 19 de BIC au 31 décembre 2007 est de 4 580 000 euros.

4. Avantages en nature

- a) Depuis mars 2006, le Président, Monsieur Bruno Bich, ne perçoit plus d'avantages en nature ;
- b) En 2007, Monsieur Mario Guevara a bénéficié des avantages suivants : une allocation pour voiture de fonction, une assurance-vie, une adhésion à un country club et une assistance spécialisée à la réalisation de ses déclarations fiscales ;
- c) Monsieur François Bich ne perçoit pas d'avantages en nature ;
- d) Madame Marie-Aimée Bich-Dufour bénéficie d'une voiture de fonction.

5. Rémunérations exceptionnelles (versées à l'entrée ou à l'issue d'un mandat)

Aucun engagement de rémunération exceptionnelle à verser à l'issue de leur mandat n'a été pris avec les Mandataires sociaux.

6. Attributions gratuites d'actions sous conditions de performance

Depuis 2005, usant de la faculté offerte lors de l'Assemblée Générale du 19 mai 2005 puis du 23 mai 2007, le Conseil d'Administration a décidé, sur recommandation du Comité des Rémunérations et des Nominations, de mettre en place une politique d'attribution gratuite d'actions sous conditions de performance à 3 ans pour l'équipe de Direction "*Leadership*" constituée du Directeur Général, des Directeurs Généraux Délégués, des Directeurs de continent, de catégorie et de fonction Groupe.

Les actions sont soumises à des conditions de performance à 3 ans. La performance est calculée sur la base de la réalisation de deux objectifs : objectif d'augmentation du chiffre d'affaires



et objectif de flux nets de trésorerie liés à l'exploitation, hors investissements, en pourcentage du chiffre d'affaires.

Après cette période de 3 ans pour accomplir la performance demandée, les actions qui seront définitivement transférées seront ensuite incessibles pendant trois années supplémentaires. D'autre part, en application des dispositions de la loi n° 2006-1770 du 30 décembre 2006, les Mandataires sociaux auront l'obligation de conserver 20 % des actions gratuites acquises dans le cadre du Plan du 11 décembre 2007, jusqu'à l'expiration de leur mandat. Ces 20 % seront réduits à 10 % lorsque le Directeur Général détiendra des actions pour une valeur de 5 années de salaire de base et lorsque les Directeurs Généraux Délégués détiendront des actions pour une valeur de 3 années de salaire de base.

En sa qualité de Directeur Général, Monsieur Mario Guevara bénéficie d'une attribution individuelle gratuite d'actions sous conditions de performance (mais il ne reçoit pas de stock-options).

Un pool d'actions est distribué à parts égales à chacun des membres de l'équipe de Direction "Leadership" (2 650 actions par bénéficiaire). Monsieur François Bich ayant renoncé à son attribution, il a souhaité que celle-ci soit répartie entre les autres bénéficiaires sous forme d'une attribution secondaire qui est soumise à des conditions de sept ans de présence dans l'entreprise et de conservation des titres transférés dans le cadre de l'attribution principale. Pour cette attribution secondaire, les actions qui seront définitivement transférées après sept ans seront ensuite incessibles pendant deux années.



ATTRIBUTION GRATUITE D' ACTIONS CONSENTIE À CHAQUE MANDATAIRE SOCIAL ET ACTIONS TRANSFÉRÉES À CES DERNIERS		BÉNÉFICIAIRES	CONDITIONS D'ACQUISITION	NOMBRE D' ACTIONS ATTRIBUÉES/ D' ACTIONS REÇUES EN 2007	DATE DU CONSEIL D' ADMINISTRATION
Actions attribuées gratuitement durant l'exercice à chaque Mandataire social par l'émetteur et par toute société du Groupe au titre de l'attribution principale	Mario Guevara	Sous conditions de performances à trois ans	2 650 11 700	11 décembre 2007 11 décembre 2007	
	Marie-Aimée Bich- Dufour	Sous conditions de performances à trois ans	2 650	11 décembre 2007	
Actions attribuées gratuitement durant l'exercice à chaque Mandataire social par l'émetteur et par toute société du Groupe au titre de l'attribution secondaire	Mario Guevara	À sept ans, sous conditions de présence et de conservation des titres transférés dans le cadre de l'attribution principale	11,4 % de l'attribution principale de 2 650 actions	11 décembre 2007	
Actions transférées gratuitement durant l'exercice à chaque Mandataire social	Non applicable				

Le nombre global d'actions attribuées est indiqué dans la note 18 des comptes consolidés.

7. Attributions de stock-options

Usant de la faculté offerte lors des Assemblées Générales du 12 mai 1998, du 28 mai 2003, puis du 24 mai 2006, le Conseil d'Administration a décidé de consentir des stock-options dans le cadre d'une politique recommandée et agréée par le Comité des Rémunérations et des Nominations :

- l'attribution est annuelle. Depuis 2000, sont attribuées des options de souscription ;
- aucune décote n'est consentie sur le prix d'exercice (depuis 1998) ;

- le nombre de bénéficiaires augmente en 2007 et représente plus de 7 % des salariés du Groupe. Chaque année, quelque 500 dirigeants et cadres sont déclarés éligibles en fonction de leur position hiérarchique et de leur performance. Mais également tous les salariés, cadres ou non cadres, ont la possibilité d'en bénéficier s'ils sont sélectionnés par la Direction ;
- les attributions individuelles sont déterminées en fonction de la performance individuelle de l'année. Les contributions exceptionnelles de l'année sont récompensées par des attributions également exceptionnelles. Ainsi en 2007, 32 contributeurs clés du Groupe ont été récompensés.

L'impact des attributions d'options de souscription en termes de dilution sur le résultat est mentionné en note 8 des comptes consolidés. Un tableau récapitulatif général des plans d'options en vigueur est inséré dans la note 18 des comptes consolidés.

OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS CONSENTIES À CHAQUE MANDATAIRE SOCIAL ET OPTIONS LEVÉES PAR CES DERNIERS	BÉNÉFICIAIRES	NOMBRE D'OPTIONS CONSENTIES/ LEVÉES EN 2007	PRIX FIXÉ SANS DÉCOTE (en euros)	DATE D'EXPIRATION	N° DU PLAN
Options consenties durant l'exercice à chaque Mandataire social par l'émetteur et par toute société du Groupe	Marie-Aimée Bich-Dufour	5 000	49,62	10 déc. 2015	10
Options levées durant l'exercice par chaque Mandataire social	Mario Guevara	3 750	51,13	16 déc. 2008	1
		6 500	40,83	16 déc. 2009	2
		5 500	41,03	17 déc. 2010	3
		13 200	36,57	12 déc. 2011	4
		12 000	30,93	9 déc. 2012	5
		14 000	36,96	16 déc. 2013	6

En application des dispositions de la loi n° 2006-1770 du 30 décembre 2006, le Conseil d'Administration a décidé que les Mandataires sociaux devront conserver, sous forme d'actions BIC, 20 % de la plus-value brute tirée de la vente (montant de la vente moins le montant de la souscription), à la suite de chaque levée de leurs options attribuées par le plan du 11 décembre 2007,

jusqu'à l'expiration de leur mandat. Ces 20 % seront réduits à 10 % lorsque le Directeur Général détiendra des actions pour une valeur de 5 années de salaire de base et lorsque les Directeurs Généraux Délégués détiendront des actions pour une valeur de 3 années de salaire de base.

Mandats des Mandataires sociaux au 31 décembre 2007

➔ CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président du Conseil d'Administration

◆ Bruno Bich

61 ans, de nationalités française et américaine.

Administrateur depuis l'Assemblée Générale du 2 juin 1986, dernier mandat renouvelé par l'Assemblée Générale du 23 mai 2007 jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle statuant en 2010 sur l'exercice 2009.

Bruno Bich a été Président-Directeur Général de SOCIÉTÉ BIC du 27 mai 1993 au 28 février 2006.

Détient des actions de SOCIÉTÉ BIC directement et indirectement au travers de la holding familiale, Société MBD. À la date du 31 décembre 2007, cette holding détenait 25,08 % du capital de SOCIÉTÉ BIC, représentant 31,57 % des droits de vote.

Adresse professionnelle : 14 rue Jeanne d'Asnières – 92110 Clichy – France.

Principale activité :

- Président du Conseil d'Administration de SOCIÉTÉ BIC depuis le 1^{er} mars 2006.

Autres mandats en cours :

- Administrateur de la société Altadis (Espagne).

Mandats exercés au cours des cinq dernières années et expirés (hors Groupe BIC) :

- Gérant de Société MBD (France) ;
- Administrateur de Kosaido Co. Ltd. (Japon).

Directeur Général et Administrateur

◆ Mario Guevara

48 ans, de nationalité mexicaine.

Administrateur depuis l'Assemblée Générale du 22 mai 2001, dernier mandat renouvelé par l'Assemblée Générale du 23 mai 2007 jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle statuant en 2010 sur l'exercice 2009.

Directeur Général depuis le 1^{er} mars 2006, Mario Guevara a été Responsable des Amériques du Nord, centrale et du Sud de 2001 au 10 mars 2004, puis Directeur Général Délégué en charge des opérations de SOCIÉTÉ BIC jusqu'au 28 février 2006.

Détient 870 actions de SOCIÉTÉ BIC.

Adresse professionnelle : 1 BIC Way, Suite 1 – Shelton, CT – États-Unis.

Principale activité :

- Directeur Général de SOCIÉTÉ BIC depuis le 1^{er} mars 2006.

Autres mandats en cours :

- Chairman et Chief Executive Officer de BIC Corporation (États-Unis) ;
- Chief Executive Officer de BIC International Co. (États-Unis) ;



- Chairman of the Board des sociétés BIC de Venezuela CA (Venezuela), BIC Chile SA (Chili) ;
- Director of the Board des sociétés BIC Corporation (États-Unis), BIC International Co. (États-Unis), BIC de Venezuela CA (Venezuela), BIC Chile SA (Chili), BIC Colombia SA (Colombie), BIC Japan KK (Japon).

Mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années et expirés (hors Groupe BIC) :

- Director de Dinamica SA, Valores E. Inmuebles.

Directeur Général Délégué et Administrateur

◆ **François Bich**

58 ans, de nationalité française.

Administrateur depuis le Conseil d'Administration du 30 septembre 1977 ratifié par l'Assemblée Générale du 29 mai 1978, dernier mandat renouvelé par l'Assemblée Générale du 24 mai 2006 jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle statuant en 2009 sur l'exercice 2008.

Détient des actions de SOCIÉTÉ BIC directement et indirectement au travers de la holding familiale, Société MBD. À la date du 31 décembre 2007, cette holding détenait 25,08 % du capital de SOCIÉTÉ BIC, représentant 31,57 % des droits de vote.

Adresse professionnelle : 14 rue Jeanne d'Asnières – 92110 Clichy – France.

Principales activités :

- Directeur Général Délégué depuis le 15 décembre 1988 ;
- Responsable de l'activité briquets.

Autre mandat en cours :

- Président de Société du Briquet Jetable 75 ("BJ 75") (France).

Autre mandat hors du Groupe BIC :

- Président du Conseil de Surveillance de Société MBD (France).

Administrateurs

◆ **Marie-Pauline Chandon-Moët née Bich**

40 ans, de nationalité française.

Administrateur depuis l'Assemblée Générale du 28 mai 2003, mandat renouvelé par l'Assemblée Générale du 24 mai 2006 jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle statuant en 2009 sur l'exercice 2008.

Détient des actions de SOCIÉTÉ BIC directement et indirectement au travers de la holding familiale, Société MBD. À la date du 31 décembre 2007, cette holding détenait 25,08 % du capital de SOCIÉTÉ BIC, représentant 31,57 % des droits de vote.

Adresse professionnelle : 14 rue Jeanne d'Asnières – 92110 Clichy – France.

Principale activité :

- Responsable du parc immobilier européen du Groupe BIC.

Autres mandats en cours :

- Membre du Conseil de Surveillance de Société MBD (France) ;
- Président de Ferrand SASU (France).

Mandat exercé au cours des cinq dernières années et expiré (hors Groupe BIC) :

- Président-Directeur Général de Ferrand SA (France).

◆ **Gilles Pélisson**

50 ans, de nationalité française.

Administrateur indépendant.

Administrateur depuis l'Assemblée Générale du 22 mai 2001, mandat renouvelé par l'Assemblée Générale du 23 mai 2007 jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle statuant en 2010 sur l'exercice 2009.

Président du Comité des Rémunérations et des Nominations.

Détient 500 actions de SOCIÉTÉ BIC.

Adresse professionnelle : Accor – 110 avenue de France – 75013 Paris – France.

Principale activité :

- Directeur Général d'Accor (France) depuis le 9 janvier 2006.

Autres mandats en cours :

- Administrateur d'Accor (France) ;
- Vice-Président et membre du Conseil de Surveillance du Groupe Lucien Barrière SAS (France) ;
- Représentant permanent de Accor au Conseil de Surveillance de Lenôtre (France) ;
- Président du Conseil de Surveillance de l'ESSEC (France) ;
- Administrateur de Accor Services Italia S.r.l. (ex Gemeaz Cusin S.r.l.), de Sagar S.r.l. et de Sifalberghi S.r.l. (Italie).

Mandats exercés au cours des cinq dernières années et expirés (hors Groupe BIC) :

- Président de Bouygues Telecom (France) ;
- Directeur Général de Bouygues Telecom (France) ;
- Administrateur de TPS, RCBT (Réseau Club Bouygues Telecom) et Club Méditerranée (France) ;
- Administrateur de Scapa Italia S.r.l. (Italie).

◆ **Marie-Henriette Poinot née Bich**

46 ans, de nationalité française.

Administrateur depuis l'Assemblée Générale du 21 mai 1997, dernier mandat renouvelé par l'Assemblée Générale du 24 mai 2006 jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle statuant en 2009 sur l'exercice 2008.

Membre du Comité des Rémunérations et des Nominations.

Détient des actions de SOCIÉTÉ BIC directement et indirectement au travers de la holding familiale, Société MBD. À la date du 31 décembre 2007, cette holding détenait 25,08 % du capital de SOCIÉTÉ BIC, représentant 31,57 % des droits de vote.

Adresse professionnelle : Société Options, 1 chemin du bois des remises – 78130 Les Mureaux – France.

Principale activité :

- Directeur Stratégies du Groupe Options (France).

Autre mandat en cours :

- Membre du Comité stratégique d'Options SAS (France).

Mandats exercés au cours des cinq dernières années et expirés (hors Groupe BIC) :

- Administrateur de Tosniop SA (France) ;
- Membre du Conseil de Surveillance d'Options SA (France) ;
- Administrateur de Ferrand SA (France).



◆ **Olivier Poupart-Lafarge**

65 ans, de nationalité française.

Administrateur indépendant.

Administrateur depuis l'Assemblée Générale du 25 mai 2000, dernier mandat renouvelé par l'Assemblée Générale du 24 mai 2006 jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle statuant en 2009 sur l'exercice 2008.

Membre du Comité d'Audit.

Détient 2 500 actions de SOCIÉTÉ BIC.

Adresse professionnelle : Société Bouygues – 32 avenue Hoche – 75008 Paris – France.

Principales activités :

- Directeur Général Délégué de Bouygues (France) depuis 2003 ;
- Membre du Collège Conseil National de la Comptabilité (France) depuis 2007.

Autres mandats en cours :

- Administrateur de Bouygues SA, Bouygues Telecom, Télévision Française 1 (TF1), Colas, Alstom (France) ;
- Représentant permanent de la société Bouygues dans les sociétés Bouygues Immobilier et Bouygues Construction (France).

Mandats exercés au cours des cinq dernières années et expirés (hors Groupe BIC) :

- Directeur Général Stratégies et Finances de Bouygues (France) ;
- Administrateur de SCDM (France).

◆ **Frédéric Rostand**

45 ans, de nationalité française.

Administrateur indépendant.

Administrateur depuis l'Assemblée Générale du 28 mai 2003, mandat renouvelé par l'Assemblée Générale du 24 mai 2006 jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle statuant en 2009 sur l'exercice 2008.

Membre du Comité d'Audit.

Membre du Comité des Rémunérations et des Nominations.

Détient 1 000 actions de SOCIÉTÉ BIC.

Adresse professionnelle : Générale de Santé SA – 96 avenue d'Iéna – 75116 Paris – France.

Principale activité :

- Président du Directoire de la Générale de Santé SA (France) depuis 2007.

Autres mandats en cours :

- Président de la Compagnie Générale de Santé SAS (France) ;
- Président-Directeur Général de la Générale de Santé Cliniques (France).

Mandats exercés au cours des cinq dernières années et expirés (hors Groupe BIC) :

- Président du directoire de Saint Louis Sucre SA (France) ;
- Membre du directoire de Südzucker AG (Allemagne) ;
- Représentant de Saint Louis Sucre SA Président de SFOP (France) ;
- Représentant de Saint Louis Sucre SA Président de Saint Louis Sucre International (France) ;
- Président du Conseil de Surveillance de COFA (France) ;

- Représentant permanent de Saint Louis Sucre administrateur de Sucrieries de Bourgogne (France) ;
- Administrateur des sociétés 1829 Victor Fauconnier (anciennement dénommée Distilleries Ryssen) (France), d'Eastern Sugar BV (Pays-Bas), de la Raffinerie Tirmemontoise (Belgique) et de Ebro Puleva (Espagne) ;
- Vice-Président du Conseil de Surveillance de Slaska Spolka Cukrowa SA (Pologne).

◆ **Société MBD**

Société en commandite par actions immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 389 818 832, dont le siège social est situé 1 Place Paul Verlaine – 92100 Boulogne-Billancourt – France.

Administrateur depuis l'Assemblée Générale du 24 mai 2006 jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle statuant en 2009 sur l'exercice 2008.

Membre du Comité d'Audit.

À la date du 31 décembre 2007, Société MBD détenait 25,08 % du capital de SOCIÉTÉ BIC, représentant 31,57 % des droits de vote. Représentant permanent au Conseil d'Administration de SOCIÉTÉ BIC : Édouard Bich, 44 ans, de nationalité française, dont la principale activité est la gérance de Société MBD et dont l'adresse professionnelle est 7 route du village – 1195 Dully (Suisse). Édouard Bich détient des actions de SOCIÉTÉ BIC directement et indirectement (par le biais de la détention d'actions de Société MBD).

◆ **Antoine Treuille**

59 ans, de nationalité française.

Administrateur indépendant.

Administrateur depuis l'Assemblée Générale du 21 mai 1997, dernier mandat renouvelé par l'Assemblée Générale du 24 mai 2006 jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle statuant en 2009 sur l'exercice 2008.

Président du Comité d'Audit.

Détient 602 actions de SOCIÉTÉ BIC.

Adresse professionnelle : Altamont Capital Partners LLC – 780 Third Avenue – Floor 15 – New-York – NY10017 – États-Unis.

Principale activité :

- Executive Managing Partner de Altamont Capital Partners (États-Unis).

Autres mandats en cours :

- Administrateur d'Eramet (France) ;
- Executive Managing Director de Mercantile Capital Partners (États-Unis) ;
- Président de Charter Pacific Corporation (États-Unis) ;
- Director of the Board des sociétés Partex Corporation, Harris Interactive, Inc., Harlen Furniture, LLC et Imperial Headwear, Inc. (États-Unis).

Mandats exercés au cours des cinq dernières années et expirés (hors Groupe BIC) :

- Director of the Board de Skip's Clothing, Inc., de Eye Care Centers of America, de Chicken Out Corporation, de Special Metal Corporation et de Dry Ice Corporation (États-Unis).



Directeur Général Délégué

♦ Marie-Aimée Bich-Dufour

49 ans, de nationalité française.

Directeur Général Délégué depuis 1995.

Directeur Juridique.

Détient des actions de SOCIÉTÉ BIC directement et indirectement au travers de la holding familiale, Société MBD. À la date du 31 décembre 2007, cette holding détenait 25,08 % du capital de SOCIÉTÉ BIC, représentant 31,57 % des droits de vote.

Adresse professionnelle : SOCIÉTÉ BIC – 14 rue Jeanne d'Asnières – 92110 Clichy – France.

Autres mandats en cours :

- Administrateur des sociétés BIC Portugal SA (Portugal), BIC Iberia SA (Espagne), BIC Viorex SA (Grèce), BIC Holdings Southern Africa (Pty.) Ltd. (Afrique du Sud), Sheaffer (Hong Kong) Co. Ltd. (Hong Kong), BIC Stationery (Shanghai) Co. Ltd. (Chine), BIC (Shanghai) Stationery Manufacturing Co. Ltd. (Chine), BIC India Pvt. Ltd. (Inde), BIC Products Pte. Ltd. (Inde), BWI Manufacturing India Pvt. Ltd. (Inde), BIC Japan KK (Japon), BIC Malaysia Sdn. Bhd. (Malaisie), Mondial Sdn. Bhd. (Malaisie), BIC-GBA Sdn. Bhd. (Malaisie), BIC Product (Singapore) Pte. Ltd. (Singapour), BIC Product (Asia) Pte. Ltd. (Singapour), BIC Product (Korea) Ltd. (Corée du Sud), BIC Product (Thaïlande) Ltd. (Thaïlande) ;
- Gérant des sociétés Bic GmbH, A. Hauser GmbH & Co. KG et A. Hauser Verwaltungsgesellschaft mbH (Allemagne).



Informations sociales

➔ EFFECTIF

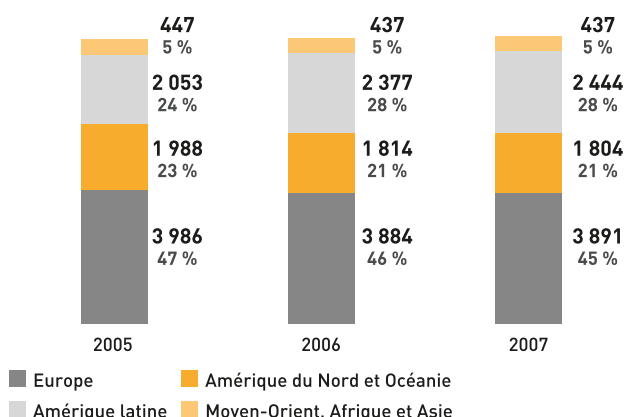
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2007, BIC comptait au total 8 576 salariés permanents et 855 temporaires à travers 47 pays dans le monde. Les variations du nombre d'employés par zone géographique se présentent comme suit :

EFFECTIF 2005 à 2007 PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

EFFECTIF PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE GROUPE BIC	DÉCEMBRE 2005	DÉCEMBRE 2006	DÉCEMBRE 2007	VARIATION 2007/2006
Europe	3 986	3 884	3 891	+ 7
Amérique du Nord et Océanie	1 988	1 814	1 804	(10)
Amérique latine	2 053	2 377	2 444	+ 67
Moyen-Orient, Afrique et Asie	447	437	437	0
TOTAL EFFECTIFS PERMANENTS EN ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN	8 474	8 512	8 576	+ 64
Temporaires	792	899	855	(44)
TOTAL EN ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN	9 266	9 411	9 431	+ 20

En 2007, les effectifs permanents sont en hausse de 64. Cette hausse s'explique principalement par la progression des effectifs dans les usines de production de rasoirs et de briquets, ainsi que dans l'unité d'emballage de Charlotte (États-Unis). Ailleurs, les effectifs sont stables ou en baisse.

EFFECTIFS PERMANENTS PAR CONTINENT



L'effectif permanent (en contrat à durée indéterminée) représente 91 % de l'effectif du Groupe. L'effectif temporaire, qui a diminué en 2007, représente 9 % de l'effectif, réparti entre personnel intérimaire, contrats à durée déterminée et stagiaires d'école ou d'université. Les travailleurs temporaires se trouvent principalement aux États-Unis et en France. Ils sont employés en production (79 % des effectifs temporaires), en support à la vente (7 %) et dans la distribution (5 %), essentiellement en raison de la forte saisonnalité des activités de BIC.

Les **femmes** représentent 41 % des effectifs permanents du Groupe, soit 1 % de moins qu'en 2006. Elles représentent 38 % des effectifs en Europe - Moyen-Orient - Afrique, 46 % en Amérique du Nord, 40 % en Amérique latine et 37 % en Asie.

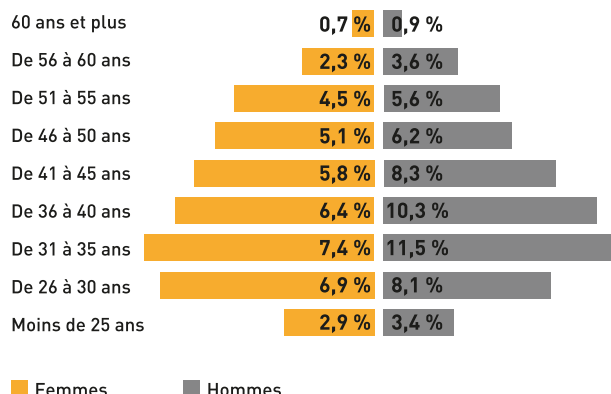
Les **managers** représentent environ 22 % des effectifs permanents du Groupe, en 2007 comme en 2006. Selon la définition du Groupe BIC, la caractéristique principale d'un manager est qu'il coordonne un ensemble de moyens qui lui sont confiés, avec le degré d'autonomie et de responsabilité nécessaire à la réalisation d'objectifs au moins annuels. Le management peut porter sur une équipe, sur des projets, sur un processus, une technique ou sur un portefeuille de clients ou de fournisseurs.

En 2007, 31 % de ces managers sont des femmes, alors que 16 % des Directeurs et cadres supérieurs sont des femmes.

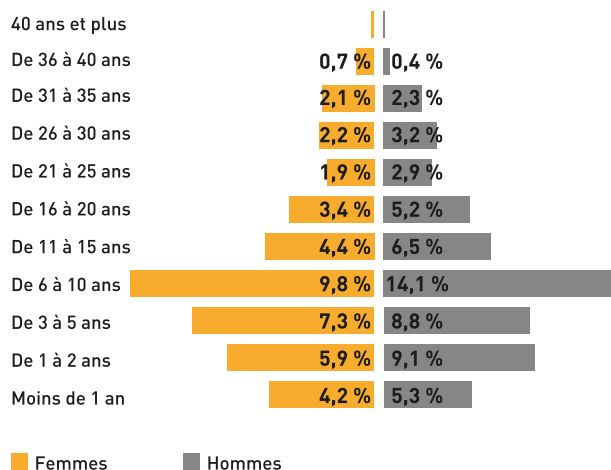
En 2007, les **managers** de BIC ont en moyenne 41 ans (42 ans pour les hommes et 39 ans pour les femmes) et une ancienneté moyenne de 10 ans (11 ans pour les hommes et 9 ans pour les femmes).

En 2006, une analyse des données démographiques de l'ensemble du Groupe BIC avait démontré que la moyenne d'âge des salariés permanents BIC était de 39 ans et l'ancienneté moyenne de 10 ans. Il existait toutefois des disparités d'un continent à l'autre : 39 ans d'âge moyen et 11 ans d'ancienneté moyenne en Europe, 44 ans d'âge moyen et 10 ans d'ancienneté en Amérique du Nord et Océanie, 34 ans d'âge moyen et 7 ans d'ancienneté en Amérique latine et 36 ans d'âge moyen et 4 ans d'ancienneté en Asie. Une nouvelle analyse statistique sur la population totale de BIC sera réalisée fin 2008.

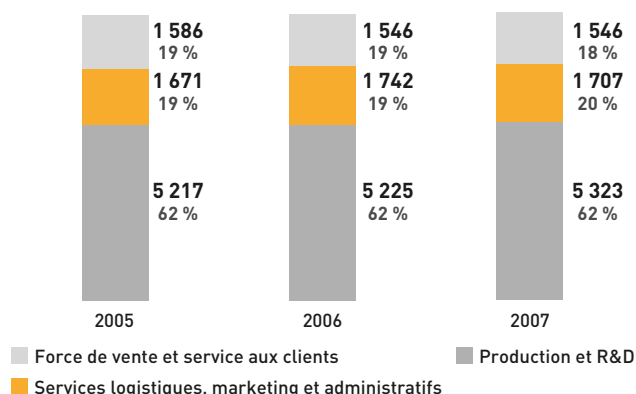
GROUPE BIC - ÂGE MOYEN :



GROUPE BIC - ANCIENNETÉ MOYENNE :



EFFECTIFS PERMANENTS PAR PÔLE D'ACTIVITÉ

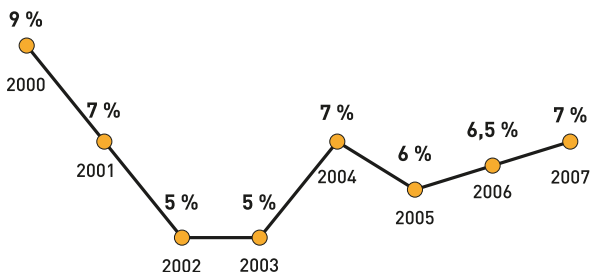


Les effectifs par pôle d'activité sont constants depuis trois ans, ce qui traduit la stabilité du mode d'organisation.



Le **taux de départ volontaire** du Groupe est de 7 % en 2007, alors qu'il était de 6,5 % en 2006.

En 2007, la hausse du taux de départ volontaire est due à un accroissement des départs en Asie et en Europe de l'Est, à cause d'une grande tension sur le marché du travail dans ces régions.



Pour ses **recrutements**, le Groupe a développé depuis plusieurs années une politique de mobilité et de promotion interne active, qui s'appuie sur des outils de gestion de carrière (Plan de Développement Individuel, Plan de Succession, accélérateurs de talents, etc.) qui sont utilisés efficacement.

En 2007, pour les quatre premiers niveaux de managers, **le taux de promotion interne a été de 80 %**, un taux élevé et comparable à ceux de 2006 et de 2005 (82 %).

D'autre part, le Groupe a réalisé quelque 250 recrutements externes de cadres intermédiaires ou débutants et quelque 750 recrutements d'ouvriers et employés.

Le Groupe ne connaît pas de difficulté de recrutement externe, grâce à la mise en œuvre d'outils innovants et qualitatifs (adresse internet : humanresources@bicworld.com) qui valorisent la notoriété de l'entreprise sur le marché de l'emploi international, et grâce à la collaboration avec des cabinets de recrutement spécialisés de renommée internationale. En interne, le Groupe a renforcé, depuis plusieurs années, les compétences de ses managers aux techniques de recrutement et a développé une nouvelle procédure de sélection et de traçabilité plus performante.

➔ ORGANISATION DU TRAVAIL

Les modes d'organisation et d'aménagement du temps du travail sont déterminés sur la base des prévisions des besoins de production de chaque site et du service à délivrer aux clients. BIC travaille continuellement à l'amélioration de ses modes d'organisation. Le niveau d'heures supplémentaires réalisées est strictement mesuré et encadré dans les établissements où cette pratique est utilisée.

Le taux d'absentéisme (hors accidents du travail et maternité) reste faible et décroît légèrement en 2007, soit en moyenne 1,8 % dans le Groupe contre 1,9 % en 2006, 1,7 % en 2005 et 1,9 % en 2004. Le taux d'absentéisme incluant les absences pour accidents de travail et maternité reste également faible et stable à 2,6 %.

Depuis plusieurs années, la Direction des Ressources Humaines sensibilise les Directions des établissements en publiant régulièrement au niveau du Groupe une analyse comparative des résultats détaillés de chacun d'entre eux, et en menant des plans d'action spécifiques.

➔ TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

En 2007, le nombre de travailleurs handicapés, recensés dans les sites les plus importants du Groupe est de 66 (hors emplois indirects liés à la sous-traitance) : 39 sont employés en Europe, 22 sont en Amérique du Sud, et 5 en Amérique du Nord.

➔ RÉMUNÉRATIONS

Dans le Groupe, le coût moyen annuel par employé (charges sociales incluses) est de 44 000 euros en 2007, soit une diminution de 3 % par rapport à 2006 à taux réel.

L'analyse à taux de change constant montre une faible augmentation de + 0,3 % par rapport à 2006. Globalement, cette faible augmentation est due à :

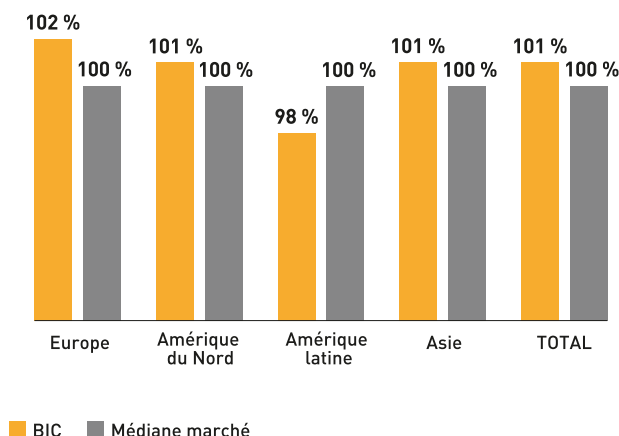
- l'augmentation du salaire moyen brut (+ 0,4 %) ;
- la diminution des rémunérations variables (- 8 %) car les résultats de l'année 2007 ont été inférieurs aux objectifs fixés ;
- la baisse de 2,5 % des charges sociales et autres avantages.

La reconnaissance de la performance individuelle et de la performance des équipes de travail est un élément essentiel de la politique de rémunération du Groupe BIC. Ainsi, pour les managers, les augmentations de salaire sont fondées sur le mérite individuel (excepté dans certains pays ayant des obligations légales en matière d'augmentations générales). Les rémunérations variables liées à la performance représentent en moyenne 15 % des salaires de base bruts des cadres du Groupe.

Les différences de rémunération entre les employés sont justifiables ; elles reflètent les responsabilités confiées, l'expérience, la performance, le potentiel et tiennent compte des spécificités des marchés locaux.

En 2007, une analyse complète de la compétitivité externe des salaires de base des managers a été menée. Pour les quelque 47 pays où BIC est présent, les données médianes marchées 2007 par *level* BIC ont été fournies par HayGroup. Les résultats ont montré qu'en moyenne, les managers de BIC sont positionnés légèrement au-dessus de la médiane de leur marché local, conformément à la politique de rémunération du Groupe.

RÉSULTATS DE L'ÉTUDE 2007 :



Le Groupe BIC s'enrichit des différences et proscrit formellement tout élément discriminatoire tel que la race, la religion, le sexe ou l'âge.

➔ RELATIONS PROFESSIONNELLES ET BILAN DES ACCORDS COLLECTIFS

L'année a été marquée, dans les unités françaises, par le renouvellement de certaines institutions représentatives du personnel et par des négociations engagées et conclues sur notamment l'intéressement et la participation.

Le plan d'épargne retraite collective inter-entreprise a reçu ses premiers versements en 2007. 58 % des salariés en France ont placé leur participation 2006 dans le PERCO, ce qui démontre le succès de la campagne de communication et sensibilisation au problème des financements des retraites dans les décennies à venir que BIC a effectué auprès de ses salariés.

La mise en place de l'interdiction de fumer au 1^{er} février 2007 a été l'occasion de débats et d'échanges de vues avec les représentants des salariés. Des solutions d'accompagnement ont été mises en place dans certains sites pour aider les collaborateurs à arrêter de fumer.

➔ DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES ET FORMATION

Les valeurs de responsabilité et d'éthique mises en avant par BIC vont de pair avec une préoccupation constante pour l'épanouissement professionnel des collaborateurs du Groupe. Celle-ci se traduit par la mise en œuvre de programmes de formation et de développement destinés à renforcer les compétences et l'employabilité des salariés.

Identifier et préparer les futurs dirigeants

Dans des marchés où les ressources humaines de qualité sont de plus en plus recherchées et parfois même en pénurie, il est fondamental de concentrer ses efforts sur l'identification et le développement des ressources clés.

Les "talents", dont le rôle est crucial pour le développement de l'entreprise, font l'objet d'une attention particulière et de plans de développement sur mesure. En 2007, comme chaque année, en s'appuyant sur une analyse détaillée de notre organisation et de nos ressources, un plan de succession a été validé par le Président et le Directeur Général.

La formation, un enjeu déterminant pour le Groupe

Valorisants pour les collaborateurs, la formation et le développement répondent également à des objectifs essentiels pour BIC. Ils contribuent notamment à diffuser les valeurs du Groupe, à améliorer le fonctionnement opérationnel des équipes et de leurs managers et à repérer et développer les compétences des futurs leaders.

Ces actions de progrès sont déployées grâce à l'implication active des Directeurs Généraux et des Directeurs Opérationnels

dans le cadre du programme "People Development" et via BIC University.

BIC apporte une attention particulière à la mesure de la qualité des formations et s'appuie pour cela sur un partenaire, FORMETRIS, qui permet d'évaluer précisément la qualité des programmes mis en place. En 2007, les formations ont eu un indice de satisfaction très élevé de 80 sur une échelle de 0 à 100.

La formation chez BIC est classée sujet numéro 1 de satisfaction par les collaborateurs dans les enquêtes d'opinion réalisées en Europe, aux États-Unis et en Amérique latine.

Développer les compétences de management

Créé en 1998, BIC University est un centre de formation de l'entreprise dont le but est de développer de fortes compétences de management au sein du Groupe afin de faciliter le partage de la culture et le travail en équipe à travers les géographies et les fonctions. Son programme propose des formations locales et globales sur quatre continents. En 2007, plus de 15 700 jours de formation ont été dispensés.

Parmi les programmes innovants mis en place par BIC University en 2007, on peut notamment retenir : le Mini MBA, le Master BIC University ou un programme orienté "Consumer Marketing".

Le Mini-MBA est un véritable programme qualifiant créé en collaboration avec le M.I.P. (Management Institute of Paris) et dont l'objectif est de donner aux jeunes managers le niveau de connaissance le plus actuel dans les différentes fonctions clés de l'entreprise (stratégie, finance, vente, marketing, RH, chaîne logistique, production). Près de 100 managers ont d'ores et déjà participé à ce programme.

Le Master Bic University (M.B.U.) est un programme de développement des capacités de leadership qui se déroule sur 3 ans. Il est animé par plusieurs consultants-coachs qui accompagnent de manière personnalisée les participants avec de nombreuses mises en situation.

Développer les compétences de nos équipes marketing dans le domaine de la prise en compte des besoins du consommateur est un des points clés de notre stratégie d'entreprise. C'est la raison pour laquelle BIC University a mis en place un programme original en partenariat avec l'ESSEC et HEC. Plusieurs dizaines de participants suivront ce programme d'une durée de 6 jours en 2008.

Dans un souci de développement de l'ensemble des équipes de l'entreprise, un cycle de conférences bimestrielles a été mis en place en 2007. Des intervenants de haut niveau, experts reconnus dans leur domaine d'activité (innovation, marketing, people development, évolution de la distribution,...), sont ainsi régulièrement sollicités pour présenter les dernières évolutions et tendances.

BIC University s'est également associée à l'IMD de Lausanne afin de permettre à six à huit personnes, chaque année, de participer à un des programmes phares de l'Institut : Orchestrating Winning Performance (O.W.P.).

Les œuvres sociales

Pour l'année 2007, BIC a consacré 1,406 million d'euros aux œuvres sociales de ses filiales en France, définies à l'article R432-2 du Code du travail, soit 3,5 % de plus qu'en 2006.



Données environnementales

➔ L'ENVIRONNEMENT CHEZ BIC

Un comportement éthique envers nos salariés, consommateurs, clients, fournisseurs et Actionnaires est un principe de travail fondamental et prioritaire pour le Groupe BIC. Similairement, BIC poursuit son engagement à protéger l'environnement et à assurer la santé et le bien-être de ses salariés, ses voisins et ses consommateurs. Chaque aspect d'une activité industrielle, de la production à la distribution jusqu'à la fin de vie du produit et de son emballage, génère un impact potentiel au niveau de la santé humaine, de la sécurité ou de l'environnement.

Il est de notre responsabilité de minimiser ces impacts. Le défi consiste à trouver des solutions qui protègent l'homme et l'environnement tout en maintenant la qualité de produit que le consommateur exige. BIC accepte cette responsabilité et ce défi.

Notre approche est de collaborer avec nos salariés, fournisseurs, clients et consommateurs pour identifier, mesurer et minimiser les impacts sur la santé, la sécurité et l'environnement qui proviennent de nos activités de production, de nos produits et de nos emballages.

Pour la quatrième année, BIC publie un rapport de développement durable désormais fusionné avec le rapport annuel.

➔ PÉRIMÈTRE ET CHOIX DES INDICATEURS

SOCIÉTÉ BIC a fait le choix d'appliquer un périmètre plus large que le strict périmètre de l'article 116 de la loi sur les nouvelles régulations économiques qui précise que les informations sur les données environnementales ne s'imposent qu'aux seules sociétés cotées.

Ainsi, afin de fournir des informations pertinentes et adaptées à l'esprit de la loi, BIC fournit les données consolidées dès lors que celles-ci sont disponibles et pertinentes.

Les indicateurs ont été choisis pour permettre une meilleure lisibilité d'ensemble des données. Seuls les indicateurs représentatifs de l'activité du Groupe et de l'impact de ses activités industrielles sur l'environnement ont été sélectionnés.

Les données présentées proviennent de la consolidation des informations de l'ensemble des usines des filiales françaises et étrangères, sauf si seules les données locales sont disponibles ou si elles sont plus pertinentes que les informations consolidées. Sont visés ici toutes les usines du Groupe BIC fabriquant des produits finis ou semi-finis à destination de la vente au grand public, ainsi que nos sociétés d'ingénierie et les principaux entrepôts de BIC.

➔ EXISTENCE AU SEIN DE L'ACTIVITÉ DE STRUCTURES INTERNES DE GESTION DE L'ENVIRONNEMENT. MOYENS CONSACRÉS À LA RÉDUCTION DES RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT

L'approche générale du Groupe BIC en matière de protection de l'environnement est précisée dans le document "Politique Santé, Sécurité, Environnement du Groupe BIC" signé par le Président et Directeur Général en avril 2005.

Parmi d'autres engagements, cette politique oblige chacune des usines BIC à mettre en place un Système de Management Environnemental (SME). Le Groupe BIC a préparé un ensemble de règles à suivre pour un Système de Management qui réponde à la fois aux besoins spécifiques de nos usines et à notre objectif d'amélioration continue de nos performances environnementales. Le Groupe a également préparé un Guide destiné à aider les usines qui n'ont pas encore de Système de Management formalisé.

La mise en place de Systèmes de Management est effectuée à 99 % pour l'Environnement et à 98 % pour la Santé Sécurité.

Les usines récemment acquises seront associées à la démarche environnementale.

Outre la mise en place des SME, les sites de production BIC continuent de s'engager dans de nombreux projets destinés à améliorer l'environnement.

➔ DÉMARCHES D'ÉVALUATION OU DE CERTIFICATION ENTREPRISES EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT

Le Groupe BIC a demandé aux usines BIC de mettre en place un Système de Management environnemental conforme aux règles internes du Groupe. Le cas échéant, chaque site a la liberté d'aller au-delà de ces exigences Groupe. L'objectif est d'avoir une amélioration continue des performances environnementales.

La certification ISO 14001 n'est pas mise en place dans l'ensemble du Groupe, mais seulement pour certaines usines qui ont choisi cette voie pour progresser. Cependant, nous n'imposons ni n'interdisons le recours à cette certification.

➔ MESURES PRISES, LE CAS ÉCHÉANT, POUR ASSURER LA CONFORMITÉ DE L'ACTIVITÉ AUX DISPOSITIONS LÉGISLATIVES ET RÉGLEMENTAIRES APPLICABLES EN CETTE MATIÈRE

Les sites planifient et réalisent des contrôles quotidiens et périodiques, afin de répondre aux dispositions réglementaires locales. Selon le besoin, ces contrôles sont réalisés en interne



ou avec l'assistance de prestataires extérieurs. Si une non-conformité est mise en évidence lors du contrôle, un plan d'action est mis en place pour y remédier.

La mise en place du Système de Management environnemental du Groupe permet aux sites d'améliorer l'organisation de leurs contrôles.

Par ailleurs, le Groupe BIC n'anticipe pas de problèmes significatifs liés à la mise en œuvre de la réglementation européenne Reach.

➔ **ORGANISATION MISE EN PLACE POUR FAIRE FACE AUX ACCIDENTS DE POLLUTION AYANT DES CONSÉQUENCES AU-DELÀ DES ÉTABLISSEMENTS**

Dans le cas où des risques d'accidents pourraient avoir des conséquences à l'extérieur de nos usines, des plans d'organisation ont été mis en œuvre.

En particulier nos sites SEVESO disposent d'un Plan d'Opération Interne. Hors de France, certains de nos sites possèdent des plans d'urgence équivalents. À titre d'exemple, tous nos sites des États-Unis et notre site de Nouvelle-Zélande ont un "Emergency Response Plan".

Dans le cas de notre site SEVESO seuil haut, nous avons défini une politique de prévention des risques majeurs et mis en place un système de gestion de la sécurité pour la prévention des accidents majeurs, conformément à l'arrêté ministériel du 10 mai 2000, transposition en droit français de la directive européenne 96/82/CE.

➔ **FORMATION ET INFORMATION SUR L'ENVIRONNEMENT ET LA SÉCURITÉ**

BIC a lancé en 2005 une campagne de sensibilisation des salariés du Groupe au développement durable, par des présentations faites aux managers dans les sites et aussi par des brochures de sensibilisation rédigées dans la langue du pays. En 2007, un module de formation par intranet consacré au développement durable et au programme BIC de développement durable a été mis au point par BIC University. Il est aujourd'hui destiné aux cadres responsables d'équipes et sera étendu à d'autres catégories de salariés en 2008.

La nouvelle politique Santé, Sécurité et Environnement du Groupe BIC a été communiquée à toutes les usines.

Le Groupe BIC ne procède pas à une mesure indépendante des jours de formation dédiés à la Santé, Sécurité et Environnement sur les sites. Les formations Santé, Sécurité et Environnement sont incluses dans les 73 380 heures de formations techniques dispensées en 2007 par le Groupe BIC.

➔ **DÉPENSES ENGAGÉES POUR PRÉVENIR LES CONSÉQUENCES DE L'ACTIVITÉ SUR L'ENVIRONNEMENT**

Les budgets d'investissements liés à l'environnement font partie intégrante des budgets des usines.

Les usines BIC ont planifié des programmes d'amélioration à court et long terme, destinés à prévenir ou minimiser les conséquences sur l'environnement. Un montant de 2,3 millions d'euros a été engagé pour 2007.

➔ **MONTANT DES PROVISIONS ET GARANTIES POUR RISQUES EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT**

La Société est assurée pour la responsabilité civile, au titre de ses installations. La Société est assurée au titre de sa responsabilité environnementale et de sa responsabilité civile, pour les préjudices causés aux tiers. En outre, la Société a souscrit les assurances obligatoires couvrant ses salariés ainsi que des assurances couvrant les dommages aux biens et l'interruption d'activité pour ses biens immobiliers et mobiliers.

En particulier, notre site SEVESO a constitué des garanties financières avec acte de cautionnement bancaire, selon les dispositions réglementaires.

➔ **MONTANT DES INDEMNITÉS VERSÉES AU COURS DE L'EXERCICE EN EXÉCUTION D'UNE DÉCISION JUDICIAIRE**

Aucun.

➔ **ACTIONS MENÉES EN RÉPARATION DES DOMMAGES CAUSÉS À L'ENVIRONNEMENT**

Aucune action significative n'a été nécessaire en 2007.

➔ **CONSOMMATION DE RESSOURCES EN EAU**

La consommation d'eau du Groupe BIC rapportée à la tonne de produits a diminué de 39 % entre 2006 et 2007. La réduction est due essentiellement à une poursuite de la diminution de la consommation d'eau de Sheaffer (USA) qui représente à lui seul 54 % de la consommation totale. Cette forte réduction résulte d'une importante baisse d'activité de ce site.

BIC Rasoirs (France), qui représente 27 % de la consommation d'eau, a également poursuivi ses améliorations avec 19 % de diminution de consommation, principalement par une optimisation de son process.

Au global, 50 % des sites ont réduit leur consommation d'eau conduisant ainsi à une diminution brute de plus de 30 % de l'eau consommée.

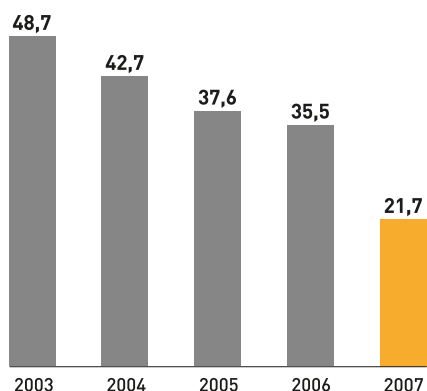


De plus, 11 sites ont augmenté leur production tout en diminuant leur ratio de consommation ; c'est le cas de BIC Viorex (Grèce) qui voit sa production augmenter de 33 % alors que son ratio de consommation diminue de 27 %. Les principales raisons de cette bonne performance sont la réutilisation d'eau issue de la station de traitement des eaux usées et le démontage d'une tour aéro-réfrigérante suite à la mise en circuit fermé du système de refroidissement.

Dans le cadre de la mise en œuvre de Systèmes de Management Environnemental, 10 programmes concernant la réduction de consommation d'eau ont été élaborés.

CONSOMMATION ANNUELLE D'EAU RAPPORTÉE À LA PRODUCTION

GRUPE BIC (Mètres cubes par tonne)



➔ CONSOMMATION DE RESSOURCES EN ÉNERGIE AVEC, LE CAS ÉCHÉANT, LES MESURES PRISES POUR AMÉLIORER L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ET LE RECOURS AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES

Le Groupe BIC a réalisé une réduction de 10 % de l'énergie consommée par tonne de production par rapport à 2006.

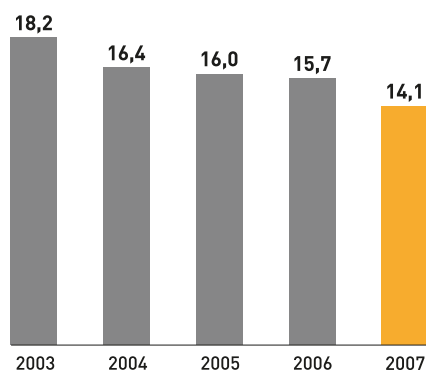
Les améliorations les plus significatives concernent les sites de BIC Boulogne (France), BIC Graphic USA (USA), BIC Viorex (Grèce) et BIC Écriture 2000 (France) avec des réductions de respectivement 26 %, 16 %, 14 % et 8 %.

Les bonnes pratiques développées en matière de consommation d'énergie sont par exemple l'utilisation d'éclairages économes sur les entités de BIC Boulogne (France) et de BIC Graphic USA (USA).

Dans le cadre de la mise en œuvre de Systèmes de Management Environnemental, 22 programmes concernant la réduction de consommation d'énergie ont été élaborés.

CONSOMMATION ANNUELLE D'ÉNERGIE RAPPORTÉE À LA PRODUCTION

GRUPE BIC (Giga joules par tonne)



➔ CONSOMMATION DES RESSOURCES EN MATIÈRES PREMIÈRES

Nous nous attachons à optimiser la quantité de matières premières nécessaires à la fabrication de nos produits et à leur distribution.

Nous avons initié une démarche d'éco-conception pour les produits d'écriture et les rasoirs. Il s'agit d'une approche préventive qui permet d'intégrer les questions environnementales dès la conception du produit.

Des matériaux recyclés sont utilisés dans plusieurs produits d'écriture BIC et BIC Graphic USA lance en 2008 une gamme complète de stylos contenant des matières recyclées.

Dans le cadre de la mise en œuvre de Systèmes de Management Environnemental, 6 programmes concernant la réduction de consommation de matières premières et 2 en matière de packaging ont été élaborés.

➔ DÉCHETS

Déchets industriels dangereux

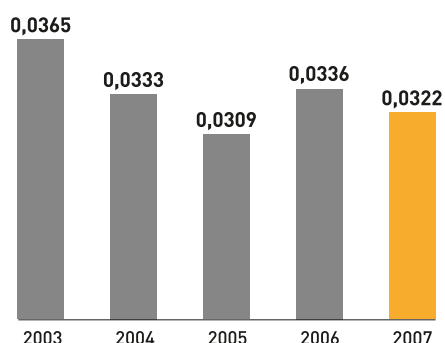
Le Groupe BIC a réalisé une réduction de 4 % de la quantité de déchets dangereux par tonne de production par rapport à 2006.

Les améliorations les plus significatives concernent les sites de BIC Corporation (USA) avec une diminution de 47 %, BIC Ecriture 2000 (France) avec 40 %, BIC Viorex (Grèce) avec 18 % et BIC Amazonia (Brésil) avec 14 %. Par exemple, BIC Amazonia (Brésil) a construit une station de traitement des eaux usées lui permettant de traiter en direct les déchets dangereux liquides.

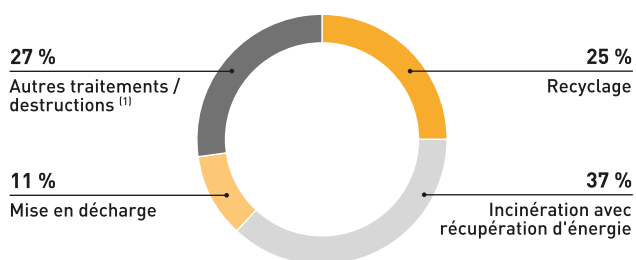
Dans le cadre de la mise en œuvre de Systèmes de Management Environnemental, 33 programmes concernant la gestion des déchets ont été élaborés.



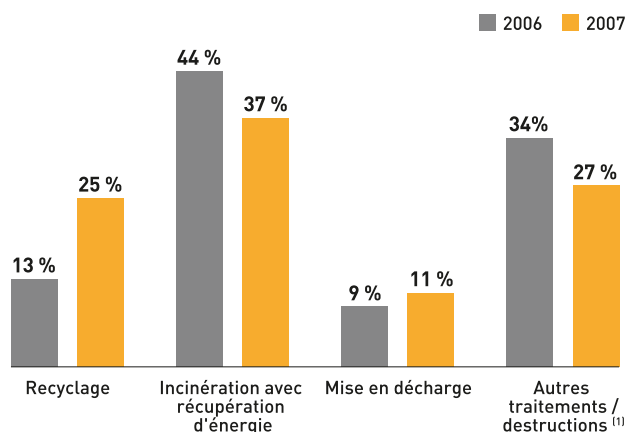
**PRODUCTION ANNUELLE DES DÉCHETS INDUSTRIELS DANGEREUX
RAPPORTÉS À LA PRODUCTION - GROUPE BIC (Tonne par tonne)**



**TRAITEMENT DES DÉCHETS INDUSTRIELS DANGEREUX EN 2007
GROUPE BIC (% du total exprimé en tonne)**



**RÉPARTITION DES DÉCHETS INDUSTRIELS DANGEREUX EN 2006 ET 2007
(% du total exprimé en tonne)**



Déchets industriels non dangereux

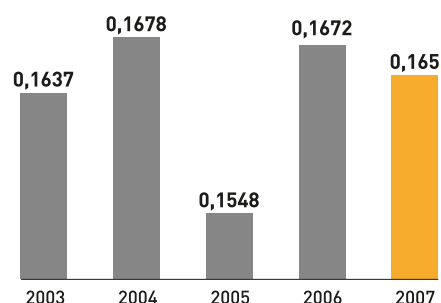
En 2007, nous notons une diminution de 1,3 % de notre production de déchets industriels non dangereux rapportée à la tonne de produit.

Les améliorations les plus significatives concernent les sites de BIC Corporation (USA) avec une diminution de 45 %, BIC Boulogne (France) avec 23 % et BIC Graphic USA (USA) avec 22 %.

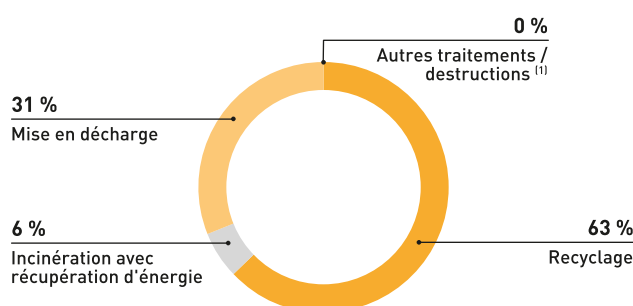
Ainsi, par exemple, BIC Corporation (USA) continue ses actions de réduction des consommations de matières premières et d'amélioration de procédés.

Dans le cadre de la mise en œuvre de Systèmes de Management Environnemental, 33 programmes concernant la gestion des déchets ont été élaborés.

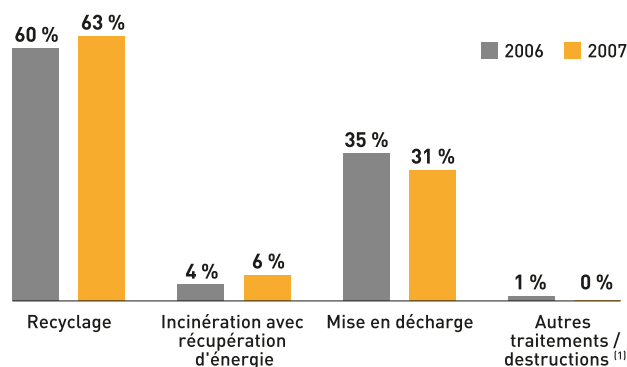
**PRODUCTION ANNUELLE DES DÉCHETS INDUSTRIELS NON DANGEREUX
RAPPORTÉS À LA PRODUCTION - GROUPE BIC (Tonne par tonne)**



**TRAITEMENT DES DÉCHETS INDUSTRIELS NON DANGEREUX EN 2007
GROUPE BIC (% du total exprimé en tonne)**



**RÉPARTITION DES DÉCHETS INDUSTRIELS NON DANGEREUX EN 2006 ET 2007
(% du total exprimé en tonne)**



(1) La catégorie "Autres traitements/destructions" regroupe les autres techniques de traitement des déchets, comme l'incinération sans récupération d'énergie.

➔ **CONDITIONS D'UTILISATION DES SOLS**

En Europe et aux États-Unis, dans le cadre de la restructuration industrielle entraînant des fermetures d'usines, BIC a veillé à ce que la remise en état des sites soit réalisée en accord avec les lois locales et les meilleures pratiques environnementales. Entre 1999 et 2006, BIC a réalisé des études de sols et sous-sols, alors même que la plupart des sites n'étaient soumis à aucune obligation de diagnostic. Les études pollution effectuées sur des sites européens longtemps exploités montrent que notre activité n'a pas généré un impact notable sur les sols et sous-sols.

Pour les sites français assujettis à des exigences réglementaires spécifiques, la politique de prévention des risques de pollution des sols est intégrée dans la démarche.

➔ **REJETS DANS L'AIR, L'EAU, LE SOL AFFECTANT GRAVEMENT L'ENVIRONNEMENT. LES MESURES PRISES POUR LIMITER LES ATTEINTES À L'ÉQUILIBRE BIOLOGIQUE, AUX MILIEUX NATURELS, AUX ESPÈCES ANIMALES ET VÉGÉTALES PROTÉGÉES**

La nature de nos activités industrielles, principalement le moulage et l'assemblage de matières plastiques, a un impact environnemental local relativement faible, comparé à d'autres secteurs industriels. Néanmoins, notre programme développement durable demande que chaque site mesure, évalue et réduise ses impacts environnementaux significatifs.

Le Groupe BIC a quantifié les émissions directes de gaz à effet de serre de ses sites de production pour l'année 2007. Il s'agit des émissions de CO₂ provenant de la combustion des ressources fossiles – majoritairement le gaz naturel et le fuel – principalement utilisées pour chauffer les bâtiments. En appliquant la méthodologie de l'ADEME, Bilan Carbone® V4, juin 2006, la quantité totale d'émissions directes de gaz à effet de serre est estimée à 12 milliers de tonnes équivalent CO₂, soit à une réduction d'1 milliard de tonnes équivalent CO₂ par rapport aux émissions de 2006.

➔ **NUISANCES OLFACTIVES ET SONORES**

Les nuisances olfactives ne sont pas considérées comme significatives dans notre activité.

Concernant les nuisances sonores, des mesures sont faites en limite de propriété dans le cadre de l'instruction des dossiers administratifs compte tenu de la réglementation locale.

Dans l'hypothèse où des nuisances seraient portées à notre connaissance, nous effectuerions des études et mettrions en place des actions correctives adaptées.

➔ **SOUS-TRAITANCE ET MANIÈRE DONT LA SOCIÉTÉ PROMET AUPRÈS DE SES SOUS-TRAITANTS ET S'ASSURE DU RESPECT PAR SES FILIALES DES DISPOSITIONS DES CONVENTIONS FONDAMENTALES DE L'ORGANISATION DU TRAVAIL**

88 % des ventes de BIC proviennent des produits fabriqués dans ses propres usines.

En tant que société leader dans la fabrication de produits de consommation, BIC s'est engagée à avoir un comportement socialement responsable dans le cadre de ses activités professionnelles, de la fabrication à la vente, en passant par le marketing. Le Code de Conduite du Groupe BIC est constitué d'un ensemble de principes professionnels et sociaux que l'on retrouve dans notre engagement à travailler avec des fabricants sous contrat également respectueux de ces principes.

Les principaux sites BIC sont implantés en Afrique du Sud, au Brésil, en Espagne, aux États-Unis, en France, en Grèce et au Mexique. Tous les sites BIC gèrent leurs activités dans le respect des principes professionnels et sociaux énoncés dans le Code de Conduite BIC. Leur engagement est contrôlé dans le cadre d'une procédure d'auto évaluation appliquée dans nos usines.

BIC attend de ses fabricants sous contrat qu'ils respectent le même Code de Conduite. Bien que 12 % seulement des ventes de BIC concernent des produits sous-traités, en papeterie essentiellement, BIC a mis en place un programme spécifique de contrôle du respect de son Code de Conduite par les fabricants sous contrat.

Depuis 2000, BIC applique un programme de Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE) qui fait partie intégrante du processus de qualification des nouveaux produits fabriqués sous contrat. La participation au programme de Responsabilité Sociale de BIC – qui implique le respect du Code de Conduite BIC par les fabricants sous contrat et un audit de leurs usines par un organisme de contrôle externe indépendant – est obligatoire pour tous les fabricants sous contrat de BIC. En 2005, le programme RSE du Groupe BIC a été étendu aux fabricants sous contrats locaux et régionaux qui fabriquent des produits BIC® seulement pour les marchés locaux.

BIC conçoit la Responsabilité Sociale comme un partenariat, au service de valeurs communes, conclu avec ses fabricants sous contrat. Nous avons mis ce partenariat en place en définissant des objectifs et en recherchant l'engagement en faveur de l'amélioration plutôt que l'interruption de la relation. BIC souhaite travailler avec ceux, parmi les fabricants sous contrat, qui manifestent leur engagement en réagissant rapidement et en fournissant un programme d'amélioration détaillé et honnête.



Les principes du Code de Conduite BIC

- un environnement de travail sûr et sain ;
- des salaires équitables et une durée de travail raisonnable ;
- l'interdiction du travail des enfants ;
- l'interdiction du travail obligatoire ou forcé ;
- l'interdiction des discriminations ;
- la liberté d'association ;
- la conformité légale ;
- l'interdiction des tests sur les animaux ;
- la responsabilité environnementale ;
- l'affichage du Code.

Annexe au rapport de gestion du Conseil d'Administration

AUTORISATIONS D'AUGMENTATION DE CAPITAL À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE 2007

SOCIÉTÉ BIC dispose, au 31 décembre 2007, des autorisations suivantes qui lui ont été accordées par l'Assemblée Générale des Actionnaires :

<i>(en millions d'euros)</i>	MONTANT MAXIMAL	DATE DE L'AUTORISATION	DURÉE ET DATE LIMITE DE VALIDITÉ	UTILISATION DE L'AUTORISATION
I – Autorisation d'augmentation de capital avec droit préférentiel de souscription				
- Actions	50	24 mai 2006	26 mois	Non utilisée
- Valeurs mobilières composées	650		23 juillet 2008	
II – Autorisation d'augmentation de capital sans droit préférentiel de souscription				
- Actions	50	24 mai 2006	26 mois	Non utilisée
- Valeurs mobilières composées	650		23 juillet 2008	
III – Autorisation d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices, primes ou autres	Limitations légales	24 mai 2006	26 mois 23 juillet 2008	Non utilisée
IV – Autorisations d'augmentation de capital en faveur des salariés et Mandataires sociaux				
- Attribution gratuite d'actions à émettre	10 % du capital social	19 mai 2005	38 mois 18 juillet 2008	Non utilisée
- Actions réservées aux salariés adhérents d'un plan d'épargne entreprise	3 % du capital social	24 mai 2006	26 mois 23 juillet 2008	
- Options de souscription d'actions	Limitations légales	24 mai 2006	24 mois 23 mai 2008	Utilisée (440 500 options)







2

➔ Document d'information annuel

(Article 221-1-1 du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF))

Liste des informations publiées ou rendues publiques au cours des douze derniers mois liées à la cotation des actions sur Euronext Paris

34

- | | | | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| 1. Communiqués de presse disponibles sur le site de l'AMF :
www.amf-france.org et sur le site de la Société : www.bicworld.com | 34 | 3. Informations publiées au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) disponibles sur le site internet :
www.journal-officiel.gouv.fr | 36 |
| 2. Autres informations permanentes ou occasionnelles disponibles sur le site de l'AMF : www.amf-france.org et/ou sur le site de la Société : www.bicworld.com | 35 | 4. Informations déposées au Greffe du Tribunal de Commerce de Nanterre | 36 |
| | | 5. Autres publications | 36 |

Liste des informations publiées ou rendues publiques au cours des douze derniers mois liées à la cotation des actions sur Euronext Paris

➔ 1. COMMUNIQUÉS DE PRESSE DISPONIBLES SUR LE SITE DE L'AMF : www.amf-france.org ET SUR LE SITE DE LA SOCIÉTÉ : www.bicworld.com

DATE	INTITULÉ
18 janvier 2007	Chiffre d'affaires du 4 ^e trimestre et de l'exercice 2006
8 mars 2007	Résultats de l'exercice 2006
19 avril 2007	Chiffre d'affaires du 1 ^{er} trimestre 2007
23 mai 2007	Assemblée Générale des actionnaires
19 juillet 2007	Chiffre d'affaires du 1 ^{er} semestre 2007
30 août 2007	Résultats du 1 ^{er} semestre 2007
3 septembre 2007	Acquisition de la société Atchison
30 octobre 2007	Résultats du troisième trimestre 2007
12 décembre 2007	Annulation de 551 342 actions de SOCIÉTÉ BIC
16 janvier 2008	Chiffre d'affaires du quatrième trimestre et de l'exercice 2007
27 février 2008	Résultats 2007



➔ **2. AUTRES INFORMATIONS PERMANENTES OU OCCASIONNELLES DISPONIBLES SUR LE SITE DE L'AMF : www.amf-france.org ET/OU SUR LE SITE DE LA SOCIÉTÉ : www.bicworld.com**

DATE	INTITULÉ
10 janvier 2007	Déclaration mensuelle des transactions sur actions propres décembre 2006
7 février 2007	Déclaration du nombre total de droits de vote et du nombre d'actions composant le capital au 31 janvier 2007
8 mars 2007	Déclaration du nombre total de droits de vote et du nombre d'actions composant le capital au 28 février 2007
16 mars 2007	Déclaration des transactions sur actions propres du 9 mars au 16 mars 2007
5 avril 2007	Modalités de mise à disposition du document de référence 2006
10 avril 2007	Déclaration du nombre total de droits de vote et du nombre d'actions composant le capital au 31 mars 2007
11 mai 2007	Déclaration du nombre total de droits de vote et du nombre d'actions composant le capital au 30 avril 2007
12 juin 2007	Déclaration du nombre total de droits de vote et du nombre d'actions composant le capital au 31 mai 2007
6 juillet 2007	Déclaration du nombre total de droits de vote et du nombre d'actions composant le capital au 30 juin 2007
10 août 2007	Déclaration du nombre total de droits de vote et du nombre d'actions composant le capital au 31 juillet 2007
10 août 2007	Descriptif du programme de rachat d'actions
7 septembre 2007	Déclaration du nombre total de droits de vote et du nombre d'actions composant le capital au 31 août 2007
10 septembre 2007	Déclaration des transactions sur actions propres d'août 2007
11 octobre 2007	Déclaration du nombre total de droits de vote et du nombre d'actions composant le capital au 30 septembre 2007
11 octobre 2007	Déclaration des transactions sur actions propres de septembre 2007
13 novembre 2007	Déclaration des transactions sur actions propres du 5 au 11 novembre 2007
20 novembre 2007	Déclaration des transactions sur actions propres du 12 au 18 novembre 2007
22 novembre 2007	Déclaration du nombre total de droits de vote et du nombre d'actions composant le capital au 31 octobre 2007
22 novembre 2007	Déclaration des transactions sur actions propres d'octobre 2007
26 novembre 2007	Déclaration des transactions sur actions propres du 19 au 25 novembre 2007
3 décembre 2007	Déclaration des transactions sur actions propres du 26 novembre au 2 décembre 2007
10 décembre 2007	Déclaration des transactions sur actions propres du 3 décembre au 9 décembre 2007
11 décembre 2007	Déclaration des transactions sur actions propres de novembre 2007
11 décembre 2007	Déclaration du nombre total de droits de vote et du nombre d'actions composant le capital au 30 novembre 2007
7 janvier 2008	Déclaration des transactions sur actions propres du 17 décembre au 23 décembre 2007
10 janvier 2008	Déclaration du nombre total de droits de vote et du nombre d'actions composant le capital au 31 décembre 2007
10 janvier 2008	Déclaration des transactions sur actions propres de décembre 2007
21 janvier 2008	Déclaration des transactions sur actions propres du 14 janvier au 20 janvier 2008
28 janvier 2008	Déclaration des transactions sur actions propres du 21 janvier au 27 janvier 2008
5 février 2008	Déclaration des transactions sur actions propres du 28 janvier au 3 février 2008
12 février 2008	Déclaration des transactions sur actions propres du 4 février au 10 février 2008
12 février 2008	Déclaration du nombre total de droits de vote et du nombre d'actions composant le capital au 31 janvier 2008
13 février 2008	Déclaration du nombre total de droits de vote et du nombre d'actions composant le capital au 31 janvier 2008
18 février 2008	Déclaration des transactions sur actions propres du 11 février au 17 février 2008



➔ Document d'information annuel

Liste des informations publiées ou rendues publiques au cours des douze derniers mois liées à la cotation des actions sur Euronext Paris

➔ 3. INFORMATIONS PUBLIÉES AU BULLETIN DES ANNONCES LÉGALES OBLIGATOIRES (BALO) DISPONIBLES SUR LE SITE INTERNET : www.journal-officiel.gouv.fr

DATE	NATURE DE L'INFORMATION
14 février 2007	Chiffre d'affaires et situations trimestrielles
13 avril 2007	Assemblée d'Actionnaires
30 avril 2007	Comptes annuels
4 mai 2007	Chiffre d'affaires et situations trimestrielles
25 juillet 2007	Comptes annuels
27 juillet 2007	Chiffre d'affaires et situations trimestrielles
14 septembre 2007	Comptes intermédiaires
7 novembre 2007	Chiffre d'affaires et situations trimestrielles
13 février 2008	Chiffre d'affaires et situations trimestrielles

➔ 4. INFORMATIONS DÉPOSÉES AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE

DATE	NATURE DE L'INFORMATION
10 avril 2007	Augmentation du capital social Publication au Quotidien Juridique du 22 mars 2007
6 juillet 2007	Dépôt des comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2006
27 juillet 2007	Nomination d'un nouveau Commissaire aux Comptes titulaire et suppléant Publication au Quotidien Juridique du 24 juillet 2007
18 janvier 2008	Réduction du capital social Publication au Quotidien Juridique du 20 décembre 2007

➔ 5. AUTRES PUBLICATIONS

DATE	NATURE DE L'INFORMATION	Support
4 mai 2007	Convocation – Assemblée Générale Annuelle du 23 mai 2007	Le Quotidien Juridique





3

➔ **Informations financières
consolidées**

**Compte de résultat consolidé de
l'exercice clos le 31 décembre 2007** 39

**Bilan consolidé de l'exercice clos
le 31 décembre 2007** 40

Actif 40

Passif 41

**Tableau de flux de trésorerie consolidé
de l'exercice clos le 31 décembre 2007** 42

**Tableau de variation des capitaux
propres consolidés de l'exercice clos
le 31 décembre 2007** 44

Notes aux comptes consolidés 45

**Rapport des Commissaires aux
Comptes sur les comptes consolidés** 87



Compte de résultat consolidé de l'exercice clos le 31 décembre 2007

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31 DÉC. 2005	31 DÉC. 2006	31 DÉC. 2007
Chiffre d'affaires	3	1 380 750	1 448 101	1 456 088
Coût des ventes	4	(706 600)	(738 509)	(741 063)
Marge brute d'exploitation		674 150	709 592	715 025
Coûts de distribution	4	(225 653)	(232 970)	(234 574)
Frais généraux	4	(137 765)	(143 953)	(142 100)
Autres charges d'exploitation	4	(77 964)	(86 790)	(94 749)
Autres produits et charges opérationnels	5	5 506	8 019	12 204
Résultat d'exploitation		238 274	253 898	255 806
Coût de l'endettement financier	6	(5 596)	(3 577)	(5 859)
Autres produits/charges financiers nets	6	5 472	6 724	11 249
Résultat brut avant impôts		238 150	257 045	261 196
Impôts sur les bénéfices	7	(81 599)	(86 423)	(87 762)
Résultat net des activités continues		156 551	170 622	173 434
Résultat des activités arrêtées ou en cours de cession		-	-	-
Résultat de l'ensemble consolidé		156 551	170 622	173 434
Intérêts minoritaires	19	(111)	(404)	(557)
Résultat net part du Groupe		156 440	170 218	172 877
Résultat net par action <i>(en euros)</i>	8	3,11	3,43	3,51
Résultat dilué par action <i>(en euros) *</i>	8	3,10	3,41	3,50
Nombre moyen d'actions en circulation net des actions propres sur la période	8	50 330 582	49 661 931	49 244 579

* Les éléments dilutifs pris en compte sont les options de souscription d'actions.



Bilan consolidé de l'exercice clos le 31 décembre 2007

➔ ACTIF

(en milliers d'euros)	Notes	31 DÉC. 2005	31 DÉC. 2006	31 DÉC. 2007
Immobilisations corporelles nettes	10-1, 10-2	367 545	356 606	344 716
Immeubles de placement	10-3	20 988	17 575	14 984
Goodwill nets	11	186 691	189 114	193 673
Immobilisations incorporelles nettes	12	30 054	39 864	39 312
Participation dans les entreprises associées		79	79	78
Autres actifs non courants	14	28 717	25 859	19 518
Impôts différés	23	111 510	102 042	91 558
Instruments dérivés financiers	24	34	35	120
Actifs non courants		745 618	731 174	703 959
Stocks et en-cours	15	318 070	293 616	333 341
Créance d'impôt exigible		13 308	13 950	11 283
Clients et autres créances	16	346 711	348 449	345 984
Autres actifs courants		15 840	14 938	11 556
Instruments dérivés financiers courants	24	0	16 344	473
Autres actifs financiers courants	TFT	16 128	26 996	22 789
Trésorerie et équivalents de trésorerie	16	112 006	176 663	200 547
Actifs immobilisés destinés à être cédés	10-4	0	1 216	1 125
Actifs courants		822 063	892 172	927 098
TOTAL DE L'ACTIF		1 567 681	1 623 346	1 631 057

TFT : Cf. Tableau de flux de trésorerie consolidé.



➔ **PASSIF**

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31 DÉC. 2005	31 DÉC. 2006	31 DÉC. 2007
Capital	17	190 769	188 201	186 439
Réserves/résultat consolidés		812 347	900 250	1 001 990
Écarts de conversion		52 016	13 108	(12 407)
Couverture des flux de trésorerie		(3 941)	8 693	(1 758)
Capitaux propres part du Groupe		1 051 191	1 110 252	1 174 264
Intérêts minoritaires	19	1 313	1 696	219
Capitaux propres		1 052 504	1 111 948	1 174 483
Emprunts et dettes financières non courants	20	769	26 555	23 321
Provision pour retraites	22	152 241	135 565	104 099
Provisions	21	29 622	31 966	27 969
Impôts différés	23	16 601	25 344	18 311
Contrats de couverture non courants	24	5	18	315
Passifs non courants		199 238	219 448	174 015
Fournisseurs et comptes rattachés		109 597	93 688	92 352
Emprunts et dettes financières courants	20	23 979	30 466	29 097
Dettes d'impôt exigible		38 846	25 919	29 352
Autres dettes courantes		136 433	138 221	129 966
Contrats de couverture courants	24	7 084	3 656	1 792
Passifs courants		315 939	291 950	282 559
TOTAL DU PASSIF		1 567 681	1 623 346	1 631 057



Tableau de flux de trésorerie consolidé de l'exercice clos le 31 décembre 2007

<i>(en milliers d'euros)</i>		Notes	31 DÉC. 2005	31 DÉC. 2006	31 DÉC. 2007
Activité d'exploitation					
	Résultat net	CR	156 440	170 218	172 877
Produits et charges n'ayant pas entraîné de flux de trésorerie :					
	Intérêts minoritaires	CR	111	404	557
	Amortissements des immobilisations incorporelles, corporelles et immeubles de placement	4,10,11, 12, 21, 22	80 325	79 750	79 191
	Perte de valeur		4 155	2 280	1 454
	Autres provisions à l'exception des provisions sur actifs courants		4 134	447	(8 165)
	Couverture des flux de trésorerie	24	389	318	(3 574)
	Charge liée aux primes d'options		-	2 017	2 301
	Reconnaissance des paiements fondés sur des actions	18, CP	3 389	4 766	5 731
	Variation des impôts différés	7, 23	(7 032)	4 276	(3 033)
	(Plus-values)/Moins-values de cession d'actifs	5,10,12	(4 188)	(817)	(2 865)
Marge brute d'autofinancement			237 723	263 659	244 474
	(Augmentation)/Diminution des besoins d'exploitation	Bilan	(79 035)	(10 506)	(54 160)
	Charges/(Produits) financiers	6	6	(2 170)	(2 625)
	Intérêts (payés)/perçus		(60)	2 822	2 599
	Charge d'impôts sur les bénéfices	7	87 756	83 961	90 913
	Impôts payés sur les sociétés		(75 788)	(92 473)	(83 425)
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS A L'ACTIVITÉ D'EXPLOITATION			170 602	245 293	197 776
Activités d'investissement					
	Dividendes provenant de sociétés mises en équivalence		-	21	-
	Cession d'autres titres immobilisés		98	-	-
	Cessions d'immobilisations	5, ^(a)	18 910	5 237	8 272
	Acquisitions d'immobilisations	10, 12	(80 442)	(62 356)	(69 321)
	Acquisitions de valeurs mobilières de placement		-	1	-
	Acquisitions de brevets et licences	12	(9 695)	(9 045)	(7 294)
	Autres dépenses d'investissement	14	(584)	(508)	(528)
	Acquisitions de filiales	11, ^(b)	-	(31 336)	(13 051)
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			(71 713)	(97 986)	(81 922)



(en milliers d'euros)	Notes	31 DÉC. 2005	31 DÉC. 2006	31 DÉC. 2007
Activités de financement				
Dividendes payés	CP, ^(c)	(76 283)	(57 721)	(64 190)
Rachat d'intérêts minoritaires	19, ^(d)	(79)	-	(3 657)
Emprunts/(Remboursements)	20	(1 737)	28 485	2 822
Paiements liés aux contrats de location-financement	26	(2)	(270)	(512)
Achat d'instruments financiers	^(e)	(1 249)	(2 791)	(423)
(Achats)/Ventes d'autres actifs financiers courants	^(f)	(16 128)	(10 868)	4 207
Acquisition d'actions d'autocontrôle	17, ^(g)	(58 110)	(36 904)	(27 422)
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		(153 588)	(80 069)	(89 175)
Flux nets de trésorerie		(54 699)	67 237	26 679
Liquidités/(Découverts) d'ouverture	Bilan	160 127	103 490	166 507
Différence de change	^(h)	(1 938)	(4 220)	5 327
LIQUIDITÉS/(DÉCOUVERTS) DE CLÔTURE	BILAN	103 490	166 507	198 513

CR : Cf. Compte de résultat consolidé.

CP : Cf. Tableau de variation des capitaux propres consolidés.

Les liquidités/(découverts) de clôture comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie pour 200 547 milliers d'euros et les découverts bancaires pour 2 034 milliers d'euros.

- (a) Les cessions d'immobilisations concernent principalement la vente d'Inofita en 2007 pour 2,3 millions d'euros. En 2006, elles correspondaient principalement au solde du prix de vente de l'usine de Cabreuva au Brésil pour 1,7 million d'euros et à la vente de l'usine Sheaffer pour 0,4 million d'euros.
- (b) L'acquisition de filiale représente, en décembre 2007, l'impact sur la trésorerie du Groupe du rachat d'Atchison pour 13,1 millions d'euros (part du prix d'acquisition décaissée en 2007 net de la trésorerie disponible, 0,1 million d'euros). En 2006, il s'agissait de l'impact du rachat de PIMACO.
- (c) Les dividendes payés représentent principalement les dividendes payés par SOCIÉTÉ BIC à ses Actionnaires (cf. note 9).
- (d) Le rachat des intérêts minoritaires correspond principalement au rachat des 40 % d'intérêts minoritaires de BIC Argentina SA le 23 avril 2007 par SOCIÉTÉ BIC et BIC Clichy SAS pour 3,6 millions d'euros (4,9 millions de dollars américains).
- (e) SOCIÉTÉ BIC a payé 0,4 million d'euros de prime d'options en 2007. 2,7 millions d'euros avaient été payés sur l'exercice 2006.
- (f) L'évolution des marchés financiers au cours de l'année 2007 a conduit à une réduction du portefeuille d'OPCVM monétaires dynamiques en euros ayant une sensibilité supérieure à 0,5. Contre une position totale de 27 millions d'euros au 31 décembre 2006, au 31 décembre 2007, la position, réduite de 4,2 millions d'euros à 22,8 millions d'euros, était divisée en 7 lignes d'OPCVM : la plus importante était de 5,6 millions d'euros, la plus petite de 1,1 million d'euros. 14 % de cet encours avait une volatilité comprise entre 0,5 % et 1 %, 62 % avait une volatilité comprise entre 1 % et 2 % et 24 % entre 2 % et 2,88 % au maximum. 100 % du portefeuille est liquide en moins d'une semaine.
- (g) En 2007, SOCIÉTÉ BIC a racheté 1 280 563 actions pour un total de 66,2 millions d'euros et vendu 489 403 actions pour 26,4 millions d'euros. Par ailleurs, 329 827 options ont été exercées en 2007 et SOCIÉTÉ BIC a reçu à ce titre 12,4 millions d'euros. En 2006, SOCIÉTÉ BIC avait racheté 1 172 331 actions pour un total de 57,6 millions d'euros et vendu 157 369 actions pour 8 millions d'euros. Par ailleurs, 342 992 options avaient été exercées sur l'exercice 2006 et SOCIÉTÉ BIC avait reçu à ce titre 12,7 millions d'euros.
- (h) En décembre 2007, la différence de change incluait, entre autres, 5,1 millions d'euros de gain de change au titre de la couverture des dividendes en dollars américains (4 millions d'euros en 2006).



Tableau de variation des capitaux propres consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2007

(en milliers d'euros)	Notes	CAPITAL	ÉCARTS DE CONVERSION	COUVERTURE DES FLUX DE TRÉSORERIE	RÉSERVES ET RÉSULTAT	TOTAL
Solde au 1^{er} janvier 2006 ^(a)		190 769	52 016	(3 941)	812 347	1 051 191
Réduction de capital		(3 857)	-	-	(45 377)	(49 234)
Augmentation de capital		1 077	-	-	8 805	9 882
Titres d'autocontrôle		212	-	-	2 209	2 421
Différence de change résultant de la conversion des opérations à l'étranger		-	(38 908)	-	-	(38 908)
Gain/(Perte) sur instruments de couverture de flux de trésorerie	24	-	-	19 304	-	19 304
Résultat net part du Groupe		-	-	-	170 218	170 218
Reconnaissance des paiements fondés sur des actions	18	-	-	-	4 766	4 766
Écarts actuariels reconnus en situation nette		-	-	-	6 222	6 222
Impôts différés reconnus en situation nette		-	-	(6 670)	(1 233)	(7 903)
Investissements disponibles à la vente		-	-	-	7	7
Dividendes distribués	9	-	-	-	(57 721)	(57 721)
Autres		-	-	-	7	7
Solde au 1^{er} janvier 2007		188 201	13 108	8 693	900 250	1 110 252
Réduction de capital ^(b)		(2 106)	-	-	(25 488)	(27 594)
Augmentation de capital ^(b)		1 094	-	-	9 186	10 280
Titres d'autocontrôle		(750)	-	-	(9 357)	(10 107)
Différence de change résultant de la conversion des opérations à l'étranger ^(c)		-	(25 515)	-	-	(25 515)
Gain/(Perte) sur instruments de couverture de flux de trésorerie	24	-	-	(15 916)	-	(15 916)
Résultat net part du Groupe		-	-	-	172 877	172 877
Reconnaissance des paiements fondés sur des actions	18	-	-	-	5 732	5 732
Écarts actuariels reconnus en situation nette	22-1, 22-4	-	-	-	17 699	17 699
Impôts différés reconnus en situation nette	23	-	-	5 465	(4 740)	725
Investissements disponibles à la vente		-	-	-	-	-
Dividendes distribués	9	-	-	-	(64 190)	(64 190)
Autres		-	-	-	21	21
Solde au 31 décembre 2007		186 439	(12 407)	(1 758)	1 001 990	1 174 264

(a) Solde au 1^{er} janvier 2006 tel que publié dans le document de référence de l'exercice 2006, après application sur l'exercice 2005 de l'amendement SoRIE à la norme IAS 19.

(b) Le 11 décembre 2007, le Conseil d'Administration, autorisé par l'Assemblée Générale du 23 mai 2007, a procédé à l'annulation de 551 342 actions. Par ailleurs, à la suite de levées d'options de souscription d'actions, le capital a été augmenté de 286 452 actions.

(c) Les principaux éléments de variation des écarts de conversion par devise pour la période sont les suivants : Dollar américain - 48,0 millions d'euros, Real brésilien 12,2 millions d'euros, Peso mexicain -5,2 millions d'euros.



Notes aux comptes consolidés

➔ SOMMAIRE DES NOTES ANNEXES

NOTE 1.	Présentation des comptes consolidés	46	NOTE 16.	Exposition aux risques du marché	69
NOTE 2.	Segments opérationnels	53	NOTE 17.	Capitaux propres	71
NOTE 3.	Produits des activités ordinaires	56	NOTE 18.	Paiements fondés sur des actions	75
NOTE 4.	Charges d'exploitation	56	NOTE 19.	Intérêts minoritaires	77
NOTE 5.	Autres produits et charges opérationnels	56	NOTE 20.	Emprunts	78
NOTE 6.	Résultat financier	57	NOTE 21.	Provisions	78
NOTE 7.	Impôts sur les bénéfices	57	NOTE 22.	Retraites et autres avantages du personnel	79
NOTE 8.	Résultat par action	58	NOTE 23.	Impôts différés	83
NOTE 9.	Dividendes	59	NOTE 24.	Instruments financiers	83
NOTE 10.	Actif immobilisé	59	NOTE 25.	Engagements hors bilan	85
NOTE 11.	Goodwills	63	NOTE 26.	Obligations au titre des contrats de location-financement	86
NOTE 12.	Immobilisations incorporelles	65	NOTE 27.	Contrats de location-exploitation	86
NOTE 13.	Filiales consolidées	66	NOTE 28.	Passifs éventuels	86
NOTE 14.	Autres actifs non courants	68			
NOTE 15.	Stocks et en-cours	69			



NOTE 1. PRÉSENTATION DES COMPTES CONSOLIDÉS

Approbation des états financiers

Les comptes consolidés du Groupe BIC pour l'exercice 2007 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 26 février 2008 et sont soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale du 21 mai 2008.

1 - Principes comptables

1-1 Principes généraux

Conformément au règlement européen CE n° 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes comptables internationales, les comptes consolidés du Groupe BIC sont établis selon les principes définis par l'IASB (International Accounting Standards Board). Le référentiel international inclut les IFRS (International Financial Reporting Standards) et les IAS (International Accounting Standards), ainsi que leurs interprétations.

Les comptes au 31 décembre 2007 sont préparés sur la base des règles de reconnaissance et d'évaluation des transactions découlant du référentiel IAS/IFRS tel que connu à cette date.

Les états financiers ont été établis selon la convention du coût historique, à l'exception de l'évaluation de certains instruments financiers. Les principales méthodes comptables suivies sont décrites ci-après.

1-2 Adoption des nouvelles normes internationales

Normes d'application obligatoire en 2007

Durant l'exercice écoulé, la norme IAS 39 et une partie de la norme IAS 32 ont été substituées par la norme IFRS 7 "Instruments financiers", applicable à partir de 2007 et relative à l'information à fournir au titre des actifs et passifs financiers, et les amendements à la norme IAS 1 sur les informations à fournir sur le capital sont entrés en vigueur au 1^{er} janvier 2007.

L'adoption de la norme IFRS 7 et des changements de la norme IAS 1 a pour impact d'étendre le champ des informations à fournir dans les présents états financiers en ce qui concerne les instruments financiers du Groupe et la gestion du capital (cf. notes 1-20, 16.c et 24).

L'adoption des interprétations IFRIC 7, IFRIC 8, IFRIC 9 et IFRIC 10 n'a pas d'impact significatif pour le Groupe.

Pour rappel, à compter du 1^{er} janvier 2006, le Groupe BIC a appliqué l'amendement SoRIE à la norme IAS 19 relatif à la comptabilisation des gains et pertes actuariels sur les engagements de personnel. Conformément à la norme IAS 8, ce changement de méthode comptable a été appliqué de manière rétrospective depuis l'exercice ouvert au 1^{er} janvier 2005. Les conséquences de ce changement sur le bilan et le compte de résultat 2005 ont été présentées en note annexe n° 22-5 du document de référence de l'exercice clos le 31 décembre 2006.

Le Groupe BIC a appliqué pour la première fois en 2006 l'interprétation IFRIC 4 "Comment déterminer si un accord contient une location ?", applicable de façon obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2006. L'adoption

de cette norme était sans impact significatif sur les comptes consolidés de BIC au 31 décembre 2006.

Normes d'application optionnelle en 2007 et normes publiées non encore adoptées par l'Union Européenne

En 2007, le Groupe n'a décidé l'application anticipée d'aucune norme ou interprétation (notamment en ce qui concerne la norme IFRS 8 et l'interprétation IFRIC 11).

Par ailleurs, les normes et interprétations suivantes ont été publiées au 31 décembre 2007 par l'IASB et l'IFRIC, mais n'avaient pas encore été adoptées par l'Union Européenne : IAS 1 révisée, IAS 23 révisée, IFRIC 12, IFRIC 13 et IFRIC 14.

1-3 Consolidation des filiales

Les états financiers consolidés incluent les états financiers de la société mère, SOCIÉTÉ BIC, ainsi que ceux des entités contrôlées par la mère ("les filiales"). Le contrôle s'entend comme le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Les résultats des filiales acquises ou cédées au cours de l'exercice sont inclus dans le compte de résultat consolidé respectivement depuis la date d'acquisition ou jusqu'à la date de cession.

Lorsque cela est nécessaire, des ajustements sont apportés aux états financiers des filiales afin que les méthodes comptables appliquées soient uniformes dans toutes les entités du Groupe.

Les transactions, les soldes, les produits et les charges intra-groupe sont éliminés lors de la consolidation.

Les intérêts minoritaires dans l'actif net des filiales consolidées sont identifiés séparément des capitaux propres du Groupe. Les intérêts minoritaires comprennent le montant de ces intérêts minoritaires à la date du regroupement d'entreprise d'origine (voir ci-dessous) et la part des minoritaires dans les variations des capitaux propres depuis la date du regroupement. Les pertes revenant aux minoritaires, qui excèdent les intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la filiale, sont imputées aux intérêts majoritaires, sauf si les minoritaires ont une obligation irrévocable de compenser les pertes par un investissement complémentaire et ont la capacité de le faire.

1-4 Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût de l'acquisition est évalué comme le total des justes valeurs, à la date d'échange, des actifs remis, des passifs encourus et des instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur en échange du contrôle de l'entreprise acquise, plus les coûts directement attribuables au regroupement d'entreprises. Les actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition, à l'exception des actifs non courants (ou des groupes destinés à être cédés) classés comme détenus en vue de la vente selon IFRS 5 "Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées", qui doivent être comptabilisés à leur juste valeur diminuée des coûts de la vente.



Le goodwill acquis lors d'un regroupement d'entreprises est comptabilisé en tant qu'actif, et évalué initialement à son coût, celui-ci étant l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables. Si, après réévaluation, la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables excède le coût du regroupement d'entreprises, l'excédent est comptabilisé immédiatement en résultat.

L'intérêt minoritaire dans l'entreprise acquise est initialement évalué sur la base de la quote-part des intérêts minoritaires dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels.

Le Groupe n'a pas choisi d'appliquer rétrospectivement l'IFRS 3.

1-5 Participations dans les entreprises associées

Une entreprise associée est une entreprise sur laquelle le Groupe exerce une influence notable et qui n'est ni une filiale ni une participation dans une coentreprise. L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions financières et opérationnelles de l'entreprise détenue sans toutefois exercer un contrôle ou un contrôle conjoint.

Les résultats ainsi que les actifs et passifs des entreprises associées sont inclus dans les états financiers selon la méthode de la mise en équivalence, sauf lorsque la participation est classée en détenue en vue de la vente selon IFRS 5 "Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées". Selon la méthode de la mise en équivalence, les participations dans des entreprises associées sont comptabilisées au coût ajusté des modifications post-acquisition dans la quote-part de l'investisseur dans l'entreprise détenue, moins d'éventuelles pertes de valeurs de la participation nette. Les pertes d'une entreprise associée qui excèdent la participation du Groupe dans cette entreprise associée (qui inclut toute part d'intérêt à long terme qui, en substance, constitue une part de la participation nette de l'investisseur dans l'entreprise associée) ne sont pas comptabilisées.

Tout excédent du coût d'acquisition sur la quote-part du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise associée à la date d'acquisition, est comptabilisé en tant que goodwill. Le goodwill est inclus dans la valeur comptable de la participation et est testé pour dépréciation dans la valeur comptable totale de la participation. Tout excédent de la quote-part du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise associée sur le coût d'acquisition, après réévaluation, est immédiatement comptabilisé en résultat.

Lorsqu'une entreprise du Groupe enregistre des transactions avec une entreprise associée du Groupe, les profits et pertes sont éliminés à hauteur des intérêts du Groupe dans l'entreprise associée.

1-6 Goodwill

Le goodwill provenant de l'acquisition d'une filiale ou d'une entité contrôlée conjointement représente l'excédent du coût d'acquisition sur la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de la filiale ou de l'entité contrôlée conjointement à la date de

l'acquisition. Le goodwill est évalué dans la devise de l'entreprise acquise. Le goodwill est initialement comptabilisé au coût en tant qu'actif et est ensuite évalué au coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Pour les besoins des tests de dépréciation, le goodwill est affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie susceptibles de bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises. Les unités génératrices de trésorerie auxquelles un goodwill a été affecté sont soumises à un test de dépréciation tous les ans, ainsi que toutes les fois où il y a une indication que l'unité peut s'être dépréciée. Si la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie est inférieure à la valeur comptable de l'unité, la perte de valeur est affectée tout d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'unité génératrice de trésorerie et ensuite aux autres actifs de l'unité au prorata de la valeur comptable de chaque actif dans l'unité. Une perte de valeur comptabilisée pour un goodwill n'est pas reprise lors d'une période ultérieure.

Lors de la cession d'une filiale ou d'une entité contrôlée conjointement, le montant du goodwill attribuable à la filiale est inclus dans le calcul du résultat de cession.

Les méthodes comptables du Groupe concernant un goodwill provenant de l'acquisition d'une participation dans une entreprise associée sont décrites ci-dessus dans la partie "Participations dans les entreprises associées".

1-7 Actifs non courants détenus en vue de la vente

Les actifs non courants et les groupes destinés à être cédés sont classés comme détenus en vue de la vente si leur valeur comptable est recouvrée par le biais d'une transaction de vente plutôt que par leur utilisation continue. Cette condition est considérée comme remplie lorsque la vente est hautement probable et que l'actif (ou le Groupe destiné à être cédé) est disponible en vue de la vente immédiate dans son état actuel. La Direction doit s'être engagée dans la vente, dont on s'attend à ce qu'elle se qualifie pour la comptabilisation en tant que vente conclue dans le délai d'un an à compter de la date de sa classification.

Les actifs non courants détenus en vue de la vente et les groupes destinés à être cédés sont évalués au montant le plus bas entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de sortie.

1-8 Comptabilisation des produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, nette des remises commerciales ou rabais et des taxes relatives aux ventes. Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés comme suit :

- les ventes de biens sont comptabilisées lors de la livraison des biens et du transfert du titre de propriété ;
- les produits d'intérêts sont comptabilisés en fonction du temps écoulé en tenant compte du rendement effectif de l'actif qui est le taux d'intérêt requis pour actualiser les flux futurs de trésorerie attendus sur la durée de vie de l'actif et le rendre égal à la valeur initiale de l'actif ;
- les dividendes sont comptabilisés lorsque le droit de l'Actionnaire à percevoir le paiement est établi.



Compte tenu de la nature de l'activité du Groupe BIC, les produits d'intérêts et les dividendes reçus sont présentés en résultat financier dans le compte de résultat consolidé.

1-9 Contrats de location

Les contrats de location sont classés en contrats de location-financement lorsque les termes du contrat de location transfèrent en substance la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété au preneur. Tous les autres contrats de location sont classés en location simple.

Le Groupe en tant que bailleur

Les revenus locatifs provenant des contrats de location simple sont comptabilisés en produits de façon linéaire sur toute la durée du contrat de location. Les coûts directs initiaux encourus lors de la négociation et de la rédaction d'un contrat de location simple sont ajoutés à la valeur comptable de l'actif loué et comptabilisés en charges de façon linéaire sur la durée du contrat de location.

Le Groupe n'intervient en tant que bailleur que dans des contrats de location simple relative à des terrains ou bâtiments présentés dans le bilan dans la rubrique immeubles de placement.

Le Groupe en tant que preneur

Les actifs détenus en vertu d'un contrat de location-financement sont comptabilisés en tant qu'actifs au plus faible de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location et de leur juste valeur, déterminées au commencement du contrat de location. Le passif correspondant dû au bailleur est enregistré au bilan en tant qu'obligation issue des contrats de location-financement. Les paiements minimaux au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette, de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif. Les charges financières sont comptabilisées dans le résultat.

Les charges de loyer en vertu d'un contrat de location simple sont comptabilisées en charges dans le compte de résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location. Les profits reçus ou à recevoir en tant qu'avantage pour le locataire afin de conclure un contrat de location, sont aussi étalés sur la durée du contrat.

1-10 Monnaies étrangères

Les états financiers individuels de chacune des entités du Groupe sont présentés dans la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel opère l'entité (sa monnaie fonctionnelle). Pour les besoins des états financiers consolidés, le résultat et la situation financière de chaque entité sont exprimés dans une monnaie commune, l'Euro, qui est la monnaie fonctionnelle de SOCIÉTÉ BIC et la monnaie de présentation des états financiers consolidés.

Lors de la préparation des états financiers de chaque entité individuelle, les transactions en monnaie étrangère, c'est-à-dire dans une monnaie différente de la monnaie fonctionnelle de l'entité, sont enregistrées au taux de change en vigueur à la date de la transaction. À chaque date de clôture, les éléments monétaires en monnaie étrangère sont convertis en utilisant le cours de clôture. Les éléments non monétaires qui sont évalués au coût historique sont convertis en utilisant le cours de change à la date de la transaction. Les éléments non monétaires qui sont évalués à la juste valeur sont convertis en utilisant les cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été déterminée.

Les écarts de change résultant du règlement d'éléments monétaires et de la conversion d'éléments monétaires sont comptabilisés en produits et charges de la période.

Dans le but de couvrir son exposition au risque de variation des cours de monnaies étrangères, le Groupe a des contrats à terme de gré à gré et des contrats d'options (voir les méthodes comptables appliquées par le Groupe pour la comptabilisation des instruments dérivés dans la note 1-20).

Lors de la préparation des états financiers consolidés, les actifs et passifs des activités à l'étranger du Groupe sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de clôture. Les produits et charges sont convertis aux taux de change moyens de l'exercice, à moins que les cours de change n'aient subi des fluctuations importantes, auquel cas le cours de change utilisé est celui en vigueur aux dates de transaction. Les éventuelles différences de change sont comptabilisées en tant que composante distincte des capitaux propres au poste écarts de conversion. Ces différences de conversion sont comptabilisées dans le compte de résultat de l'exercice durant lequel ces activités sont cédées.

Les taux de change ci-après ont été retenus pour la conversion des comptes des principales filiales étrangères, hors zone euro.



Le tableau présente les équivalents en euros d'une unité de devise étrangère (exemple : 0,73 euro = 1 dollar américain taux moyen décembre 2007).

MONNAIES ÉTRANGÈRES	MOYENNE 2006	MOYENNE 2007	31 DÉC. 2006	31 DÉC. 2007
	<i>Euro</i>	<i>Euro</i>	<i>Euro</i>	<i>Euro</i>
Dollar américain	0,80	0,73	0,76	0,68
Dollar australien	0,60	0,61	0,60	0,60
Dollar canadien	0,70	0,68	0,65	0,69
Franc suisse	0,64	0,61	0,62	0,60
Renminbi chinois	0,10	0,10	0,10	0,09
Livre sterling	1,47	1,46	1,49	1,36
Dollar hong kong	0,10	0,09	0,10	0,09
Roupie indienne	0,02	0,02	0,02	0,02
Yen japonais	0,01	0,01	0,01	0,01
Won coréen	0,00	0,00	0,00	0,00
Ringgit malaisien	0,22	0,21	0,22	0,20
Dollar néo-zélandais	0,52	0,54	0,53	0,53
Peso philippin	0,02	0,02	0,02	0,02
Zloty polonais	0,26	0,26	0,26	0,28
Couronne suédoise	0,11	0,11	0,11	0,11
Dollar singapourien	0,50	0,48	0,50	0,47
Rand sud africain	0,12	0,10	0,11	0,10
Peso argentin	0,26	0,23	0,25	0,22
Real brésilien	0,37	0,38	0,36	0,38
Peso mexicain	0,07	0,07	0,07	0,06



Les goodwill et les ajustements de juste valeur provenant de l'acquisition d'une entité étrangère sont considérés comme des actifs et passifs de l'entité étrangère et convertis au taux de clôture.

1-11 Coûts d'emprunt

Tous les coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges de la période au cours de laquelle ils sont encourus.

1-12 Subventions publiques

Les subventions publiques sont comptabilisées dans le compte de résultat, sur une base systématique sur les périodes nécessaires pour les rattacher aux coûts liés qu'elles sont censées compenser et sont présentées en déduction des charges correspondantes.

1-13 Coûts des prestations de retraite et autres avantages au personnel

Les paiements aux régimes de prestations de retraite à cotisations définies sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont dus. Les cotisations aux régimes de retraite gérés par l'État sont considérées comme des versements à des régimes à cotisations définies dès lors que les obligations du Groupe au titre de ces régimes sont équivalentes à celles qui résultent de régime de retraite à cotisations définies.

Le coût des engagements résultant de régimes de retraite à prestations définies est déterminé selon la méthode des unités

de crédit projetées, selon des évaluations actuarielles qui ont lieu à chaque date de clôture. Depuis le 1^{er} janvier 2006, le Groupe BIC applique l'amendement SoRIE à la norme IAS 19. En conséquence, les écarts actuariels sont désormais enregistrés en capitaux propres en totalité sur la période durant laquelle ils ont été constatés. Le coût des services passés est comptabilisé en charges, selon un mode linéaire, sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis au personnel. Dans la mesure où les droits à prestations sont déjà acquis lors de l'adoption du régime à prestations définies ou de sa modification, le coût des services passés est comptabilisé immédiatement en charges.

Le montant comptabilisé au titre des prestations de retraite représente la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies ajustée des coûts des services passés non comptabilisés et diminuée de la juste valeur des actifs de régime. L'éventuel actif résultant de ce calcul est limité au coût des services passés non comptabilisés et de la valeur actualisée des remboursements ou réductions des cotisations futures au régime disponibles.

1-14 Impôts sur les bénéficiaires

La charge d'impôt est égale au montant total de l'impôt exigible et de l'impôt différé inclus dans la détermination du résultat de la période.

L'impôt exigible est le montant des impôts sur le bénéfice payable au titre du bénéfice imposable de l'exercice. Il est calculé sur la base des résultats de l'exercice ajustés pour tenir compte des éléments non imposables ou non déductibles et sur la base des taux d'imposition promulgués ou votés à la date du bilan.

Les impôts différés sont calculés sur les différences temporelles existant entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales selon la méthode du report variable en utilisant les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Des passifs d'impôts différés sont reconnus généralement au titre de différences temporelles imposables.

Un actif d'impôt différé est reconnu dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Aucun impôt différé n'est constaté si les différences temporelles sont générées par un goodwill ou par la comptabilisation (sauf dans le cas d'un regroupement d'entreprises) d'autres actifs ou passifs relatifs à une transaction n'affectant ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables liées à des participations dans les filiales, entreprises associées, coentreprises et investissements dans les succursales sauf si la date à laquelle s'inversera la différence temporelle peut être contrôlée et s'il est probable que la différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Les conditions de comptabilisation des actifs d'impôts différés sont revues à chaque date de clôture.

L'impôt différé est évalué au taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé.

L'impôt exigible et différé est comptabilisé dans le résultat de la période sauf s'il est généré par une transaction ou un événement comptabilisé directement en capitaux propres.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôts exigibles, et lorsqu'ils concernent des impôts sur le résultat prélevés par une même autorité fiscale et que le Groupe a l'intention de les régler sur la base de leur montant net.

BIC Sport, Bima 83, BIC Écriture 2000, BIC Services, Conté, Société Immobilière BIC Clichy, Société Immobilière Valiton Gesnouin, BIC Rasoirs, Société du Briquet Jetable 75, BIC Graphic France, BIC Assemblage, BIC Technologies, Compagnie de Moulages, DAPE 74 Distribution, Styphen et BIC Clichy sont fiscalement intégrés dans SOCIÉTÉ BIC.

1-15 Immobilisations corporelles

Les terrains et constructions détenus par le Groupe et destinés à être utilisés dans la production ou la fourniture de biens et services ou à des fins administratives sont inscrits au coût d'acquisition initial diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. Certaines immobilisations ont fait l'objet d'une réévaluation lors de la première adoption des normes IFRS.

L'amortissement est comptabilisé en charges. Les immobilisations corporelles en cours de construction pour la production, la location ou les besoins administratifs ou pour des besoins non encore déterminés, sont comptabilisées au coût, diminué de toute perte de valeur identifiée. L'amortissement de ces actifs, sur le même mode que les autres immobilisations corporelles, commence lorsque les actifs sont prêts à être utilisés.

Les installations industrielles et autres équipements sont inscrits au coût d'acquisition initial diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

L'amortissement est comptabilisé en charges de manière à réduire la valeur comptable des actifs (sauf pour les terrains et immobilisations en cours) sur leur durée d'utilité estimée, selon le mode linéaire.

Les contrats de location transférant les risques et avantages liés à la propriété (location-financement) sont comptabilisés dans les immobilisations en contrepartie d'une dette financière. Ces actifs sont amortis sur leur durée d'utilité attendue sur la même base que les actifs détenus ou, lorsqu'elle est plus courte, sur la durée du contrat de location correspondant.

Le profit ou la perte résultant de la sortie ou de la mise hors service d'un actif est déterminé comme étant la différence entre le produit de cession et la valeur comptable de l'actif.

L'amortissement est linéaire selon les bases suivantes :

Constructions	25 ans
Agencements, matériel et outillage	5 à 8 ans
Véhicules	3 à 5 ans

1-16 Immeubles de placement

Les immeubles de placement sont des biens immobiliers (terrains ou bâtiments) détenus pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital. Ils sont évalués à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur pratiquées.

L'amortissement des immeubles de placement suit la règle des immobilisations corporelles.

1-17 Immobilisations incorporelles

Immobilisations incorporelles générées en interne – dépenses de recherche et développement.

Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

Une immobilisation incorporelle générée en interne résultant d'un développement ou de la phase de développement d'un projet interne est comptabilisée au bilan si, et seulement si, les conditions suivantes sont réunies :

- l'actif créé est identifiable ;
- il est probable que les avantages économiques futurs attribuables à l'actif iront au Groupe ;
- la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation au cours de son développement.

Les immobilisations incorporelles générées en interne sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité.



Lorsque les principes pour la comptabilisation d'une immobilisation générée en interne ne sont pas satisfaits, les dépenses de développement sont comptabilisées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

Brevets, licences et logiciels

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au coût d'acquisition initial diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. L'amortissement est comptabilisé en charges de manière à réduire la valeur comptable des actifs sur leur durée d'utilité estimée, selon le mode linéaire.

1-18 Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles (hors goodwill)

À chaque date de clôture, le Groupe passe en revue les valeurs comptables des immobilisations corporelles et incorporelles afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice montrant que ces actifs ont pu perdre de la valeur. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer, s'il y a lieu, le montant de la perte de valeur. Lorsqu'il n'est pas possible d'estimer le montant recouvrable d'un actif isolé, le Groupe détermine la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de vente et la valeur d'utilité. Pour évaluer la valeur d'utilité, les estimations de flux de trésorerie futurs sont actualisées en appliquant un taux d'actualisation avant impôt qui reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à l'actif.

Si la valeur recouvrable d'un actif (ou d'une unité génératrice de trésorerie) est estimée comme étant inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif (ou de l'unité génératrice de trésorerie) est ramenée à sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont immédiatement comptabilisées en charges dans le compte de résultat, ou traitées comme une diminution de réévaluation pour les actifs comptabilisés à leur montant réévalué.

Lorsqu'une perte de valeur comptabilisée lors d'un exercice antérieur n'existe plus ou doit être diminuée, la valeur comptable de l'actif (unité génératrice de trésorerie) est augmentée à hauteur de l'estimation révisée de sa valeur recouvrable. Cependant, cette valeur comptable augmentée ne doit pas excéder la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour l'actif (ou l'unité génératrice de trésorerie) au cours d'exercices antérieurs. La reprise d'une perte de valeur est comptabilisée immédiatement au compte de résultat ou traitée comme une diminution de réévaluation pour les actifs comptabilisés à leur montant réévalué.

1-19 Stocks

Les stocks sont inscrits au plus faible du coût et de leur valeur nette de réalisation. Le coût comprend les coûts directs de matières premières et le cas échéant, les coûts directs de main-d'œuvre ainsi que les frais généraux directement attribuables, encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. En général, le coût est calculé en utilisant la méthode du coût moyen pondéré. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal des

activités diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente (frais de marketing, commerciaux et de distribution).

1-20 Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés dans le bilan du Groupe lorsque le Groupe devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Créances clients

Les créances clients sont évaluées à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale. Des pertes de valeur sont comptabilisées au compte de résultat lorsqu'il y a un indice que l'actif a perdu de sa valeur. Le montant de la perte de valeur comptabilisée est égal à la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif calculé lors de la comptabilisation initiale de l'actif.

Titres de placement

Les titres de placement sont comptabilisés et décomptabilisés selon le principe de comptabilisation à la date de transaction lorsqu'il s'agit d'achat ou de vente "normalisés". Les contrats normalisés sont des contrats imposant la livraison dans un délai prescrit par la réglementation ou une pratique de marché. Ils sont comptabilisés initialement à la juste valeur augmentée des coûts de transaction directement attribuables.

Ultérieurement, les titres de placement que le Groupe a l'intention explicite et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance (Titres détenus jusqu'à leur échéance) sont évalués au coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué des éventuelles pertes de valeur comptabilisées pour refléter les montants irrécouvrables. Une perte de valeur est comptabilisée dans le compte de résultat lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation de l'actif et le montant de la perte est égal à la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus déterminée au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif financier. La perte de valeur est reprise au cours d'un exercice ultérieur s'il existe une indication objective de la diminution de la perte de valeur de l'actif financier, dans la mesure où la reprise ne doit pas aboutir à une valeur comptable de l'actif financier supérieure au coût amorti qui aurait été obtenu à la date de reprise de la dépréciation de l'actif financier, si la dépréciation n'avait pas été comptabilisée. Le montant de la reprise est inclus dans le résultat net de l'exercice.

Les titres de placement autres que les titres détenus jusqu'à l'échéance sont classés soit en actifs de transaction (valeurs mobilières de placement), soit en actifs disponibles à la vente (participation dans les entreprises associées) et sont évalués à la juste valeur. Lorsque les titres de placement sont détenus à des fins de transaction, les profits et pertes liés à la variation de juste valeur sont inclus dans le résultat de la période. Pour les titres disponibles à la vente, les profits et pertes sur la variation de la juste valeur sont directement comptabilisés en capitaux propres, sauf en cas de vente ou en cas de dépréciation, le gain ou la perte cumulé(e) reconnu(e) directement en capitaux propres est transféré(e) en résultat net de l'exercice. Les pertes de valeur comptabilisées en résultat sur les titres de capitaux propres (actions) disponibles à la vente ne peuvent être reprises ultérieurement en compte de résultat. Les pertes de valeur comptabilisées en résultat, sur les



titres d'emprunt (obligation) sont reprises en résultat s'il existe une indication objective d'une augmentation de la juste valeur de l'instrument.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des fonds de caisse, des soldes bancaires ainsi que des placements à court terme dans des instruments du marché monétaire. Ces placements, d'échéance inférieure à trois mois, sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur. La mise en place de la norme comptable IAS 7 conduit à exclure du champ d'éligibilité des "équivalents de trésorerie" les OPCVM de trésorerie dont la volatilité historique au cours des douze derniers mois est supérieure à 0,50 %. Ceux-ci sont désormais classés en "Autres actifs financiers courants".

Passifs financiers et capitaux propres

Les passifs financiers et instruments de capitaux propres émis par le Groupe sont classés selon la substance de l'accord contractuel et selon les définitions d'un passif financier et d'un instrument de capitaux propres. Un instrument de capitaux propres est un contrat mettant en évidence un intérêt résiduel dans les actifs du Groupe après déduction de tous ses passifs. Les méthodes comptables applicables aux passifs financiers et instruments de capitaux propres sont présentées ci-après.

Emprunts bancaires

Les emprunts bancaires et les découverts portant intérêts sont comptabilisés initialement à la juste valeur et sont ensuite évalués au coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les différences entre les montants reçus (nets des coûts directs d'émission) et les montants dus lors du règlement ou du remboursement sont amortis en résultat sur la durée de l'emprunt selon cette méthode.

Dettes fournisseurs

Les dettes fournisseurs sont évaluées lors de leur comptabilisation initiale à la juste valeur puis comptabilisées au coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Instruments de capitaux propres

Les instruments de capitaux propres émis par la société mère sont comptabilisés au montant reçu, net des frais directs d'émission.

Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture

Les activités du Groupe l'exposent à des risques financiers de change sur les cours des monnaies étrangères et sur les taux d'intérêt.

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés (contrats de change à terme et options de change) pour couvrir ses risques liés aux fluctuations des monnaies étrangères sur certains engagements fermes et transactions prévues. Le Groupe désigne cela comme couverture de flux de trésorerie.

L'utilisation d'instruments dérivés est conditionnée par les politiques du Groupe approuvées par le Conseil d'Administration, qui donnent des méthodes écrites sur l'utilisation des dérivés en

conformité avec les stratégies de gestion du risque. Le Groupe n'utilise pas d'instruments dérivés à des fins de spéculation.

ÉVALUATION ET PRÉSENTATION

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés initialement au coût (juste valeur de la contrepartie reçue) à la date du contrat et sont réévalués à leur juste valeur aux dates de clôture ultérieures. Ils sont présentés au bilan en actif courant pour la part à moins d'un an et en actif non courant pour la part à plus d'un an.

La juste valeur des contrats de change à terme et la juste valeur des swaps de devises sont déterminées par actualisation des flux financiers, en utilisant les taux (change et intérêt) du marché à la date de clôture. La juste valeur des options de change est déterminée de la même manière, en utilisant les courbes des taux d'intérêts, les taux de change, ainsi que les volatilités de chacune des devises concernées.

COMPTABILISATION DES OPÉRATIONS DE COUVERTURE

Lorsque les dérivés sont désignés comme éléments de couverture, leur traitement varie selon qu'ils sont désignés :

- de couverture de flux de trésorerie ;
- de couverture d'un investissement net réalisé à l'étranger.

Le Groupe identifie clairement l'élément de couverture et l'élément couvert dès la mise en place de la couverture et documente formellement cette relation de couverture en identifiant la stratégie de couverture, le risque couvert et la méthode d'évaluation de l'efficacité de la relation de couverture. Par la suite, cette documentation est actualisée, permettant ainsi de démontrer l'efficacité de la couverture désignée. La comptabilité de couverture se traduit par des méthodes spécifiques d'évaluation et de comptabilisation selon la catégorie de couverture concernée :

- **couverture de flux de trésorerie** : l'élément couvert ne fait l'objet d'aucune revalorisation et seul l'instrument de couverture est réévalué à sa juste valeur. En contrepartie de cette réévaluation, la part efficace de variation de juste valeur attribuable au risque couvert est comptabilisée nette d'impôt dans les capitaux propres alors que la part inefficace est comptabilisée en résultat. Les montants accumulés en capitaux propres sont recyclés au compte de résultat lorsque l'élément couvert impacte ce dernier.

Si la couverture de flux de trésorerie d'un engagement ferme ou d'une transaction prévue débouche sur la comptabilisation d'un actif ou d'un passif, alors au moment où l'actif ou le passif est reconnu, le profit ou la perte associé au dérivé qui avait été précédemment comptabilisé en capitaux propres, est inclus dans la valeur comptable initiale de l'actif ou du passif.

Pour les couvertures ne débouchant pas sur la comptabilisation d'un actif ou d'un passif, les montants transférés en capitaux propres sont alors comptabilisés en résultat de la période au cours de laquelle l'élément couvert affecte le résultat.

Le Groupe cesse de pratiquer la comptabilité de couverture lorsque l'instrument de couverture arrive à expiration ou est vendu, résilié ou exercé ou lorsque la couverture ne satisfait plus aux critères permettant d'appliquer une comptabilité de couverture. Dans ce cas, le profit ou la perte cumulé dégagé sur l'instrument de couverture qui avait été initialement



comptabilisé directement en capitaux propres alors que la couverture était efficace doit être maintenu séparément en capitaux propres tant que la transaction prévue ne s'est pas produite.

Le Groupe cesse également de pratiquer la comptabilité de couverture lorsque l'engagement ou la transaction prévu n'est plus susceptible de se produire. Dans ce cas, tout résultat net cumulé correspondant qui avait été comptabilisé directement en capitaux propres est comptabilisé dans le résultat de l'exercice ;

- **couverture d'investissement net réalisé à l'étranger :** l'instrument de couverture est réévalué à sa juste valeur. En contrepartie de cette réévaluation, la variation de juste valeur attribuable au risque de change couvert est comptabilisée net d'impôt dans les capitaux propres. Les montants accumulés en capitaux propres sont repris au compte de résultat à la date de liquidation ou de cession de l'investissement net.

Les instruments dérivés incorporés relatifs à d'autres instruments financiers ou des contrats hôtes autres que financiers sont traités comme des dérivés séparés lorsque les caractéristiques économiques et les risques du dérivé incorporé ne sont pas étroitement liés aux caractéristiques économiques et aux risques du contrat hôte et que l'instrument hybride (composé) n'est pas évalué à la juste valeur avec enregistrement des variations de la juste valeur en résultat net. Aucun contrat de ce type n'a été réalisé par le Groupe BIC en 2005, 2006 et 2007.

1-21 Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle résultant d'un fait générateur passé qui entraînera probablement une sortie d'avantages économiques pouvant être raisonnablement estimée. Le montant comptabilisé en provision doit être la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture, et est actualisé lorsque l'effet est significatif.

1-22 Paiements fondés sur des actions

Le Groupe attribue à certains membres du personnel des actions, des options de souscription d'actions et des options d'achat d'actions en contrepartie des services rendus par ces salariés. Ces transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en instrument de capitaux propres sont évaluées à la juste valeur (excluant les effets des conditions d'acquisition autres que les conditions de marché) à la date d'attribution. La juste valeur déterminée à la date d'acquisition est comptabilisée en charges selon le mode linéaire sur la période d'acquisition des droits, sur la base du nombre d'actions que le Groupe s'attend à devoir émettre, ajusté des effets des conditions d'acquisition des droits autres que les conditions de marché.

La juste valeur est évaluée en utilisant la méthode détaillée dans la note 18. La durée de vie attendue utilisée dans le modèle a été ajustée, sur la base des estimations de la Direction, des effets de non-transférabilité, des restrictions de conditions d'exercice et d'informations sur le comportement d'exercice des membres du personnel.

1-23 Estimations et jugements

Pour établir ses comptes consolidés, le Groupe BIC doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent les états financiers et les informations figurant dans certaines notes aux états financiers. Le Groupe BIC revoit ses estimations et hypothèses de manière régulière pour prendre en compte l'expérience passée et l'évolution de l'environnement économique. En fonction des résultats de cette revue, les montants figurant dans les comptes consolidés publiés dans le futur pourraient différer des estimations actuelles.

2 - Variations de périmètre

En 2007, le Groupe BIC a procédé au rachat de la totalité des intérêts minoritaires de BIC Belgium SPRL, BIC GBA Sdn Bhd. et BIC Argentina SA, ainsi qu'à l'acquisition de Atchison Products, Inc. au troisième trimestre.



NOTE 2. SEGMENTS OPÉRATIONNELS

1 - Informations générales

Le Groupe BIC analyse ses résultats et prend ses décisions de gestion sur la base d'informations regroupées :

- d'une part, par activité : production et distribution d'articles de papeterie, briquets, rasoirs et autres produits ;

- et d'autre part, par zone géographique : Europe, Amérique du Nord et Océanie, Amérique latine et Moyen-Orient et Asie.

2 - Informations sur le compte de résultat, l'actif et le passif par activité

31 DÉC. 2005

	Articles de papeterie	Briquets	Rasoirs	Autres	Total
COMPTE DE RÉSULTAT (en millions d'euros)					
- Chiffre d'affaires	718	373	239	51	1 381
- Résultat d'exploitation	104	120	20	(6)	238
ACTIF (en milliers d'euros)					
- Actifs alloués	611 903	307 382	324 972	62 582	1 306 839
- Actifs non alloués :					260 842
Disponibilités					55 274
Valeurs mobilières de placement					56 732
Autres actifs financiers courants					16 128
Instruments financiers dérivés courants					-
Immeubles de placement					20 988
Autres titres immobilisés					175
Actifs immobilisés destinés à être cédés et abandons d'activités					-
Instruments financiers dérivés non courants					34
Impôts différés					111 511
TOTAL DE L'ACTIF					1 567 681
PASSIF (en milliers d'euros)					
- Passifs alloués	215 202	138 167	94 571	19 996	467 936
- Passifs non alloués :					47 241
Contrats de couverture courant					7 084
Emprunts et dettes financières courants (sauf location-financement)					23 382
Contrats de couverture non courants					5
Impôts différés					16 601
Emprunts et dettes financières non courants (sauf location-financement)					169
TOTAL DU PASSIF					515 177
INVESTISSEMENTS (en milliers d'euros)	26 375	12 117	20 582	31 063	90 137
Amortissements et dépréciations des actifs alloués – en milliers d'euros	(31 121)	(11 610)	(18 139)	(14 434)	(75 304)
Pertes de valeur (en milliers d'euros)	(2 900)	-	(670)	-	(3 570)

3 - Informations par zone géographique

31 DÉC. 2005

	Europe	Amérique du Nord et Océanie	Amérique latine	Moyen-Orient, Afrique et Asie	Total
Chiffre d'affaires (en millions d'euros)	425	644	220	92	1 381
Actifs d'exploitation (en millions d'euros)	588	292	206	27	1 113

(Stocks, immobilisations corporelles et incorporelles, immeubles de placement, actifs destinés à la vente, clients et autres créances, autres actifs courants à l'exception des éléments financiers)

31 DÉC. 2006					31 DÉC. 2007				
Articles de papeterie	Briquets	Rasoirs	Autres	Total	Articles de papeterie	Briquets	Rasoirs	Autres	Total
738	395	254	61	1 448	715	390	267	84	1 456
106	128	24	(4)	254	108	125	22	1	256
589 109	302 732	299 896	90 653	1 282 390	582 308	297 164	308 775	111 135	1 299 382
				340 956					331 675
				74 985					99 428
				101 678					101 119
				26 996					22 789
				16 344					473
				17 575					14 984
				85					79
				1 216					1 125
				35					120
				102 042					91 558
				1 623 346					1 631 057
192 190	112 946	87 302	34 073	426 511	174 083	102 428	84 549	23 329	384 389
				84 887					72 185
				3 656					1 792
				29 751					28 817
				18					315
				25 344					18 311
				26 118					22 950
				511 398					456 574
23 695	11 299	18 743	17 909	71 646	23 755	15 926	13 775	23 159	76 615
(27 533)	(13 403)	(20 526)	(16 490)	(77 952)	(28 624)	(11 106)	(20 864)	(18 596)	(79 190)
(752)	(78)	(604)	-	(1 434)	(306)	(1 066)	-	(82)	(1 454)



31 DÉC. 2006					31 DÉC. 2007				
Europe	Amérique du Nord et Océanie	Amérique latine	Moyen-Orient, Afrique et Asie	Total	Europe	Amérique du Nord et Océanie	Amérique latine	Moyen-Orient, Afrique et Asie	Total
432	670	254	92	1 448	460	641	270	85	1 456
582	244	232	28	1 086	590	248	233	26	1 097

NOTE 3. PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 DÉC. 2005	31 DÉC. 2006	31 DÉC. 2007
Activités courantes hors activités arrêtées ou en cours de cession :			
Chiffre d'affaires	1 380 750	1 448 101	1 456 088
<i>Autres produits du résultat d'exploitation</i>			
Transport refacturé aux clients	9 191	9 026	9 408
Loyers des immeubles de placement	914	1 601	1 044
Royalties perçues	125	111	161
<i>Produits financiers</i>			
Intérêts financiers	5 208	6 724	11 249
TOTAL	1 396 188	1 465 563	1 477 950
Activités arrêtées ou en cours de cession	-	-	-

NOTE 4. CHARGES D'EXPLOITATION

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 DÉC. 2005	31 DÉC. 2006	31 DÉC. 2007
Matières premières et consommables utilisés et variation des stocks	337 640	371 417	374 481
Coûts de main-d'œuvre	395 508	395 796	397 887
Charges d'amortissement	79 818	79 750	79 191
Perte de valeur		411	1 307
Autres charges d'exploitation	330 461	348 402	360 553
(Gain)/Perte de change opérationnel	4 555	6 446	(933)
TOTAL	1 147 982	1 202 222	1 212 486

Les autres produits et charges opérationnels ne sont pas compris dans le total et sont détaillés en note 5. Les frais de recherche et développement comptabilisés en charge d'exploitation en 2007 sont de 24,5 millions d'euros contre 23,5 millions d'euros sur l'exercice 2006.

NOTE 5. AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 DÉC. 2005	31 DÉC. 2006	31 DÉC. 2007
Royalties	50	9	91
Transport refacturé aux clients	9 191	9 026	9 408
Autres	438	36	(13)
Autres produits et charges opérationnels récurrents	9 679	9 071	9 486
Restructuration aux États-Unis	25	-	-
Gain sur la vente d'immobilisations	4 455	817	2 865
Restructuration en Indonésie	(800)	-	-
Autres restructurations	(3 698)	-	-
Perte de valeur des actifs	(4 155)	(1 869)	(147)
Autres produits et charges opérationnels non récurrents	(4 173)	(1 052)	2 718
Autres produits et charges opérationnels	5 506	8 019	12 204



Les autres produits et charges opérationnels non récurrents pour 2007 comprennent principalement des gains sur la vente d'immobilisations diverses, dont 2,6 millions d'euros sur la cession de l'usine d'Inofita en Grèce et 0,3 million d'euros sur celle de Gualeguaychu en Argentine.

Les autres produits et charges opérationnels non récurrents pour l'exercice 2006 comprenaient :

- des gains sur la vente d'immobilisations diverses ;
- des amortissements exceptionnels de machines pour 1,0 million d'euros ;
- une dépréciation exceptionnelle des immeubles de placement pour 0,8 million d'euros.

NOTE 6. RÉSULTAT FINANCIER

(en milliers d'euros)	31 DÉC. 2005	31 DÉC. 2006	31 DÉC. 2007
Produits d'intérêts générés par la trésorerie et les équivalents de trésorerie	5 208	5 881	8 219
Intérêts sur dépôts bancaires	66	843	3 030
Réévaluation des valeurs mobilières de placement	(32)	-	-
Résultat net sur cession de titres de placement	230	-	-
Résultat des opérations de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	5 472	6 724	11 249
Frais financiers	(4 048)	(4 625)	(8 691)
Revalorisation des instruments de couverture	(389)	(319)	3 574
Résultat de change sur éléments financiers	(1 159)	1 367	(742)
Coût de l'endettement financier	(5 596)	(3 577)	(5 859)
Résultat financier	(124)	3 147	5 390

En 2007, l'évolution favorable du résultat financier hors résultat de change résulte d'une position moyenne de placements plus importante sur l'année. Le résultat de change sur éléments financiers continue de bénéficier d'une évolution favorable des devises (essentiellement le dollar américain) pour 1,6 million d'euros et incluait une charge de 2,3 millions d'euros de prime d'option. Les frais financiers au 31 décembre 2007 incluent les d'intérêts relatifs à l'emprunt finançant l'acquisition, en octobre 2006, de la filiale PIMACO pour 3,3 millions d'euros.

Sur l'exercice 2006, l'évolution favorable du résultat financier hors résultat de change résultait d'une position moyenne de placements plus importante couplée à de meilleurs taux de placement. Le résultat de change sur éléments financiers bénéficiait d'une évolution favorable des devises (essentiellement le dollar américain) pour 3,4 millions d'euros et incluait une charge de 2 millions d'euros de prime d'option. Les frais financiers 2006 incluait un trimestre d'intérêt relatif au nouvel emprunt finançant l'acquisition de la nouvelle filiale PIMACO.

NOTE 7. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

(en milliers d'euros)	31 DÉC. 2005	31 DÉC. 2006	31 DÉC. 2007
Impôt courant :			
France	20 925	19 325	35 116
Étranger	66 831	64 636	55 797
	87 756	83 961	90 913
Impôts différés	(6 157)	2 462	(3 151)
Impôts sur les bénéfices	81 599	86 423	87 762

Le taux normal d'imposition en France est de 34,43 % (contribution sociale de 3,3 % incluse) pour l'année fiscale 2007, inchangé par rapport à 2006.

L'impôt sur les bénéfices réalisés à l'étranger est calculé au taux en vigueur dans chacun des pays.



(en milliers d'euros)	31 DÉC. 2005	31 DÉC. 2006	31 DÉC. 2007
Résultat avant impôts	238 150	257 045	261 196
Taux d'imposition	34,9 %	34,43 %	34,43 %
Charge d'impôt théorique	83 114	88 501	89 930
Incidences des :			
• différences de taux d'imposition	(3 018)	(2 047)	(2 928)
• résultats taxés à taux réduit	(782)	(3 670)	(3 703)
• différences permanentes	12 835	9 971	10 543
• éliminations des provisions intra-groupe	(1 620)	(1 352)	(1 357)
• actifs d'impôt non constatés sur déficits	1 589	1 208	837
• actifs d'impôt constatés sur exercices antérieurs	(672)	(457)	(613)
• crédits d'impôt	(9 746)	(5 770)	(4 719)
• différences de change	(101)	39	(228)
Impôts sur les bénéficiaires	81 599	86 423	87 762
Taux d'impôt effectif	34,26 %	33,62 %	33,60 %

Aucun actif d'impôt différé n'a été constaté sur 34,3 millions d'euros de déficits fiscaux non utilisés au 31 décembre 2007. Le montant était de 35,5 millions d'euros au 31 décembre 2006.

Le montant figurant en différences permanentes en 2007 est principalement composé de la retenue à la source sur les dividendes reçus de BIC Corporation (2,1 millions d'euros), de l'impact des stock-options (2 millions d'euros) et de taxes supplémentaires (1,9 million d'euros).

NOTE 8. RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat net par action et le résultat dilué par action sont calculés en divisant la part du résultat net revenant au Groupe par le nombre d'actions adéquat.

Le nombre d'actions retenu pour le résultat net par action est le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, ce dernier prenant en compte la totalité des actions propres détenues par SOCIÉTÉ BIC classées en moins

des capitaux propres et les 50 060 actions détenues par BIC Corporation.

Le nombre d'actions retenu pour le résultat net dilué par action est le nombre moyen pondéré d'actions potentiellement en circulation au cours de la période. Il prend en compte le nombre d'actions retenu pour le résultat net par action, ajusté de l'effet dilutif des stock-options.

(en milliers d'euros)	31 DÉC. 2005	31 DÉC. 2006	31 DÉC. 2007
Résultat net			
Résultat net part du Groupe	156 440	170 218	172 877
Nombre d'actions utilisé pour le calcul du résultat par action			
Nombre moyen d'actions utilisé pour le calcul du résultat net par action	50 330 582	49 661 931	49 244 579
Effet dilutif des stock-options	209 272	253 200	193 177
Nombre moyen d'actions utilisé pour le calcul du résultat dilué par action	50 539 854	49 915 131	49 437 756



NOTE 9. DIVIDENDES

Au titre de l'exercice 2006, un dividende de 1,30 euro par action a été versé aux Actionnaires le 1^{er} juin 2007.

Au titre de l'exercice 2005, un dividende de 1,15 euro par action a été versé aux Actionnaires le 1^{er} juin 2006.

NOTE 10. ACTIF IMMOBILISÉ**Note 10-1. Immobilisations corporelles – valeur brute**

<i>(en milliers d'euros)</i>	TERRAINS & CONSTRUCTIONS	INSTALLATIONS INDUSTRIELLES	IMMOBILISATIONS EN COURS	AUTRES IMMOBILISATIONS	TOTAL
Au 1^{er} janvier 2006	277 767	878 702	34 627	23 405	1 214 501
Acquisitions	2 592	19 562	39 505	915	62 574
Acquisition de filiale	3 771	16 026	-	-	19 797
Écarts de conversion	(7 811)	(34 802)	(1 265)	(435)	(44 313)
Cessions	(2 774)	(38 142)	(4 033)	(2 244)	(47 193)
Transferts à immeubles de placement	(214)	-	-	-	(214)
Transferts à actifs destinés à être cédés	(994)	-	-	-	(994)
Autres transferts	3 955	30 421	(35 704)	1 328	-
Au 1^{er} janvier 2007	276 292	871 767	33 130	22 969	1 204 158
Acquisitions	1 263	7 175	62 887	1 594	72 919
Acquisition de filiale	(0)	709	-	-	709
Écarts de conversion	(5 328)	(23 018)	(689)	(244)	(29 279)
Cessions	(2 974)	(27 759)	(8 700)	(2 254)	(41 687)
Autres variations	221	1 942	-	-	2 163
Transferts	6 185	35 953	(44 000)	1 042	(820)
Au 31 décembre 2007	275 659	866 769	42 628	23 107	1 208 163

La valeur brute des immobilisations corporelles inclut 1,9 million d'euros d'immobilisations en location financement au 31 décembre 2007 (4,1 millions d'euros au 31 décembre 2006).



Note 10-2. Immobilisations corporelles – amortissements et perte de valeur

<i>(en milliers d'euros)</i>	TERRAINS & CONSTRUCTIONS	INSTALLATIONS INDUSTRIELLES	IMMOBILISATIONS EN COURS	AUTRES IMMOBILISATIONS	TOTAL
Au 1^{er} janvier 2006	140 655	690 443	-	15 858	846 956
Amortissements de la période	12 358	54 872	-	2 786	70 016
Acquisition de filiale	1 391	7 403	-	-	8 794
Perte de valeur	31	1 402	-	-	1 433
Écarts de conversion	(3 914)	(29 220)	-	(376)	(33 510)
Cessions	(2 417)	(41 249)	-	(1 918)	(45 584)
Transferts à actifs destinés à être cédés	(553)	-	-	-	(553)
Autres transferts	280	(284)	-	4	-
Au 1^{er} janvier 2007	147 831	683 367	-	16 354	847 552
Amortissements de la période	12 146	55 850	-	2 396	70 392
Acquisition de filiale	-	368	-	-	368
Perte de valeur	-	819	553	-	1 372
Écarts de conversion	(3 096)	(20 869)	-	(181)	(24 146)
Cessions	(2 079)	(28 163)	-	(1 741)	(31 983)
Transferts	(1 135)	1 027	-	-	(108)
Au 31 décembre 2007	153 667	692 399	553	16 828	863 447
VALEUR NETTE					
Au 31 décembre 2007	121 992	174 370	42 075	6 279	344 716
Au 31 décembre 2006	128 461	188 400	33 130	6 615	356 606

La valeur nette des immobilisations corporelles inclut 0,7 million d'euros d'immobilisations en location financement au 31 décembre 2007 (1,3 million d'euros au 31 décembre 2006).



Note 10-3. Immeubles de placement

(en milliers d'euros)

TERRAINS & CONSTRUCTIONS

VALEUR BRUTE	
Au 1^{er} janvier 2006	32 219
Écarts de conversion	(1 388)
Cessions	(163)
Transferts	(1 113)
Au 1^{er} janvier 2007	29 555
Écarts de conversion	(1 220)
Cessions	(668)
Transferts vers les actifs destinés à être cédés	(3 438)
Au 31 décembre 2007	24 229
AMORTISSEMENTS ET PERTE DE VALEUR	
Au 1^{er} janvier 2006	11 231
Amortissements de la période	635
Perte de valeur	800
Écarts de conversion	(156)
Cessions	(59)
Transferts	(471)
Au 1^{er} janvier 2007	11 980
Amortissements de la période	576
Écarts de conversion	(152)
Cessions	(393)
Transferts vers les actifs destinés à être cédés	(2 766)
Au 31 décembre 2007	9 245
VALEUR NETTE	
Au 31 décembre 2007	14 984
Au 31 décembre 2006	17 575

Les principaux immeubles de placement sont situés en Allemagne (5,4 millions d'euros) et aux États-Unis (8,9 millions d'euros). La perte de valeur de 0,8 million d'euros en 2006 a été constatée sur l'immeuble de placement en Allemagne.

La juste valeur des immeubles de placement du Groupe est déterminée à partir d'évaluations internes basées sur les surfaces valorisées avec des transactions similaires du marché immobilier ou sur la base du prix de marché. La juste valeur de chaque immeuble de placement est supérieure à sa valeur nette comptable. Elle s'élève en global à 16,9 millions d'euros.

Aucun des immeubles de placement détenu par le Groupe ne fait l'objet d'un engagement hors bilan (garantie, hypothèque...).

Les loyers reçus par le Groupe au titre des immeubles de placement s'élèvent à 1,0 million d'euros (1,6 million d'euros en 2006). Les loyers attendus sur les exercices ultérieurs se répartissent ainsi :

- 0,9 million d'euros à moins d'un an ;
- 2 millions d'euros entre 2 et 5 ans ;
- 1,7 million d'euros au-delà de 5 ans.

Les principales charges d'exploitation directement liées à ces immeubles à l'exception des charges d'amortissements correspondent à des frais de maintenance, assurance et gardiennage et s'élèvent à 1 million d'euros sur l'exercice, stable par rapport à 2006.



Note 10-4. Actifs immobilisés destinés à être cédés et abandons d'activités

(en milliers d'euros)

VALEUR BRUTE	
Au 1^{er} janvier 2006	-
Transferts	2 322
Écarts de conversion	(58)
Au 1^{er} janvier 2007	2 264
Transferts depuis les immeubles de placement	3 438
Cessions	(3 402)
Écarts de conversion	(75)
Au 31 décembre 2007	2 225
AMORTISSEMENTS ET PERTE DE VALEUR	
Au 1^{er} janvier 2006	-
Transferts	1 024
Écarts de conversion	(22)
Perte de valeur	46
Au 1^{er} janvier 2007	1 048
Transferts depuis les immeubles de placement	2 766
Cessions	(2 766)
Perte de valeur	82
Écarts de conversion	(30)
Au 31 décembre 2007	1 100
VALEUR NETTE	
Au 31 décembre 2007	1 125
Au 31 décembre 2006	1 216

Au 31 décembre 2007, les actifs destinés à être cédés comprennent :

- deux bâtiments en Malaisie ;
- un entrepôt situé aux Pays Bas.

Le terrain et le bâtiment en Grèce, transférés depuis les immeubles de placement sur le premier semestre 2007, ont été cédés en décembre 2007.

Au 31 décembre 2006, les actifs destinés à être cédés correspondaient à :

- deux bâtiments en Malaisie inclus au 31 décembre 2005 dans les immeubles de placement ;
- un entrepôt situé aux Pays Bas inclus au 31 décembre 2005 dans les immobilisations corporelles.



NOTE 11. GOODWILLS**Note 11-1. Variation des goodwills***(en milliers d'euros)*

VALEUR BRUTE	
Au 1^{er} janvier 2006	191 422
Écarts de conversion	(10 369)
Acquisition	12 760
Au 1^{er} janvier 2007	193 813
Écarts de conversion	(9 118)
Achat des intérêts minoritaires des filiales	1 799
Acquisition	11 690
Au 31 décembre 2007	198 184
PERTE DE VALEUR	
Au 1^{er} janvier 2006	4 731
Écarts de conversion	(32)
Au 1^{er} janvier 2007	4 699
Écarts de conversion	(188)
Au 31 décembre 2007	4 511
VALEUR NETTE	
Au 31 décembre 2007	193 673
Au 31 décembre 2006	189 114

Le tableau ci-dessus inclut les goodwills nets de BIC Violex SA pour 57,9 millions d'euros et de BIC Corporation pour 93,4 millions d'euros au 31 décembre 2007, ainsi que le goodwill PIMACO pour 13,2 millions d'euros, consolidé depuis le 1^{er} octobre 2006 et le goodwill Atchison de 11,7 millions d'euros, consolidé depuis le 1^{er} octobre 2007.

Les goodwills font l'objet une fois par an d'un test de perte de valeur. La méthodologie retenue consiste principalement à comparer les valeurs recouvrables de chacune des unités génératrices de trésorerie, à la valeur nette comptable des actifs correspondants (y compris goodwills). Les unités génératrices de trésorerie ont été construites au niveau des sous-groupes porteurs dans leurs actifs des goodwills. Ces unités génératrices de trésorerie sont largement indépendantes du Groupe consolidé ; ainsi la taille des unités génératrices de trésorerie est inférieure

aux segments géographiques tels que définis par la norme IAS 14 "Information sectorielle".

Ces valeurs recouvrables sont essentiellement déterminées à partir de projections actualisées de flux de trésorerie futurs sur une durée de 3 ans et d'une valeur terminale selon la méthode de la rente perpétuelle. Le taux d'actualisation avant impôt retenu pour ces calculs est le coût moyen pondéré du capital, les taux utilisés allaient de 10,7 % à 17,3 % en 2007 (de 9,7 % à 18,4 % en 2006). Les hypothèses retenues en terme de variation du chiffre d'affaires et de valeurs terminales sont raisonnables et conformes aux données de marché disponibles pour chacune des unités génératrices de trésorerie. Des tests de perte de valeur complémentaires sont effectués si des événements ou circonstances particulières indiquent une perte de valeur potentielle.



Note 11-2. Acquisition d'Atchison

Le Groupe BIC a acquis en septembre 2007 la société Atchison Products, Inc., fournisseur de sacs à usage promotionnel (sacs, sacs à dos, sacs isothermes et besaces). La société Atchison est consolidée depuis le 1^{er} octobre 2007.

Conformément à la norme IFRS 3, le Groupe BIC a procédé à une évaluation de la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis d'Atchison.

L'actif net acquis et l'écart d'acquisition provisoire au 1^{er} octobre 2007 sont détaillés ci-dessous :

<i>(en milliers d'euros)</i>	
Montant à verser en numéraire	15 657
Coûts directs liés à l'acquisition	137
TOTAL DU PRIX D'ACQUISITION	15 794
Juste valeur de l'actif net acquis	4 104
GOODWILL	11 690

L'acquisition d'Atchison apportera de nouvelles opportunités de croissance à notre activité de marquage publicitaire.

Le chiffre d'affaires d'Atchison sur le dernier trimestre 2007 s'est élevé à 4,3 millions d'euros et à 13,7 millions d'euros sur l'exercice 2007.



NOTE 12. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

<i>(en milliers d'euros)</i>	LOGICIELS	MARQUES & BREVETS	RECHERCHE & DÉVELOPPEMENT	IMMOBILISATIONS EN COURS	AUTRES	TOTAL
VALEUR BRUTE						
Au 1^{er} janvier 2006	46 370	41 937	11 057	-	1 201	100 565
Acquisitions	2 789	1 254	-	-	32	4 075
Acquisition de filiale	-	11 276	-	-	-	11 276
Générées en interne	-	-	-	4 971	-	4 971
Écarts de conversion	(1 047)	(3 835)	(247)	-	(57)	(5 186)
Cessions/Sorties	(420)	(8 129)	(6 792)	-	(349)	(15 690)
Transferts	(712)	-	-	712	-	-
Au 1^{er} janvier 2007	46 980	42 503	4 018	5 683	827	100 011
Acquisitions	457	1 247	-	1 668	-	3 372
Générées en interne	-	-	-	3 922	-	3 922
Écarts de conversion	(1 143)	(2 523)	(224)	(25)	(52)	(3 967)
Cessions/Sorties	(129)	-	(4)	(331)	-	(464)
Transferts	5 345	-	36	(4 561)	-	820
Au 31 décembre 2007	51 510	41 227	3 826	6 356	775	103 694
AMORTISSEMENTS ET PERTE DE VALEUR						
Au 1^{er} janvier 2006	24 610	37 085	8 049	-	767	70 511
Amortissements de la période	6 586	1 679	773	-	40	9 078
Écarts de conversion	(841)	(3 000)	(247)	-	(23)	(4 111)
Cessions/Sorties	(389)	(8 123)	(6 496)	-	(323)	(15 331)
Transferts	-	(4)	-	-	4	-
Au 1^{er} janvier 2007	29 966	27 637	2 079	-	465	60 147
Amortissements de la période	5 973	1 443	770	-	35	8 221
Écarts de conversion	(867)	(2 845)	(224)	-	(25)	(3 961)
Cessions/Sorties	(129)	-	(4)	-	-	(133)
Transferts	108	-	-	-	-	108
Au 31 décembre 2007	35 051	26 235	2 621	-	475	64 382
VALEUR NETTE						
Au 31 décembre 2007	16 459	14 992	1 205	6 356	300	39 312
Au 31 décembre 2006	17 014	14 866	1 939	5 683	362	39 864

Logiciels :

Les logiciels générés en interne concernent essentiellement des investissements liés à des améliorations des systèmes d'information et au déploiement de ces systèmes dans les filiales européennes.

Marques et Brevets :

La marque PIMACO a été acquise le 1^{er} octobre 2006 pour 11,3 millions d'euros.

Les droits de propriété intellectuelle acquis en 2002 par SOCIÉTÉ BIC pour 6,8 millions d'euros auprès de la société Amerikids (complètement amortis depuis le 31 décembre 2004) ont été sortis au 30 juin 2006.

Recherche et développement :

SOCIÉTÉ BIC avait capitalisé 1,7 million d'euros sur l'exercice 2003 relatifs aux coûts de développement de nouvelles technologies d'écritures et de nouvelles lignes de produits de



papeterie. SOCIÉTÉ BIC avait comptabilisé au cours de l'exercice 2002, 2,3 millions d'euros relatifs aux coûts de développement de la technologie d'encre gel et d'une nouvelle génération d'encre. Ces coûts de développement ont été encourus aux États-Unis et en France et ont donné lieu à des amortissements en 2003 lors de la mise en production des produits utilisant ces encres.

SOCIÉTÉ BIC a sorti au 30 juin 2006 les 5,2 millions d'euros capitalisés en 2001 en recherche et développement au titre d'une ligne de production d'écriture qui avait été arrêtée en 2004. Ces coûts avaient été complètement amortis en 2004 pour 2,1 millions d'euros.

NOTE 13. FILIALES CONSOLIDÉES

Les principales sociétés opérationnelles au 31 décembre 2007 sont les suivantes :

DÉNOMINATION DE LA FILIALE	LIEU DE CONSTITUTION (OU D'IMMATRICULATION) ET D'IMPLANTATION	% DE PARTICIPATION (DIRECTE OU INDIRECTE)	ACTIVITÉ PRINCIPALE
FRANCE			
BIC Clichy SAS	Clichy	100,0 %	Société holding
BIC Services SASU	Clichy	100,0 %	Production de services
Bima 83 SASU	Clichy/Cernay	100,0 %	Production de biens de consommation
Société du Briquet Jetable 75 SASU	Clichy/Redon	100,0 %	Production de biens de consommation
DAPE 74 Distribution SASU	Clichy	100,0 %	Distribution de biens de consommation
Électro Centre SAS	Velars-sur-Ouche	92,7 %	Production de biens de consommation
BIC Technologies SA (EX SO.BI.TU)	Clichy	99,9 %	Production de biens de consommation
BIC Rasoirs SASU	Verberie	100,0 %	Production de biens de consommation
BIC Sport SASU	Vannes	100,0 %	Production et distribution de biens de consommation
Conté SASU	Boulogne-sur-Mer	100,0 %	Production de biens de consommation
BIC Graphic France SASU	Clichy	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Écriture 2000 SASU	Clichy/Montevrain	100,0 %	Production de biens de consommation
Voiles Gateff SAS	La Garde	90,0 %	Production et distribution de biens de consommation
SI Valiton Gesnouin SASU	Clichy	100,0 %	Immobilier
SI BIC Clichy SASU	Clichy	100,0 %	Immobilier
Stypen SASU	Joigny	100,0 %	Production et distribution de biens de consommation
EUROPE			
BIC Deutschland GmbH & Co. OHG	Allemagne	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Erzeugnisse GmbH	Allemagne	100,0 %	Société holding
BIC Verwaltungs GmbH	Allemagne	100,0 %	Société holding
BIC GmbH	Allemagne	100,0 %	Société holding
A. Hauser GmbH & Co., KG	Allemagne	100,0 %	Distribution de biens de consommation
A. Hauser Verwaltungsgesellschaft mbH	Allemagne	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC (Austria) Vertriebsgesellschaft mbH	Autriche	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Belgium SPRL	Belgique	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Iberia SA	Espagne	100,0 %	Production et distribution de biens de consommation
BIC Graphic Europe SA	Espagne	100,0 %	Production et distribution de biens de consommation
BIC Viorex SA	Grèce	100,0 %	Production et distribution de biens de consommation



DÉNOMINATION DE LA FILIALE	LIEU DE CONSTITUTION (OU D'IMMATRICULATION) ET D'IMPLANTATION	% DE PARTICIPATION (DIRECTE OU INDIRECTE)	ACTIVITÉ PRINCIPALE
BIC (Ireland) Ltd.	Irlande	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Italia SPA	Italie	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Netherlands BV	Pays-Bas	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Polska SP ZOO	Pologne	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Portugal SA	Portugal	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC (Romania) Marketing & Distribution SRL	Roumanie	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC UK Ltd.	Royaume-Uni	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Slovakia SRO	Slovaquie	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC CIS	Russie	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Nordic AB	Suède	100,0 %	Distribution de biens de consommation
Société BIC (Suisse) SA	Suisse	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Pazarlama Ltd. Sti.	Turquie	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Ukraine	Ukraine	100,0 %	Distribution de biens de consommation
AMÉRIQUE DU NORD			
BIC Inc.	Canada	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Corporation	États-Unis	100,0 %	Société holding
BIC USA Inc.	États-Unis	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Consumer Products Manufacturing Co. Inc.	États-Unis	100,0 %	Production de biens de consommation
BIC Graphic USA Manufacturing Co. Inc.	États-Unis	100,0 %	Production de biens de consommation
Atchison Products, Inc.	États-Unis	100,0 %	Production de biens de consommation
Sheaffer Manufacturing LLC	États-Unis	100,0 %	Production et distribution de biens de consommation
BIC Sport North America Inc.	États-Unis	100,0 %	Production et distribution de biens de consommation
Wite out Products Inc.	États-Unis	100,0 %	Production et distribution de biens de consommation
Furtuna Holding Co. Ltd.	Îles Vierges Britanniques	100,0 %	Société holding
Xenia Insurance Co. Ltd.	Bermudes	100,0 %	Société d'assurance
OCÉANIE			
BIC Australia Pty. Ltd.	Australie	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC (NZ) Ltd.	Nouvelle Zélande	100,0 %	Production et distribution de biens de consommation
AMÉRIQUE LATINE			
BIC Argentina SA	Argentine	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Brasil SA	Brésil	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Graphic Brasil Ltda.	Brésil	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Amazonia SA	Brésil	100,0 %	Production et distribution de biens de consommation
PIMACO Autoadesivos Ltda.	Brésil	100,0 %	Production et distribution de biens de consommation
BIC Chile SA	Chili	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Colombia SA	Colombie	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Ecuador SA	Équateur	100,0 %	Production et distribution de biens de consommation



DÉNOMINATION DE LA FILIALE	LIEU DE CONSTITUTION (OU D'IMMATRICULATION) ET D'IMPLANTATION	% DE PARTICIPATION (DIRECTE OU INDIRECTE)	ACTIVITÉ PRINCIPALE
BIC de Guatemala SA	Guatemala	100,0 %	Distribution de biens de consommation
No Sabe Fallar SA de CV	Mexique	100,0 %	Production et distribution de biens de consommation
Industrial de Cuautitlan SA de CV	Mexique	100,0 %	Immobilier
BIC Uruguay SA	Uruguay	100,0 %	Distribution de biens de consommation
SA Nelgor	Uruguay	100,0 %	Société holding
BIC de Venezuela CA	Venezuela	100,0 %	Distribution de biens de consommation

ASIE

BIC Stationery (Shanghai) Co. Ltd.	Chine	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC (Shanghai) Stationery Manufacturing Co. Ltd.	Chine	100,0 %	Production et distribution de biens de consommation
BIC Product (Korea) Ltd.	Corée du sud	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC India Pvt.Ltd.	Inde	100,0 %	Distribution de biens de consommation
PT Buana Inti Cakrawala ("BIC")	Indonésie	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Japan KK	Japon	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC GBA Sdn. Bhd.	Malaisie	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Product (Singapore) Pte. Ltd.	Singapour	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Product (Asia) Pte. Ltd.	Singapour	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Product (Thailand) Ltd.	Thaïlande	100,0 %	Distribution de biens de consommation

AFRIQUE

BIC (South Africa) Pty. Ltd.	Afrique du Sud	100,0 %	Production de biens de consommation
BIC Holdings Southern Africa (Pty.) Ltd.	Afrique du Sud	100,0 %	Société holding
BIC Malawi Pty. Ltd.	Malawi	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Mozambique Ltd.	Mozambique	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Zambia Ltd.	Zambie	100,0 %	Distribution de biens de consommation

NOTE 14. AUTRES ACTIFS NON COURANTS

(en milliers d'euros)	31 DÉC. 2005	31 DÉC. 2006	31 DÉC. 2007
Autres titres immobilisés	175	85	79
Dépôts de garantie	12 359	11 674	11 046
Actifs de régimes de retraite	797	1 108	1 866
Autres actifs non courants	15 386	12 992	6 527
TOTAL	28 717	25 859	19 518



NOTE 15. STOCKS ET EN-COURS

(en milliers d'euros)	31 DÉC. 2005	31 DÉC. 2006	31 DÉC. 2007
Matières premières	73 308	61 540	65 785
En-cours de production de biens et services	67 478	62 724	56 868
Produits finis	196 189	182 986	226 495
VALEUR BRUTE	336 975	307 250	349 148
Matières premières	2 612	1 643	4 258
En-cours de production de biens et services	2 063	1 438	1 909
Produits finis	14 230	10 553	9 640
DÉPRÉCIATION	18 905	13 634	15 807
VALEUR NETTE	318 070	293 616	333 341

NOTE 16. EXPOSITION AUX RISQUES DU MARCHÉ**a. Risque de contrepartie**

Tous les instruments financiers sont mis en place avec des banques bénéficiant de notations de premier ordre d'agences internationales, et par conséquent le risque de contrepartie est très faible. Les notations Standard & Poors Long Terme de nos contreparties vont de A+ à AA.

b. Risque de change

Cf. note 24.

c. Risques de taux et de liquidité

Le Groupe BIC gère ses capitaux propres de manière à conserver une situation de trésorerie positive et disponible, afin de mener à bien sa stratégie de développement en toute indépendance. Les excédents et besoins de trésorerie du Groupe sont directement gérés par le Département Trésorerie, en suivant une politique prudente, qui vise à éviter tout risque de perte sur le capital, et à conserver une situation de liquidité satisfaisante. Les excédents de trésorerie sont principalement investis sur des OPCVM monétaires et équivalents de trésorerie dont la volatilité est inférieure à 0,5 avec une durée de placement recommandée inférieure à trois mois. La part plus structurelle de la trésorerie peut être investie sur des fonds qualifiés de "monétaires dynamiques" avec un horizon de placement supérieur à 6 mois. L'ensemble des lignes de placement fait l'objet d'un

suivi *mark-to-market* hebdomadaire par le Département Trésorerie et vise à maintenir une performance annuelle moyenne supérieure au taux Eonia.

À aucun moment le portefeuille n'a été investi sur des fonds ayant une exposition au risque *subprime* et aucun fonds détenu au 31 décembre 2007 ne repose sur une mono-stratégie crédit. Le fonds le plus important en portefeuille représente 4,2 % du total des placements gérés par la Trésorerie. Compte tenu de la récente évolution du marché financier et afin de profiter de l'élargissement substantiel des *spreads* de crédit sur la dette court terme, une part significative des liquidités précédemment investies en OPCVM monétaires a été investie sur des titres de créances négociables de type certificats de dépôts ou billets de trésorerie à échéance maximale de trois mois. La ligne de titres de créances la plus importante en portefeuille représente 8,6 % du total des placements gérés par la Trésorerie et est arrivée à échéance le 21 janvier 2008.

L'endettement brut long terme correspond principalement à l'emprunt amortissable à taux fixe en real brésilien contracté au Brésil pour financer l'acquisition de la filiale PIMACO (cf. note 20).

L'exposition aux taux d'intérêt est très limitée. Tous les besoins de financement locaux sont directement indexés sur une base de taux variables. La survenance de positions emprunteuses est non significative et trop ponctuelle pour générer un besoin de couverture pertinent.

(en milliers d'euros)	31 DÉC. 2006	31 DÉC. 2007
Équivalents de trésorerie : valeurs mobilières de placement	101 678	101 119
Disponibilités	74 985	99 428
Trésorerie et équivalents de trésorerie	176 663	200 547



d. Risque de crédit

Le risque de crédit auquel le Groupe est exposé provient essentiellement de ses clients et autres créances. Les montants présentés dans le bilan sont nets des pertes de valeur comptabilisées sur les créances douteuses. La concentration du risque de crédit du Groupe n'est pas significative, le risque étant réparti sur un grand nombre de clients.

Les clients et autres créances comprennent :

- des montants bruts à recevoir sur la vente de produits ainsi que d'autres créances, correspondant principalement à des crédits de TVA. Ces clients et autres créances sont des actifs court terme, ayant une échéance à moins de douze mois ;

- des pertes de valeur pour les montants estimés irrécouvrables sur la vente de produits. Ces pertes de valeur ont été déterminées par référence à l'historique des défaillances et selon l'environnement économique actuel. Elles sont comptabilisées dans un compte distinct.

Le Groupe estime que la valeur d'inventaire des clients et autres créances est proche de leur juste valeur. Les créances échues non dépréciées ne sont pas significatives au niveau du Groupe au 31 décembre 2007.

L'exposition maximale au risque de crédit est représentée par la valeur nette comptable des actifs financiers au bilan, incluant les dérivés ayant des valeurs de marché positives (cf. tableau ci-dessous).

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 DÉC. 2006	31 DÉC. 2007
Créances clients brutes		
• Non échues ou échues depuis moins de 60 jours	329 393	313 289
• Échues depuis 60 à 90 jours	6 117	7 668
• Échues depuis 90 à 120 jours	3 275	6 280
• Échues depuis plus de 120 jours	5 809	11 327
TOTAL CRÉANCES CLIENTS BRUTES	344 594	338 564
TOTAL CRÉANCES DOUTEUSES	8 679	8 497
TOTAL AVANT DÉPRÉCIATION	353 273	347 061
Dépréciation des créances	(18 497)	(17 783)
Autres créances	13 673	16 706
CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES – NET	348 449	345 984

e. Juste valeur des actifs et passifs financiers

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 DÉC. 2006	31 DÉC. 2007
Actifs financiers		
À la juste valeur par le biais du compte de résultat		
• Détenus à des fins de transaction ⁽¹⁾	128 674	123 908
• Désignés comme tels lors de leur comptabilisation initiale	-	-
Instruments dérivés – comptabilité de couverture	16 379	593
• Dont contrats de change à terme	9 925	366
• Dont options de change	6 454	227
Placements détenus jusqu'à leur échéance	-	-
Prêts et créances (dont trésorerie)	423 434	445 412
Disponibles à la vente	85	79
Passifs financiers		
À la juste valeur par le biais du compte de résultat		
• Détenus à des fins de transaction	-	-
• Désignés comme tels lors de leur comptabilisation initiale	-	-
Instruments dérivés – comptabilité de couverture	3 674	2 107
Au coût amorti	150 709	144 770

(1) Il s'agit des OPCVM monétaires et des autres actifs financiers courants.

Le Groupe estime que la valeur d'inventaire des actifs et passifs financiers est proche de leur juste valeur.



f. Charges et produits nets par catégorie

Les charges et produits nets suivants relatifs aux actifs et passifs financiers ont été reconnus dans le compte de résultat au cours de l'exercice 2007 :

(en milliers d'euros)	INTÉRÊTS		RÉÉVALUATION		(CHARGES)/PRODUITS NETS	
	Juste valeur	Conversion	Dépréciation	2007	2006	
Actifs et passifs financiers						
À la juste valeur par le biais du compte de résultat	8 219	-	-	8 219	5 881	
Instruments dérivés – comptabilité de couverture	-	(64)	-	(64)	(2 571)	
Prêts et créances (dont trésorerie)	3 030		5 230	713	7 768	
Au coût amorti	(8 691)	(327)	(86)	(9 104)	(5 453)	
TOTAL	2 558	(391)	5 144	713	8 024	5 625

NOTE 17. CAPITAUX PROPRES

Note 17-1. Capital

(en milliers d'euros)	31 DÉC. 2005	31 DÉC. 2006	31 DÉC. 2007
Capital social autorisé, émis et entièrement libéré	192 414	189 634	188 622
Rachat d'actions de la Société	(1 645)	(1 433)	(2 183)
CAPITAL	190 769	188 201	186 439

Au 31 décembre 2007, le capital social de SOCIÉTÉ BIC est de 188 621 664,18 euros et est composé de 49 377 399 actions de 3,82 euros chacune. Les actions nominatives détenues depuis plus de deux ans bénéficient d'un droit de vote double.

Par ailleurs, SOCIÉTÉ BIC détenait 521 485 de ses actions, acquises au prix moyen de 48,28 euros sur le fondement des articles L. 225-208 et L. 225-209 du Code de commerce et représentant 1,05 % des actions émises.

Actions propres de SOCIÉTÉ BIC et programme de rachat d'actions

Situation au 31 décembre 2007

FONDEMENT DE L'ACQUISITION	NOMBRE D' ACTIONS	COURS MOYEN D'ACQUISITION (en euros)	% DU CAPITAL
Couverture des plans de stock-options art L. 225-208 et art L. 225-209 C. com ⁽¹⁾	71 584	44,69	0,14 %
Couverture des plans d'attribution d'actions gratuites	41 948	47,15	0,08 %
Gestion patrimoniale art L. 225-209 C. com	407 953	49,03	0,83 %
TOTAL ⁽²⁾	521 485	48,28	1,05 %

(1) Dont 3 250 actions relatives à des options non exerçables au 31 décembre 2007 suite à des départs de salariés du Groupe.

(2) BIC Corporation détenait en plus, au 31 décembre 2007, 50 060 actions SOCIÉTÉ BIC en couverture de ses plans de stock-options, soit 0,10 % du capital.

SOCIÉTÉ BIC a été autorisée par l'Assemblée Générale du 23 mai 2007, à renouveler son programme de rachat d'actions.

Conformément au règlement de l'AMF, ce programme de rachat d'actions 2007 n'est pas soumis à l'obtention d'un visa AMF.



ACTIONS RACHETÉES AU COURS DE L'EXERCICE 2007 ⁽¹⁾ :

• au titre du programme autorisé par l'Assemblée Générale du 24 mai 2006	68 000
• au titre du programme autorisé par l'Assemblée Générale du 23 mai 2007	726 342
Cours moyen de rachat des actions sur l'exercice 2007 (en euros)	50,28

(1) Excluant les actions du contrat de liquidité renouvelé en décembre 2005.

NOMBRE D'ACTIONS ANNULÉES AU COURS DE L'EXERCICE 2007 :

**CA DU 11 DÉCEMBRE 2007
AUTORISÉ PAR L'AG DU 23 MAI 2007**

• au titre du programme autorisé par l'Assemblée Générale du 23 mai 2007	551 342
TOTAL	551 342

Sur les 24 derniers mois, SOCIÉTÉ BIC a procédé à l'annulation de 1 560 971 actions, soit 3,16 % du capital social au 31 décembre 2007.

À la connaissance de la Société, en 2007, les Actionnaires détenant plus des dix-neuf vingtièmes, des dix-huit vingtièmes, des deux tiers, de la moitié, du tiers, du quart, du cinquième, des trois-vingtièmes, du dixième ou du vingtième du capital et/ou des droits de vote de la Société sont les suivants :

	31 DÉC. 2007	31 DÉC. 2007
	% en actions (environ)	% en droits de vote (environ)
MBD	25,08 %	31,57 %
Famille Bich	18,38 %	22,97 %
Mme Édouard Buffard	4,51 %	5,77 %
Silchester International Investors	12,87 %	12,83 %
Arnhold and S. Bleichroeder Advisers, LLC	5,19 %	5,27 %



Note 17-2. Réconciliation des éléments de capitaux propres consolidés – part du Groupe

La réconciliation des intérêts minoritaires est présentée en note 19.

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	CAPITAL	RÉSERVES	ÉCARTS DE CONVERSION	COUVERTURE DES FLUX DE TRÉSORERIE
Solde au 1^{er} janvier 2006 ^(a)		190 769	812 347	52 016	(3 941)
Dividendes distribués	9	-	(57 721)	-	-
Réduction de capital		(3 857)	(45 377)	-	-
Augmentation de capital		1 077	8 805	-	-
Titres d'autocontrôle		212	2 209	-	-
Reconnaissance des paiements fondés sur des actions	18	-	4 766	-	-
Autres		-	7	-	-
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISÉS SUR LA PÉRIODE	17-3		175 214	(38 908)	12 634
Solde au 1^{er} janvier 2007		188 201	900 250	13 108	8 693
Dividendes distribués	9	-	(64 190)	-	-
Réduction de capital ^(b)		(2 106)	(25 488)	-	-
Augmentation de capital ^(b)		1 094	9 186	-	-
Titres d'autocontrôle		(750)	(9 357)	-	-
Reconnaissance des paiements fondés sur des actions	18	-	5 732	-	-
Autres		-	21	-	-
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISÉS SUR LA PÉRIODE	17-3	-	185 836	(25 515)	(10 451)
Solde au 31 décembre 2007		186 439	1 001 990	(12 407)	(1 758)

(a) Solde au 1^{er} janvier 2006 tel que publié dans le document de référence de l'exercice 2006, après application sur l'exercice 2005 de l'amendement SoRIE à la norme IAS 19.

(b) Le 11 décembre 2007, le Conseil d'Administration, autorisé par l'Assemblée Générale du 23 mai 2007, a procédé à l'annulation de 551 342 actions. Par ailleurs, à la suite de levées d'options de souscription d'actions, le capital a été augmenté de 286 452 actions.



Note 17-3. État consolidé des produits et charges comptabilisés

(en milliers d'euros)	Notes	31 DÉC. 2006	31 DÉC. 2007
Gain/(Perte) sur instruments de couverture de flux de trésorerie	24	19 304	(15 916)
Différence de change résultant de la conversion des opérations à l'étranger		(38 929)	(25 586)
Écarts actuariels reconnus en situation nette	22-1, 22-4	6 222	17 699
Impôts différés reconnus en situation nette		(7 903)	725
Investissements disponibles à la vente		7	-
Résultat net reconnu directement en capitaux propres		(21 299)	(23 078)
Résultat net de la période		170 622	173 434
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISÉS SUR LA PÉRIODE		149 323	150 356
Attribuable :			
• au Groupe BIC		148 940	149 870
• aux minoritaires		383	486
		149 323	150 356



NOTE 18. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Attribution d'options d'achat et d'options de souscription d'actions

Tous les plans attribués sont des plans se dénouant en actions.

Programme de stock-options du Groupe

Usant de la faculté offerte lors de l'Assemblée Générale du 24 mai 2006, le Conseil d'Administration du 11 décembre 2007 a consenti des options de souscription portant sur 440 500 actions au bénéfice de 633 dirigeants et salariés de SOCIÉTÉ BIC ou de ses filiales, au prix de 49,62 euros. Ces options ne pourront être exercées qu'au terme de la troisième année suivant leur attribution.

DÉTAIL PAR PLAN	PLAN N° 1	PLAN N° 2	PLAN N° 3	PLAN N° 4	PLAN N° 5	PLAN N° 6	PLAN N° 7	PLAN N° 8	PLAN N° 9	PLAN N° 10
Date de l'Assemblée	12 mai 1998	12 mai 1998	12 mai 1998	12 mai 1998	12 mai 1998	28 mai 2003	28 mai 2003	28 mai 2003	24 mai 2006	24 mai 2006
Date du Conseil d'Administration	16 déc. 1998	16 déc. 1999	18 déc. 2000	13 déc. 2001	10 déc. 2002	17 déc. 2003	15 déc. 2004	14 déc. 2005	13 déc. 2006	11 déc. 2007
Nombre de bénéficiaires	148	223	539	551	564	555	563	575	567	633
Nombre d'options d'achat	173 800	180 350	-	-	-	-	-	-	-	-
Nombre d'options de souscription	-	-	376 150	367 700	375 000	377 550	370 450	427 850	398 500	440 500
Dont nombre pouvant être souscrites ou achetées par les membres du Comité de Direction dans sa composition au 31 décembre 2007	22 000	24 600	48 100	46 600	53 100	66 500	53 500	55 500	42 000	41 000
Première date d'exercice de l'option	17 déc. 2001	17 déc. 2002	19 déc. 2003	14 déc. 2004	11 déc. 2005	18 déc. 2006	16 déc. 2007	15 déc. 2008	14 déc. 2009	12 déc. 2010
Date d'expiration de l'option	16 déc. 2008	16 déc. 2009	17 déc. 2010	12 déc. 2011	9 déc. 2012	16 déc. 2013	14 déc. 2014	13 déc. 2015	12 déc. 2014	10 déc. 2015
Prix d'exercice (en euros) (*)	51,13	40,83	41,03	36,57	30,93	36,96	36,76	50,01	52,35	49,62
Nombre d'options exercées au 31 décembre 2007	60 076	97 540	202 369	240 620	246 621	166 488	18 631	-	-	-
Options de souscription ou d'achat d'actions annulées au 31 décembre 2007	65 050	63 150	118 500	82 500	65 350	56 700	55 296	41 100	18 950	-
Options de souscription ou d'achat d'actions restantes au 31 décembre 2007	48 674	19 660	55 281	44 580	63 029	154 362	296 523	386 750	379 550	440 500

(*) Aucun rabais n'a été consenti sur le prix.

La norme IFRS 2 a été appliquée à tous les plans approuvés après le 7 novembre 2002 et qui n'étaient pas exerçables au 1^{er} janvier 2005.

La norme s'applique par conséquent aux plans approuvés à partir de 2002.



Détermination de la juste valeur des instruments attribués et impact sur le compte de résultat au 31 décembre 2007 :

ANNÉE D'ATTRIBUTION DU PLAN	JUSTE VALEUR DES PLANS - MODÈLE BINOMIAL	CHARGE PASSÉE EN COMPTE DE RÉSULTAT		
		31 DÉC. 2005	31 DÉC. 2006	31 DÉC. 2007
2002	2 939	988	-	-
2003	3 123	1 074	1 021	-
2004	3 082	1 011	1 009	1 019
2005	5 098	75	1 665	1 737
2006	4 360	-	69	1 456
2007	4 546	-	-	81
TOTAL	23 148	3 148	3 764	4 293

Hypothèses retenues pour l'évaluation de la juste valeur des plans d'option de souscription d'actions selon le modèle binomial

	PLAN N° 5	PLAN N° 6	PLAN N° 7	PLAN N° 8	PLAN N° 9	PLAN N° 10
Volatilité attendue	33,00 %	34,00 %	35,00 %	36,00 %	30,00 %	25,00 %
Taux sans risque	3,93 %	3,76 %	3,05 %	3,14 %	3,78 %	4,16 %
Taux de dividende attendu	1,60 %	1,60 %	1,60 %	1,60 %	2,00 %	2,50 %
Durée de vie théorique en années ^(*)	5,62 & 5,15	5,79 & 5,37	5,85 & 5,43	5,81 & 5,37	5,18 & 4,79	6,29 & 5,89

(*) Le premier chiffre concerne la durée pour un français, le second concerne la durée pour une personne d'un autre pays.

Attribution d'actions gratuites

Préalablement autorisée par les Assemblées Générales du 19 mai 2005 et du 23 mai 2007, les Conseils d'Administration du 19 mai 2005, du 14 décembre 2005, du 13 décembre 2006 et du 11 décembre 2007 ont chacun approuvé l'attribution d'actions gratuites pour un total de 144 832 actions. Ces attributions sont soumises à des conditions de performance interne.

	PLAN N° 1		PLAN N° 2		PLAN N° 3		PLAN N° 4	
Date de l'Assemblée	19 mai 2005		19 mai 2005		19 mai 2005		23 mai 2007	
Date du Conseil d'Administration	19 mai 2005		14 décembre 2005		13 décembre 2006		11 décembre 2007	
Attribution	Principale	Secondaire	Principale	Secondaire	Principale	Secondaire	Principale	Secondaire
Nombre de bénéficiaires	12	11	12	11	9	8	11	10
Nombre d'actions gratuites attribuées	31 800	2 618	31 800	2 618	33 450	2 352	37 550	2 644
Date de transfert	19 mai 2008	19 mai 2012	14 mars 2009	14 mars 2013	13 mars 2010	13 mars 2014	11 mars 2011	11 mars 2015
Nombre d'actions transférées au 31 décembre 2007	-	-	-	-	-	-	-	-
Nombre d'actions caduques au 31 décembre 2007	2 650	238	2 650	238	-	-	-	-
Nombre d'actions restantes au 31 décembre 2007	29 150	2 380	29 150	2 380	33 450	2 352	37 550	2 644

L'évaluation de ces attributions d'actions gratuites a été effectuée conformément à la norme IFRS 2.



Estimation de la juste valeur des actions attribuées et impact sur le compte de résultat au 31 décembre 2007 :

PLAN D'ATTRIBUTION GRATUITE D'ACTIONS	JUSTE VALEUR DES PLANS – MODÈLE BINOMIAL	CHARGE PASSÉE EN COMPTE DE RÉSULTAT		
		31 déc. 2005	31 déc. 2006	31 déc. 2007
19 mai 2005	1 271	222	443	347
14 décembre 2005	1 509	24	527	458
13 décembre 2006	1 805	0	31	602
11 décembre 2007	1 797	0	0	32
TOTAL	6 382	246	1 001	1 439

NOTE 19. INTÉRÊTS MINORITAIRES

(en milliers d'euros)

Au 1^{er} janvier 2006	1 313
Écarts de conversion	(21)
Résultat net de la période	404
Au 1^{er} janvier 2007	1 696
Liquidation de filiales	(257)
Achat des intérêts minoritaires des filiales	(1 718)
Écarts de conversion	(71)
Résultat net de la période	557
Autre variation	12
Au 31 décembre 2007	219

Ce poste enregistre la part des minoritaires dans l'actif net et le résultat des filiales consolidées par intégration globale.

En 2007, le Groupe BIC a racheté :

- les 4,95 % d'intérêts minoritaires de BIC GBA Sdn. Bhd. le 13 mars 2007 ;
- les 0,79 % d'intérêts minoritaires de BIC Belgium SPRL le 18 avril 2007 ;
- les 40 % d'intérêts minoritaires de BIC Argentina SA le 23 avril 2007 ;
- les 0,01 % d'intérêts minoritaires de BIC Italia SPA.



NOTE 20. EMPRUNTS

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 DÉC. 2005	31 DÉC. 2006	31 DÉC. 2007
Emprunts et découverts bancaires	24 748	57 021	52 418
Échéances des remboursements :			
Exigibles ou à moins d'un an	23 979	30 466	29 097
Entre la 2 ^e et la 5 ^e année incluse	581	26 555	23 279
Après 5 ans	188		42
TOTAL	24 748	57 021	52 418
Part à moins d'un an (présentée en passifs courants)	23 979	30 466	29 097
Part à plus d'un an (présentée en passifs non courants)	769	26 555	23 321

La part à moins d'un an comprend des découverts bancaires d'un montant de 2,0 millions d'euros en décembre 2007 et de 10,2 millions d'euros en décembre 2006.

Les emprunts à moins d'un an concernent principalement le Brésil (15,5 millions d'euros), la Russie (3,4 millions d'euros), la Malaisie (2,5 millions d'euros), le Chili (1,8 million d'euros), la Roumanie (1,6 million d'euros), les États-Unis (1,4 million d'euros), et la Thaïlande (1,0 million d'euros). Les taux d'intérêts de ces emprunts s'échelonnent entre 4,4 % et 13,6 %.

Les emprunts à plus d'un an incluent 22,9 millions d'euros au Brésil (principalement liés au financement de l'acquisition de PIMACO). Le solde correspond aux engagements de location financement.

La part des emprunts à plus d'un an est de 98 % pour l'Amérique latine et celle des emprunts à moins d'un an est de 25 % pour l'Europe, 60 % pour l'Amérique latine et 14 % pour l'Asie.

Les emprunts à plus d'un an sont libellés à hauteur de 98 % en Real brésilien.

NOTE 21. PROVISIONS

<i>(en milliers d'euros)</i>	LITIGES	AUTRES RISQUES ET CHARGES	TOTAL
Au 1er janvier 2006	13 057	16 565	29 622
Acquisition de filiale	660	4 025	4 685
Dotations aux provisions	650	9 940	10 590
Reprises de provisions utilisées	(349)	(4 841)	(5 190)
Reprises de provisions non utilisées	(3 883)	(2 213)	(6 096)
Différences de change	(576)	(587)	(1 163)
Transferts et reclassement en passifs courants	(3 967)	3 485	(482)
Au 1er janvier 2007	5 592	26 374	31 966
Dotations aux provisions	1 754	3 053	4 807
Reprises de provisions utilisées	(466)	(6 707)	(7 173)
Reprises de provisions non utilisées	(871)	(772)	(1 643)
Différences de change	(123)	91	(32)
Transferts et reclassement en passifs courants	-	24	24
Discount	-	20	20
Au 31 décembre 2007	5 886	22 083	27 969

Au 31 décembre 2007, la provision pour litiges concerne principalement les risques distributeurs pour 1,5 million d'euros (stable par rapport au 31 décembre 2006).

Les autres provisions correspondent principalement à des risques fiscaux et des risques de nature sociale (accidents du travail aux États-Unis) ainsi qu'aux litiges produits aux États-Unis pour 2,8 millions d'euros.



NOTE 22. RETRAITES ET AUTRES AVANTAGES DU PERSONNEL**22-1. Variation des engagements nets des plans à prestations définies**

<i>(en milliers d'euros)</i>		RETRAITE	AUTRES AVANTAGES DU PERSONNEL	TOTAL AVANTAGES DU PERSONNEL
VALEUR ACTUELLE DES OBLIGATIONS				
À l'ouverture : 1^{er} janvier 2007		306 338	47 647	353 985
Coûts de la période :				
<i>Coûts des services rendus</i>		21 928	4 741	26 669
<i>Frais financiers</i>		7 604	1 792	9 396
<i>Réduction et liquidation</i>		15 582	2 760	18 342
<i>Réduction et liquidation</i>		(1 806)	185	(1 621)
<i>Coûts des prestations passées</i>		548	4	552
Prestations versées		(11 943)	(2 593)	(14 536)
Écarts actuariels sur engagement brut		(24 029)	1 494	(22 535)
Services passés		145	-	145
Écarts de conversion		(24 480)	(5 021)	(29 501)
Valeur de clôture au 31 décembre 2007	A	267 959	46 268	314 227
JUSTE VALEUR DES ACTIFS DE COUVERTURE				
À l'ouverture : 1^{er} janvier 2007		218 105	-	218 105
Coûts de la période :				
<i>Rendement des actifs</i>		14 206	-	14 206
<i>Rendement des actifs</i>		14 206	-	14 206
<i>Réduction et liquidation</i>		-	-	-
Prestations versées		(10 636)	(2 593)	(13 229)
Cotisations versées		13 039	2 593	15 632
Écarts actuariels sur actifs de couverture		(4 836)	-	(4 836)
Écarts de conversion		(19 355)	-	(19 355)
Valeur de clôture au 31 décembre 2007	B	210 523	-	210 523
SERVICES PASSÉS NON RECONUS				
À l'ouverture : 1^{er} janvier 2007		4 052	(2 629)	1 423
Coûts de la période :				
<i>Réduction et liquidation</i>		(712)	485	(227)
<i>Réduction et liquidation</i>		(223)	-	(223)
<i>Coût des prestations passées</i>		(489)	485	(4)
Coût des services passés non reconnus		145	-	145
Écarts de conversion		(123)	253	130
Valeur de clôture au 31 décembre 2007	C	3 362	(1 891)	1 471
OBLIGATION : MONTANT NET AU BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2007	D = A-B-C	54 074	48 159	102 233
OBLIGATION : MONTANT NET AU BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2006		84 181	50 276	134 457



Note 22-2. Obligations financées/non financées

<i>(en milliers d'euros)</i>	RETRAITE	AUTRES AVANTAGES DU PERSONNEL	TOTAL
31 décembre 2007			
Juste valeur des obligations financées	262 847	-	262 847
Juste valeur des actifs de couverture	210 523	-	210 523
Excédent des obligations sur les actifs	52 324	-	52 324
Juste valeur des obligations non financées	5 112	46 268	51 380
Services passés non reconnus	3 362	(1 891)	1 471
Valeur nette au bilan	54 074	48 159	102 233
- Actif			1 866
- Passif			104 099

<i>(en milliers d'euros)</i>	RETRAITE	AUTRES AVANTAGES DU PERSONNEL	TOTAL
31 décembre 2006			
Juste valeur des obligations financées	297 045	-	297 045
Juste valeur des actifs de couverture	218 105	-	218 105
Excédent des obligations sur les actifs	78 940	-	78 940
Juste valeur des obligations non financées	9 293	47 647	56 940
Services passés non reconnus	4 052	(2 629)	1 423
Valeur nette au bilan	84 181	50 276	134 457
- Actif			1 108
- Passif			135 565



Note 22- 3. Coûts de la période

(en milliers d'euros)	ENGAGEMENTS DE RETRAITE		ACTIFS DE RÉGIME		COÛT DES PRESTATIONS PASSÉES		TOTAL		TOTAL AVANTAGES DU PERSONNEL	
	Retraite	Autres avantages du personnel	Retraite	Autres avantages du personnel	Retraite	Autres avantages du personnel	Retraite	Autres avantages du personnel	31 déc. 2007	31 déc. 2006
Coûts des services rendus	7 604	1 792	-	-	-	-	7 604	1 792	9 396	10 111
Frais financiers	15 582	2 760	-	-	-	-	15 582	2 760	18 342	18 424
Rendement des actifs	-	-	(14 206)	-	-	-	(14 206)	-	(14 206)	(14 125)
Réduction et liquidation	(1 806)	185	-	-	(223)	-	(1 583)	185	(1 398)	3 139
Coûts des prestations passées	548	4	-	-	(489)	485	1 037	(481)	556	50
TOTAL COÛTS ANNÉE 2007	21 928	4 741	(14 206)	-	(712)	485	8 434	4 256	12 690	17 599

Les hypothèses actuarielles retenues dépendent des conditions en vigueur dans chacun des pays concernés. Elles ont été ajustées en fonction de l'évolution des taux d'intérêt et des statistiques de mortalité.

Les engagements de retraite les plus significatifs concernent les États-Unis. Les éléments utilisés par BIC Corporation pour la détermination des hypothèses actuarielles sont les suivants :

- taux moyen long terme de rendement des actifs : 8,50 % en 2007 ;
- taux annuel d'augmentation des salaires : 4 % ;
- taux d'actualisation : 6,53 % au 31 décembre 2007 (5,91 % au 31 décembre 2006).



Note 22- 4. Informations complémentaires

1/ Suivi par nature des écarts actuariels immédiatement reconnus en capitaux propres

<i>(en milliers d'euros)</i>	ÉCARTS ACTUARIELS SUR OBLIGATION - RETRAITE	ÉCARTS ACTUARIELS SUR OBLIGATION - AUTRES AVANTAGES	ÉCARTS ACTUARIELS SUR ACTIFS - RETRAITE	ÉCARTS ACTUARIELS SUR ACTIFS - AUTRES AVANTAGES	TOTAL
Au 1^{er} janvier 2007					
Taux d'actualisation	4 694	520	(8)	-	5 206
Expérience	7 669	(3 239)	(4 866)	-	(436)
Autres hypothèses	14 240	(3 786)	(590)	-	9 864
TOTAL	26 603	(6 505)	(5 464)	-	14 634
Variation de la période (hors impact des écarts de change)					
Taux d'actualisation	(23 299)	(4 112)	21	-	(27 390)
Expérience	(4 000)	2 979	4 815	-	3 794
Autres hypothèses	3 270	2 627	-	-	5 897
TOTAL	(24 029)	1 494	4 836	-	(17 699)
Impact des écarts de change					
Taux d'actualisation	1 149	204	-	-	1 353
Expérience	(568)	165	306	-	(97)
Autres hypothèses	(1 265)	372	(34)	-	(927)
TOTAL	(684)	741	272	-	329
Au 31 décembre 2007					
Taux d'actualisation	(17 456)	(3 388)	13	-	(20 831)
Expérience	3 101	(95)	255	-	3 261
Autres hypothèses	16 245	(787)	(624)	-	14 834
TOTAL	1 890	(4 270)	(356)	-	(2 736)

2/ Actifs de couverture par nature

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 DÉCEMBRE 2007	
Actions	122 582	58 %
Obligations et autres rendements à taux fixe	74 986	36 %
Autres	12 955	6 %
TOTAL	210 523	100 %



NOTE 23. IMPÔTS DIFFÉRÉS

(en milliers d'euros)	31 DÉC. 2005	31 DÉC. 2006	31 DÉC. 2007
Impôts différés passifs	(16 601)	(25 344)	(18 311)
Impôts différés actifs	111 510	102 042	91 558
Position nette	94 909	76 698	73 247

L'évolution sur l'année de la situation du Groupe en matière d'impôts différés se présente comme suit :

(en milliers d'euros)	31 DÉC. 2007
À l'ouverture de l'exercice	76 698
Produit/(Charge) d'imposition différée de la période	3 151
Comptabilisation en situation nette	725
Écarts de conversion	(7 327)
À la clôture de l'exercice	73 247

Origine des impôts différés :

(en milliers d'euros)	
Impôts différés liés à des différences temporaires	90 461
Impôts différés actifs liés à des reports déficitaires	1 097
Impôts différés actifs	91 558

NOTE 24. INSTRUMENTS FINANCIERS**Dérivés et comptabilité de couverture**

La gestion des risques financiers est concentrée au niveau de SOCIÉTÉ BIC, et gérée par la Trésorerie Groupe.

Ce Département n'est pas constitué en centre de profit.

La Trésorerie Groupe est en contact permanent avec les filiales et collecte tout au long de l'année les informations qui permettent d'identifier, de suivre et de piloter la gestion des risques.

En matière de change, la politique de couverture est de couvrir l'exposition nette par devise sur une base annuelle. Les positions acheteuses et vendeuses sont agrégées, et le nominal net déterminé fait l'objet de couvertures sur le marché.

En fonction de l'évolution du marché des changes, la Trésorerie Groupe peut accélérer le rythme de couverture afin de profiter de tendances favorables ou au contraire ralentir pour ne pas figer trop tôt un taux de change et rester flexible.

L'ensemble des positions est suivi en permanence et en temps réel par l'équipe Trésorerie Groupe qui dispose des systèmes d'information et de calcul nécessaires.

Une mise à jour de toutes les positions est communiquée au management chaque mois, détaillée par devise, par produit (contrats à terme, options,...) et par objet (couverture de flux commerciaux ou dividendes).

En présence de contraintes locales qui ne permettent pas une complète centralisation aux meilleures conditions pour le Groupe

BIC, les couvertures sont réalisées localement sous le strict contrôle de la Trésorerie Groupe.

Risque de change

Pour gérer son risque de change, le Groupe utilise des contrats de change à terme, des swaps de devises et, à un degré moindre, des produits optionnels. Les contrats de change à terme sont comptabilisés comme des couvertures dans la mesure où ils sont identifiés comme tels. Ces couvertures peuvent concerner l'investissement net du Groupe dans certaines entités étrangères (la plupart des flux de dividendes en monnaie étrangère sont couverts et, conformément aux règles IFRS, les couvertures sont logées au niveau de la société receveuse de dividendes), des créances ou des dettes en devises ou des engagements fermes en devises.

Compte tenu de la centralisation de trésorerie mise en place depuis 2002, SOCIÉTÉ BIC dispose de comptes courants avec ses principales filiales. Les soldes créditeurs en devises sont swappés contre euro à très court terme et l'euro est investi en OPCVM monétaires. SOCIÉTÉ BIC rémunère les excédents de ses filiales à Libor moins 0,05. Chaque jour la Trésorerie Groupe ajuste la position de liquidité des comptes courants grâce aux swaps de devises réalisés sur le marché. Cette gestion spécifique, si elle utilise des produits de change, ne peut pas être considérée comme une gestion de risque de change à part entière au même titre qu'une couverture classique, car il n'y a jamais conversion



définitive des soldes bancaires. Il ne s'agit que d'une gestion de liquidité en devises par laquelle SOCIÉTÉ BIC optimise son financement.

Les montants suivants ont été comptabilisés à la juste valeur des instruments dérivés de couverture au 31 décembre 2007 (en milliers d'euros) :

ÉLÉMENTS COUVERTS	COMPTABILISATION AU RÉSULTAT FINANCIER – NOTE 6	COMPTABILISATION EN CAPITAUX PROPRES – NOTE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES		ACTIFS COURANTS	ACTIFS NON COURANTS	PASSIFS COURANTS	PASSIFS NON COURANTS
Flux commerciaux	3 089	(12 410)		473	120	(1 792)	(315)
Investissement net	485	(3 506)		0	0	0	0
Impôts différés	(1 202)	5 465		0	0	0	0
TOTAL	2 372	(10 451)		473	120	(1 792)	(315)

Toutes les garanties 2007 comptabilisées en capitaux propres au 31 décembre 2006 ont été utilisées sur l'exercice 2007.

Les montants suivants avaient été comptabilisés à la juste valeur des instruments dérivés de couverture au 31 décembre 2006 (en milliers d'euros) :

ÉLÉMENTS COUVERTS	COMPTABILISATION AU RÉSULTAT FINANCIER – NOTE 6	COMPTABILISATION EN CAPITAUX PROPRES – NOTE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES		ACTIFS COURANTS	ACTIFS NON COURANTS	PASSIFS COURANTS	PASSIFS NON COURANTS
Flux commerciaux	(1 442)	17 248		13 267	35	(3 600)	(18)
Investissement net	1 123	2 056		3 077		(56)	
Impôts différés	99	(6 670)					
TOTAL	(220)	12 634		16 344	35	(3 656)	(18)

Au bilan au 31 décembre 2007, la seule position de change présentant une exposition significative porte sur le couple EUR/USD pour 40,0 millions de dollars américains. Cette exposition n'est pas couverte au 31 décembre 2007 et les flux de trésorerie correspondant seront réalisés au cours de l'exercice 2008.

Par ailleurs, pour couvrir ses flux de trésorerie futurs, le Groupe BIC a les positions de couverture suivantes au 31 décembre 2007 :

MATURITÉ	DEVISE COUVERTE	TERMES	OPTIONS
2008	EUR/AUD	17 000 000 AUD	3 000 000 AUD
	EUR/CAD	8 000 000 CAD	1 000 000 CAD
	EUR/GBP	10 300 000 GBP	1 000 000 GBP
	EUR/JPY	1 473 859 000 JPY	150 000 000 JPY
	USD/CAD	24 060 000 USD	3 000 000 USD
2009	EUR/AUD	3 000 000 AUD	1 000 000 AUD
	EUR/CAD	4 000 000 CAD	-
	EUR/JPY	556 320 000 JPY	39 000 000 JPY
	USD/CAD	4 000 000 USD	11 000 000 USD
2010	USD/CAD	2 000 000 USD	-

Au 31 décembre 2006, les positions de change présentant une exposition significative portaient sur :

- le couple EUR/USD pour 22,9 millions de dollars américains ;
- le couple USD/BRL pour 7,3 millions de dollars américains.

Ces deux positions étaient totalement couvertes au 31 décembre 2006 et les flux de trésorerie correspondant ont été réalisés au cours de l'exercice 2007.

Analyse de sensibilité

La sensibilité du résultat et des capitaux propres à une variation de 1 % de l'EUR/USD sur les éléments présents au bilan au 31 décembre 2007, telle que définie par IFRS 7, n'est pas jugée significative par le Groupe.



NOTE 25. ENGAGEMENTS HORS BILAN

L'état suivant des avals, cautions et garanties représente les engagements du Groupe.

Tous les engagements significatifs figurent dans ce tableau.

Il n'existe pas de nantissement d'actif ou d'actions inscrites au nominatif pur.

Garanties données

Néant.

Garanties reçues

GARANT	SOCIÉTÉ GARANTIE	BÉNÉFICIAIRE	DATE ÉMISSION/RENOUVELLEMENT	DATE ÉCHÉANCE	OBJET DE LA GARANTIE	DEVISE	31 DÉC. 2006	31 DÉC. 2007
Société Générale	SOCIÉTÉ BIC	Les douanes de Paris Ouest			Cautions de crédit d'enlèvement	EUR	45 735	45 735
Natexis Banques Populaires	BJ75	Préfecture d'Ille et Vilaine	29 août 2006	28 août 2011	Garantie financière environnement	EUR	160 000	160 000
Société Générale	Conté	Les Douanes de Dunkerque	1er juin 1997	Renouvelable tacitement	Cautions permettant à Conté d'acheter de l'alcool éthylique	EUR	60 979	60 980
Société Générale	DAPE 74 Distribution				Cautions judiciaires	EUR	23 042	23 042
Société Générale	DAPE 74 Distribution	ELF ANTAR			Cautions carburant	EUR	16 245	16 245
Société Générale	BIMA 83	Préfecture du Haut Rhin			Dépollution	EUR	19 300	-
Banca Intesa	BIC Italia SPA	Ministère des finances	De 2001 à 2006 2007	Déclaration du Ministère des finances 2008 et 2009	Garanties commerciales	EUR	304 742	373 831
San Paulo IMI	BIC Italia SPA	REPE Italia 1 SRL	13 juil. 2005		Loyers	EUR	255 360	255 360
Société Générale	BIC CIS	Société Générale Vostok	30 nov. 2007	30 nov. 2008	Garantie d'une ligne de crédit	USD	5 000 000	5 000 000
BNP Paribas	BIC Product (Singapore) Pte. Ltd.	BNPP Singapour	18 août 2006	31 mai 2007	Garantie d'une ligne de crédit	SGD	2 000 000	-
BNP Paribas	BIC Product (Asia) Pte. Ltd.	BNPP Singapour	11 nov. 2006	31 mai 2007	Garantie d'une ligne de crédit et d'une ligne de change	SGD	2 100 000	-
BNP Paribas	BIC Product (Thaïlande) Ltd.	BNPP Thaïlande	19 oct. 2006	31 mai 2007	Garantie d'une ligne de crédit et d'une ligne de change	THB	100 000 000	-
BNP Paribas	BIC Product (Korea)	BNPP Corée	28 juil. 2006	15 juin 2007	Garantie d'une ligne de crédit et d'une ligne de change	KWR	2 050 000 000	-
BNP Paribas	BIC GBA Sdn. Bhd.	BNPP Labuan	29 mai 2006	30 juin 2007	Garantie d'une ligne de crédit	MYR	14 000 000	-
BNP Paribas	BIC Pazarlama Ltd. Sti.	Turk Ekonomi Bankasi	18 sept. 2007	31 août 2008	Garantie d'une ligne de crédit	TRY	-	2 000 000

Au 31 décembre 2007, les engagements reçus par le Groupe BIC s'élèvent donc à un total de 5,5 millions d'euros.



Autres engagements

Suite à la rupture d'un contrat de distribution avec Kamalpoor en décembre 2002, SOCIÉTÉ BIC s'est engagée à verser durant 15 ans à cette société 8 % de son chiffre d'affaires d'articles de papeterie réalisé sur la zone des Émirats Arabes Unis avec

un minimum annuel de 60 milliers de dollars américains et un maximum annuel de 120 milliers de dollars américains.

Parallèlement, le nouveau distributeur de SOCIÉTÉ BIC sur cette zone prend en charge la moitié de ces coûts.

NOTE 26. OBLIGATIONS AU TITRE DES CONTRATS DE LOCATION-FINANCEMENT

Les contrats de location-financement représentent une part non significative des immobilisations corporelles du Groupe (moins de 1 %).

Les obligations du Groupe au titre des contrats de location-financement sont garanties par un privilège du bailleur sur les actifs donnés en bail.

La juste valeur des obligations du Groupe au titre des contrats de location-financement est proche de leur valeur d'inventaire.

NOTE 27. CONTRATS DE LOCATION-EXPLOITATION

Le Groupe BIC en tant que preneur

(en milliers d'euros)	31 DÉC. 2005	31 DÉC. 2006	31 DÉC. 2007
Loyers de location exploitation reconnus en charge sur l'exercice	5 107	6 203	6 570

À la date du bilan, les engagements non réglés du Groupe au titre de contrats de location-exploitation non résiliables arrivaient à échéance comme suit :

(en milliers d'euros)	31 DÉC. 2005	31 DÉC. 2006	31 DÉC. 2007
À moins d'un an	5 216	6 208	5 821
Entre la deuxième et la cinquième année incluse	12 158	12 277	10 352
À plus de cinq ans	4 458	2 242	1 050
TOTAL	21 832	20 727	17 223

Les loyers des contrats de location-exploitation représentent essentiellement ceux de certains locaux à usage de bureaux.

Le Groupe BIC en tant que bailleur

Cf. Note 10-3 relative aux immeubles de placement.

NOTE 28. PASSIFS ÉVENTUELS

BIC Corporation USA

Les passifs éventuels de BIC Corporation liés à des litiges, des réclamations et des contestations en instance constatés dans l'exercice normal de ses activités et notamment l'activité briquets sont significatifs.

Bien que l'on ne puisse préjuger ni de l'issue finale de ces litiges, ni des passifs supplémentaires pour lesquels aucune provision n'a été constituée, la Direction, après consultation de ses conseils, estime que les jugements qui seront rendus n'auront pas d'incidence défavorable significative sur la situation financière et les résultats consolidés de la Société.

Autres sociétés du Groupe BIC

Au 31 décembre 2007, SOCIÉTÉ BIC et ses filiales ne sont impliquées dans aucun litige, aucune réclamation ou contestation qui, de l'avis de la Direction et après consultation de ses conseils, pourrait avoir une incidence défavorable significative sur les comptes consolidés du Groupe.



Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

➔ EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2007

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de SOCIÉTÉ BIC relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2007, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les notes 1-6 et 1-13 de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables relatives, d'une part, à la valeur d'inventaire des goodwill et, d'autre part, aux coûts de prestations de retraite et autres avantages au personnel. Nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations données dans les notes 11 et 22 de l'annexe, examiné la cohérence des données et hypothèses retenues ainsi que de la documentation fournie, et procédé sur ces bases à l'appréciation du caractère raisonnable des estimations réalisées dans ce cadre.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations relatives au Groupe données dans le rapport de gestion. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 3 mars 2008

Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton

Gilles Hengoat

Deloitte & Associés

Dominique Jumaucourt







4

➔ Comptes sociaux (Normes françaises)

Compte de résultat	91	14. Résultat financier	101
Bilan au 31 décembre 2007	92	15. Résultat exceptionnel	101
Actif	92	16. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	101
Passif	93	17. Intégration fiscale	101
Tableau de flux de trésorerie	94	18. Principaux accroissements et allègements de l'assiette de la dette future d'impôts	102
Annexe	95	19. Instruments financiers hors bilan	102
1. Faits caractéristiques de l'exercice	95	20. Engagements hors bilan	103
2. Principes, règles et méthodes comptables	95	21. Cours de bourse	104
3. État de l'actif immobilisé	96	22. Plans de stock-options	104
4. État des amortissements	97	23. Titres de participation	106
5. Échéances des créances et des dettes	97	Informations supplémentaires concernant les comptes sociaux	108
6. Information sur les entreprises liées	98	Rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels	109
7. Placements financiers	98	Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés	110
8. Écart de conversion – Actif	98		
9. Capitaux propres	98		
10. État des provisions	99		
11. Ventilation du chiffre d'affaires	100		
12. Autres produits	100		
13. Rémunération des organes de Direction	100		



Compte de résultat

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31 DÉC. 2005	31 DÉC. 2006	31 DÉC. 2007
Chiffre d'affaires	11	452 481	481 131	545 318
Production stockée		(1)	93	(239)
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges		2 334	7 602	6 512
Autres produits	12	48 298	41 221	51 892
Total des produits d'exploitation		503 112	530 047	603 483
Achats de marchandises et variations de stocks		(286 326)	(304 548)	(323 891)
Achats de matières premières, autres approvisionnements et variations de stock		(5 573)	(7 758)	(18 661)
Autres achats et charges externes		(137 924)	(138 249)	(147 571)
Impôts, taxes et versements assimilés		(1 938)	(2 736)	(2 837)
Charges de personnel	13	(1 813)	(1 720)	(1 985)
Dotations aux amortissements et aux provisions		(12 421)	(9 540)	(11 714)
Autres charges		(539)	(300)	(699)
Total des charges d'exploitation		(446 534)	(464 851)	(507 358)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		56 578	65 196	96 125
RÉSULTAT FINANCIER	14	98 552	1 600	6 582
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	15	(6 843)	124 429	1 616
Impôts sur les bénéfices	16 à 18	(17 264)	(16 843)	(32 483)
RÉSULTAT NET		131 023	174 382	71 840



Bilan au 31 décembre 2007

➔ ACTIF

<i>(en milliers d'euros)</i>		31 DÉC. 2005	31 DÉC. 2006	31 DÉC. 2007		
	Notes	Valeurs nettes	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Amortissements ou provisions	Valeurs nettes
Frais de recherche et développement		2 676	1 602	3 823	(2 980)	843
Brevets et droits similaires		19 171	18 150	48 622	(31 357)	17 265
Immobilisations en cours		6 164	5 774	5 171	0	5 171
Immobilisations incorporelles	3-4	28 011	25 526	57 616	(34 337)	23 279
Terrains		1 680	1 680	1 680		1 680
Constructions		2 218	1 664	13 238	(11 945)	1 293
Installations techniques, matériel et outillage industriels		2 183	2 612	10 759	(8 298)	2 461
Autres immobilisations corporelles		3 803	3 533	9 878	(6 477)	3 401
Immobilisations en cours		1 489	1 688	3 612	(2 462)	1 150
Avances et acomptes		116	0	0		0
Immobilisations corporelles	3-4	11 489	11 177	39 167	(29 182)	9 985
Titres de participation	23	608 205	661 924	697 850	(36 826)	661 024
Créances rattachées à des participations	5-6	898	35 828	757	0	757
Autres titres immobilisés	3	87	0	0	0	0
Autres immobilisations financières		10 022	10 317	22 474	0	22 474
Immobilisations financières		619 212	708 069	721 081	(36 826)	684 255
Actif immobilisé		658 712	744 772	817 864	(100 345)	717 519
Matières premières, approvisionnements		0	529	415	0	415
En-cours de production de biens		0	93	646	(646)	0
Produits intermédiaires et finis		151	0	0	0	0
Marchandises		29 183	21 898	31 616	(1 199)	30 417
Stocks		29 334	22 520	32 677	(1 845)	30 832
Avances et acomptes versés sur commandes		420	869	302	0	302
Clients et comptes rattachés	5-6	108 564	97 108	116 898	(2 972)	113 926
Autres créances	5-6	120 335	107 807	118 152	(15 710)	102 442
Placements financiers	7	81 770	134 177	125 043	0	125 043
Disponibilités		10 149	13 545	6 982	0	6 982
Comptes de régularisation						
Charges constatées d'avance	5	1 800	1 795	1 894	0	1 894
Écart de conversion actif	8	833	1 475	1 890	0	1 890
Actif Circulant		353 205	379 296	403 838	(20 527)	383 311
TOTAL DE L'ACTIF		1 011 917	1 124 068	1 221 702	(120 872)	1 100 830



➔ PASSIF

<i>(en milliers d'euros)</i>		APRÈS RÉPARTITION			AVANT RÉPARTITION
	Notes	31 déc. 2005	31 déc. 2006	31 déc. 2007	31 déc. 2007
Capital social		192 413	189 634	188 622	188 622
Primes émission, fusion, apport		11 921	20 727	29 912	29 912
Réserve légale		22 410	22 410	22 410	22 410
Réserve générale		225 756	180 379	180 379	180 379
Report à nouveau		288 832	398 868	379 139	373 254
Résultat de l'exercice		0	0	0	71 840
Capitaux propres	9	741 332	812 018	800 462	866 417
Provisions pour risques et charges	10	14 686	9 276	9 388	9 388
Provisions pour risques et charges		14 686	9 276	9 388	9 388
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5	2 752	872	1 608	1 608
Emprunts et dettes financières divers	5	104 661	150 294	134 148	134 148
Dettes financières		107 413	151 166	135 756	135 756
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5-6	65 203	62 587	48 153	48 153
Dettes fiscales et sociales	5	71 331	73 181	87 786	21 831
Autres dettes	5	9 938	12 291	14 117	14 117
Produits constatés d'avance		1 590	3 514	5 136	5 136
Dettes d'exploitation		148 062	151 573	155 192	89 237
Comptes de régularisation					
Écart de conversion passif		424	35	32	32
Dettes		255 899	302 774	290 980	225 025
TOTAL DU PASSIF		1 011 917	1 124 068	1 100 830	1 100 830



Tableau de flux de trésorerie

(en milliers d'euros)	Notes	31 DÉC. 2005	31 DÉC. 2006	31 DÉC. 2007
Activités d'exploitation				
Résultat net		131 023	174 382	71 840
Retraitement dividendes encaissés		(90 547)	(4 479)	(91)
Amortissements et provisions à l'exception des provisions sur actifs circulants		15 543	6 708	9 675
(Plus-values)/Moins-values de cession d'actifs		(112)	(127 255)	(4 124)
Marge brute d'autofinancement		55 907	49 356	77 300
(Augmentation)/Diminution des besoins d'exploitation		(41 770)	(48 209)	(13 829)
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS À L'ACTIVITÉ D'EXPLOITATION		14 137	1 147	63 471
Activités d'investissement				
Dividendes encaissés	14	90 547	4 479	91
Cessions d'immobilisations		318	202 045	5 685
Acquisitions d'immobilisations		(4 389)	(4 171)	(821)
Acquisitions de brevets et licences		(6 899)	(4 218)	(3 802)
Acquisitions d'actions BIC		(58 110)	(36 904)	(27 422)
Autres dépenses d'investissement		(148)	33	59
Acquisitions de filiales	23-2	(11 318)	(54 772)	149
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		10 001	106 492	(26 061)
Activités de financement				
Dividendes payés		(75 896)	(57 721)	(64 239)
Remboursements d'emprunts		0	(51)	(52)
Prêts intra-groupe		1 999	(34 930)	35 072
Variation des comptes courants		11 226	45 470	(22 687)
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		(62 671)	(47 232)	(51 906)
Flux nets de trésorerie		(38 533)	60 407	(14 496)
Liquidités/(Découverts) d'ouverture		119 839	81 306	141 713
LIQUIDITÉS/(DÉCOUVERTS) DE CLÔTURE		81 306	141 713	127 217



Annexe

1. FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait caractéristique n'est intervenu cette année, à part le transfert d'une partie des titres de BIC Italia de SOCIÉTÉ BIC à sa filiale BIC Clichy (voir note 23.2).

2. PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément à la réglementation comptable française en vigueur.

Les hypothèses de base suivantes ont été retenues :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

Le règlement n° 2002-10 du Comité de la Réglementation Comptable sur les amortissements et les dépréciations d'actifs a été appliqué pour la première fois dans les comptes de SOCIÉTÉ BIC à compter du 1^{er} janvier 2005. Ce changement de méthode n'a pas eu d'impact sur les capitaux propres. Une revue des durées d'amortissement a été effectuée pour aligner les durées d'amortissements comptables sur les durées de vie économique des immobilisations.

Le règlement n° 2004-06 du Comité de la Réglementation Comptable relatif à la définition, l'évaluation, la comptabilisation, l'amortissement et la dépréciation des actifs a été appliqué dans les comptes de SOCIÉTÉ BIC à compter du 1^{er} janvier 2005.

Les divers éléments inscrits en comptabilité sont évalués selon la méthode des coûts historiques, sous réserve de l'exception mentionnée au d) ci-après.

Les principales règles et méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations incorporelles

Les frais de recherche et développement sont capitalisés lorsque les projets significatifs (au-dessus du seuil de 500 000 euros) de recherche appliquée et de développement en cours sont identifiables et évaluables de manière fiable, nettement individualisés et ont de sérieuses chances de rentabilité commerciale. À compter de la mise en production, les frais de recherche et développement capitalisés sont amortis linéairement sur une durée de 3 à 5 ans.

Les frais de recherche et développement ne satisfaisant pas à ces critères sont directement portés en charges de l'exercice. Les brevets et droits similaires sont amortis sur leur durée de protection ou d'utilisation.

Les logiciels sont amortis linéairement sur une durée de 3 à 5 ans.

b) Immobilisations corporelles

Elles sont évaluées à leur coût d'achat ou à leur coût de production. L'amortissement pour dépréciation a été calculé sur le mode linéaire en fonction de la nature des éléments :

- constructions 25 ans ;
- agencements 8 à 10 ans ;
- matériel, outillage et agencements industriels 2 à 8 ans ;
- matériel de transport 3 ans ;
- matériel de bureau et informatique, mobilier 3 à 8 ans.

c) Évaluation des actifs immobilisés

Lors de la clôture des comptes, SOCIÉTÉ BIC s'assure qu'il n'existe pas d'indicateur externe ou interne susceptible de remettre en cause la valeur d'un actif immobilisé. Lorsque la valeur vénale ou la valeur d'usage est inférieure à la valeur nette comptable de l'immobilisation considérée, une provision est comptabilisée pour la différence entre ces valeurs.

d) Immobilisations financières

Elles sont enregistrées à leur valeur d'entrée dans le patrimoine. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'usage d'un titre devient inférieure à sa valeur d'acquisition. La valeur d'usage est établie par référence aux capitaux propres des participations considérées, celle-ci étant le cas échéant ajustée pour tenir compte de l'intérêt de ces sociétés pour le Groupe ainsi que de leurs perspectives de développement et de résultat. Par ailleurs, les actions BIC rachetées sur le fondement de l'article L. 225-209 du Code de commerce qui ne sont pas exclusivement destinées aux plans de stock-options ont été classées en immobilisations financières. Ces actions sont valorisées à leur coût d'acquisition. Si leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice (sur la base du cours coté moyen du dernier mois de la période) devient inférieure au prix d'acquisition, une provision est constatée.

e) Stocks

Les marchandises sont valorisées au coût d'achat, incluant les frais accessoires selon la méthode du "prix unitaire moyen pondéré". Des provisions pour dépréciation sont comptabilisées, si nécessaire, pour ramener la valeur des stocks au prix du marché.



f) Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances sont dépréciées, le cas échéant, par voie de provision pour tenir compte des risques de recouvrement auxquels elles donnent lieu. Les créances et les dettes en monnaies étrangères sont converties et comptabilisées sur la base du cours de change officiel à la clôture.

Les gains de change latents sont comptabilisés en écart de conversion passif tandis que les pertes de change latentes sont comptabilisées en écart de conversion actif et font l'objet d'une provision pour risques et charges.

Les gains et pertes de change correspondant aux comptes courants sont dorénavant directement constatés en compte de résultat et ne font donc plus l'objet d'un écart de conversion.

g) Placements financiers

Les placements financiers sont composés de valeurs mobilières de placement et des actions de SOCIÉTÉ BIC rachetées dans le cadre des plans de stock-options ou de régularisation des cours sur le fondement des articles L. 225-208 et L. 225-209 du Code de commerce. Ces actions sont valorisées à leur coût d'acquisition. Si leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice (sur la base du cours coté moyen du dernier mois de la période ou de la valeur d'exercice des options auxquelles elles sont destinées) devient inférieure au prix d'acquisition, une provision est constatée.

h) Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont des passifs dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de manière précise. Elles sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaires à l'extinction de l'obligation.



➔ **NOTES SUR LE BILAN**

3. ÉTAT DE L'ACTIF IMMOBILISÉ

<i>(en milliers d'euros)</i>	VALEURS BRUTES AU 31 DÉCEMBRE 2006	AUGMENTATIONS DE L'EXERCICE	DIMINUTIONS DE L'EXERCICE	VALEURS BRUTES AU 31 DÉCEMBRE 2007
Frais de recherche et développement	3 823			3 823
Autres postes d'immobilisations incorporelles	49 991	3 802	0	53 793
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	53 814	3 802	0	57 616
Terrains	1 680			1 680
Constructions	13 237	1		13 238
Installations techniques, matériel et outillage industriels	9 874	885		10 759
Autres immobilisations corporelles	9 418	472	(12)	9 878
Immobilisations corporelles en cours	4 150	1 581	(2 119)	3 612
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	38 359	2 939	(2 131)	39 167
Titres de participation ⁽¹⁾	698 428	1 233	(1 811)	697 850
Créances rattachées à des participations	35 828		(35 071)	757
Actions propres ⁽²⁾	9 799	66 181	(53 964)	22 016
Prêts et autres immobilisations financières	518		(60)	458
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	744 573	67 414	(90 906)	721 081

(1) Les titres de participation ainsi que les principaux mouvements de l'exercice sont détaillés en note 23.

(2) Il s'agit de 41 948 actions propres au titre de la couverture des plans d'attribution d'actions gratuites et 407 953 actions au titre de la gestion patrimoniale, art. L. 225-209 C. com.

4. ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

<i>(en milliers d'euros)</i>	AMORTISSEMENTS EN DÉBUT D'EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	AMORTISSEMENTS EN FIN D'EXERCICE
Frais de recherche et développement	2 221	759		2 980
Brevets et droits similaires	23 521	5 291		28 812
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	25 742	6 050	0	31 792
Constructions	11 573	372		11 945
Installations techniques, matériel et outillage industriels	7 262	1 036		8 298
Autres immobilisations corporelles	5 885	604	(12)	6 477
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	24 720	2 012	(12)	26 720

5. ÉTAT DES CRÉANCES ET DES DETTES**A – CRÉANCES**

<i>(en milliers d'euros)</i>	MONTANTS BRUTS	1 AN AU PLUS	À PLUS DE 1 AN	DONT EFFETS À RECEVOIR	DONT ENTREPRISES LIÉES
Créances rattachées à des participations	757	757			757
Autres immobilisations financières	22 474	22 474			
Clients et créances rattachées	116 898	116 898		10 851	53 875
Autres créances	118 152	118 152			103 771
Charges constatées d'avance	1 894	1 894			
TOTAL	260 175	260 175	0	10 851	158 403

B – DETTES

<i>(en milliers d'euros)</i>	MONTANT TOTAL	1 AN AU PLUS	À PLUS DE 1 AN	DONT EFFETS À PAYER	DONT ENTREPRISES LIÉES
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 608	1 608			
Emprunts et dettes financières diverses	134 148	134 100	48		134 038
Fournisseurs et comptes rattachés	48 153	48 153			16 305
Dettes fiscales et sociales	21 831	21 831			
Autres dettes	14 117	14 117			81
Produits constatés d'avance	5 136	5 136			4 731
TOTAL	224 993	224 945	48	0	155 155



6. INFORMATION SUR LES ENTREPRISES LIÉES

VALEURS NETTES (en milliers d'euros)

ENTREPRISES LIÉES

Actif

Participations	697 850
Créances rattachées à des participations	757
Clients et comptes rattachés	53 875
Autres créances	103 771

Passif

Emprunts et dettes financières diverses	134 038
Fournisseurs et comptes rattachés	16 305
Autres dettes	81
Produits constatés d'avance	4 731

7. PLACEMENTS FINANCIERS

VALEURS NETTES (en milliers d'euros)

MONTANTS

Placement

Actions BIC	3 199
Valeurs mobilières de placement ⁽¹⁾	121 844
Total	125 043

(1) Il s'agit d'OPCVM ou de certificats de dépôts court terme à orientation exclusivement monétaire.

8. ÉCART DE CONVERSION – ACTIF

La perte de change potentielle sur l'écart de conversion actif a fait l'objet d'une provision pour risques et charges (1 890 milliers d'euros).

9. CAPITAUX PROPRES

9.1 Capital social

Le capital social est de 188 622 milliers d'euros, divisé en 49 377 399 actions d'un montant de 3,82 euros de nominal. Les actions nominatives détenues depuis plus de deux ans bénéficient d'un droit de vote double. À la connaissance de la Société, au 31 décembre 2007, les Actionnaires détenant plus des dix-neuf vingtièmes, des dix-huit vingtièmes, des deux tiers, de la moitié, du tiers, du quart, du cinquième, des trois vingtièmes, du dixième ou du vingtième du capital et/ou des droits de vote de la Société étaient les suivants :



	% EN ACTIONS	% EN DROITS DE VOTE
	(environ)	(environ)
MBD	25,08 %	31,57 %
Famille Bich	18,38 %	22,97 %
Madame Édouard Buffard	4,51 %	5,77 %
Silchester International Investors	12,87 %	12,83 %
Arnhold and S. Bleichroeder Advisers, LLC	5,19 %	5,27 %

Au 31 décembre 2007, SOCIÉTÉ BIC possédait 521 485 actions BIC classées comme suit :

- en immobilisations financières : 41 948 actions au titre de la couverture des plans d'attribution d'actions gratuites et 407 953 actions au titre de la gestion patrimoniale, art L. 225-209 C. com ;
- en valeurs mobilières de placement : 71 584 actions pour la couverture des plans de stock-options.

9.2 Variation des capitaux propres

(en milliers d'euros)

Capitaux propres à la clôture de l'exercice précédent (avant répartition)	876 130
Dividendes distribués au titre de l'exercice 2006	64 238
Capitaux propres à la clôture de l'exercice précédent (après répartition)	811 892
Augmentation de capital ⁽¹⁾	1 094
Réduction de capital ⁽²⁾	(2 106)
Prime d'émission ⁽¹⁾	9 185
Report à nouveau ⁽²⁾	(25 488)
Résultat de l'exercice	71 840
Capitaux propres à la clôture de l'exercice (avant répartition)	866 417

(1) L'augmentation de capital correspond aux 286 452 options de souscription levées sur l'exercice 2007.

(2) Au cours de l'exercice 2007, SOCIÉTÉ BIC a procédé à l'annulation de 551 342 actions.

Suite à ces opérations, le capital social de SOCIÉTÉ BIC est composé de 49 377 399 actions d'un nominal de 3,82 euros.

10. ÉTAT DES PROVISIONS

(en milliers d'euros)	MONTANTS AU DÉBUT DE L'EXERCICE	DOTATIONS DE L'EXERCICE	REPRISES DE L'EXERCICE (UTILISÉES)	REPRISES DE L'EXERCICE (NON UTILISÉES)	MONTANTS EN FIN D'EXERCICE
Risque Iran	1 013	115			1 128
Risque filiales	294	2 334			2 628
Perte de change	1 475	1 890	(1 475)		1 890
Sheaffer (Hong Kong) Co. Ltd.	828				828
Plan d'attribution d'actions	5 108	540	(52)	(3 536)	2 060
Autres provisions pour risques	558	344	(48)		854
Provisions pour risques et charges	9 276	5 223	(1 575)	(3 536)	9 388



<i>(en milliers d'euros)</i>	MONTANTS AU DÉBUT DE L'EXERCICE	DOTATIONS DE L'EXERCICE	REPRISES DE L'EXERCICE	MONTANTS EN FIN D'EXERCICE
Immobilisations	5 008			5 008
Participations	36 505	573	(252)	36 826
Stocks d'en-cours de production de biens	792		(146)	646
Stocks de marchandises	1 154	1 199	(1 154)	1 199
Comptes clients	2 882	1 665	(1 575)	2 972
Provisions sur autres créances	14 316	1 430	(36)	15 710
Provisions pour dépréciation	60 657	4 867	(3 163)	62 361



➔ **NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT**

11. VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires de SOCIÉTÉ BIC s'analyse comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2005			2006			2007		
	France	Hors France	Total	France	Hors France	Total	France	Hors France	Total
Articles de papeterie	86 409	167 693	254 102	89 968	170 520	260 488	97 381	205 070	302 451
Briquets	16 358	99 091	115 449	16 568	106 826	123 394	14 721	126 366	141 087
Rasoirs	28 489	48 051	76 540	29 108	61 701	90 809	28 282	59 875	88 157
Autres produits	15	6 375	6 390	205	6 235	6 440	909	12 714	13 623
TOTAL	131 271	321 210	452 481	135 849	345 282	481 131	141 293	404 025	545 318

12. AUTRES PRODUITS

Les autres produits sont principalement composés des royalties (22 858 milliers d'euros) et des managements fees (27 949 milliers d'euros) facturés aux sociétés du Groupe.

13. RÉMUNÉRATION DES ORGANES DE DIRECTION

RÉMUNÉRATIONS VERSÉES <i>(en milliers d'euros)</i>	2006	2007
Organes d'administration	124	245
Organes de Direction	1 418	1 173

Note : SOCIÉTÉ BIC ne possède pas de personnel salarié au 31 décembre 2007.

Deux des membres des organes de Direction bénéficient du même régime complémentaire de retraite (régime à prestations définies) que les cadres de Direction des filiales de BIC en France.

14. RÉSULTAT FINANCIER

Le résultat financier s'élève à 6 582 milliers d'euros et se compose des éléments suivants :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2005	2006	2007
Dividendes encaissés	90 547	4 479	91
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	2 539	3 156	3 521
Reprises sur provisions nettes de dotations	(203)	(4 411)	(2 131)
Différences nettes de change	7 687	4 401	8 097
Autres	(2 018)	(6 025)	(2 996)
RÉSULTAT FINANCIER	98 552	1 600	6 582

La baisse des dividendes est due au transfert des titres de participation.

15. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel est principalement composé de :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2005	2006	2007
Plus/(Moins) – valeur sur cession d'immobilisations	(68)	(3 501)	
Plus-value sur cession de titres de participation		130 756	3 873
Provision pour risques (nette de reprise)	(5 012)	2 454	(2 546)
Provision sur marque Conté®	(2 546)		
Abandon de créances	(460)	(6 900)	(117)
Régularisations d'impôt	1 515	171	368
Indemnités de rupture de contrats de distribution nette de provisions		1 788	
Autres	(272)	(339)	38
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(6 843)	124 429	1 616

16. VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

<i>(en milliers d'euros)</i>	RÉSULTAT AVANT IMPÔT	IMPÔT	RÉSULTAT APRÈS IMPÔT
Résultat courant	102 707	(32 454)	70 253
Résultat exceptionnel	1 616	(29)	1 587
TOTAL	104 323	(32 483)	71 840

17. INTÉGRATION FISCALE

SOCIÉTÉ BIC est la société mère du Groupe intégré fiscalement qui est composé au 31 décembre 2007 des sociétés suivantes : BIC Sport, Bima 83, BIC Écriture 2000, BIC Services, Conté, Société Immobilière BIC Clichy, Société Immobilière Valiton Gesnoux, BIC Rasoirs, Société du Briquet Jetable 75, BIC Graphic France, BIC Assemblage, BIC Technologies, Compagnie de Moulages, DAPE 74 Distribution, Stypen et BIC Clichy.

SOCIÉTÉ BIC, en tant que mère, constate dans ses comptes le gain ou la perte lié(e) aux effets de l'intégration fiscale. À ce titre, SOCIÉTÉ BIC a supporté en 2007 un gain de 544 milliers d'euros.



18. PRINCIPAUX ACCROISSEMENTS ET ALLÈGEMENTS DE L'ASSIETTE DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS

<i>(en milliers d'euros)</i>	MONTANTS EN FIN D'EXERCICE
Organic	996
Provisions sur comptes courants	(36)
Provisions pour risques	2 546
Provisions sur créances clients	82
Provisions sur stocks	1 199
Change	79
Autres	2 276
TOTAL	7 142
Allègement de la charge fiscale future	(2 457)



➔ INFORMATIONS RELATIVES AU HORS BILAN

19. INSTRUMENTS FINANCIERS HORS BILAN

Les principaux instruments financiers hors bilan de SOCIÉTÉ BIC sont les suivants :

Instruments dérivés de change

Les nominaux de couvertures en devises sont convertis en euros au taux de clôture du mois de décembre 2007. La valorisation des couvertures est conforme aux pratiques de marché aussi bien en termes de données (courbes de taux, spots, courbes de volatilité) que de modèles de valorisation utilisés.

DÉTAIL DU PORTEFEUILLE D'OPÉRATIONS À TERME

COUVERTURES	NOMINAL (euros)	VALEUR DE MARCHÉ (euros)	MATURITÉ	TYPE DE COUVERTURE
Flux commerciaux 2008	70 254 988	(964 056)	2 008	Terme
Flux commerciaux 2009	11 971 129	(143 740)	2 009	Terme
Flux commerciaux 2010	1 335 698	38 913	2 010	Terme
Prêts/emprunts	37 245 939	10 616	2 008	Swap de devises
TOTAL	120 807 754	(1 058 267)		

DÉTAIL DU PORTEFEUILLE D'OPTIONS

COUVERTURES	NOMINAL (euros)	VALEUR DE MARCHÉ (euros)	MATURITÉ	TYPE DE COUVERTURE
Flux commerciaux 2008	10 506 475	(135 770)	2 008	Option
Flux commerciaux 2009	9 695 098	(109 951)	2 009	Terme
TOTAL	20 201 573	(245 721)		

À la clôture de décembre 2007, SOCIÉTÉ BIC avait contracté :

- des contrats de dérivés (options de change et couvertures à terme), arrivant à échéance au cours de l'exercice 2008, 2009 et 2010, d'une contre-valeur de 103,8 millions d'euros de nominal. Ces opérations protègent une part significative du risque de change transactionnel du Groupe sur la base des prévisions de flux, et concernent les risques sterling, yen, dollar canadien, dollar australien et néo-zélandais et zloty polonais. La valeur de marché de ces opérations est négative de 1,3 million d'euros ;
- des swaps de change d'une contre-valeur de 37,2 millions d'euros. Ces swaps permettent la liquidité du Groupe en devises

et protègent les positions de prêts/emprunts intragroupe en devises. La valeur de marché de ces opérations est proche de zéro.

Le risque de change EUR/USD n'a pas fait l'objet de couverture pour les exercices à venir.

Pour l'année 2008, l'exposition au risque de change transactionnel du Groupe est couverte à plus de 30 %.

Dérivés de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2007, il n'y a pas de dérivés de taux.

20. ENGAGEMENTS HORS BILAN

20.1 Garanties

GARANTIES DONNÉES

GARANT	SOCIÉTÉS GARANTIES	BÉNÉFICIAIRE	DATE D'ÉMISSION/DE RENOUELEMENT	DATE D'ÉCHÉANCE	DEVISE	MONTANT	OBJET DE LA GARANTIE
SOCIÉTÉ BIC	BIC Corporation	Salariés de BIC Corporation	19 janv. 2000	Préavis de 2 mois avant annulation garantie	USD	450 000	Paiement des charges salariales
SOCIÉTÉ BIC	BIC Corporation	680 fifth avenue associates LP	3 mars 2000	31 août 2010	USD	780 000	Loyer du New York Office
SOCIÉTÉ BIC	BIC Nordic AB	FGP	7 mars 2006	Renouvelable tacitement	SEK	18 583 663	Paiement des retraites

GARANTIES REÇUES

CAUTION	SOCIÉTÉS GARANTIES	BÉNÉFICIAIRE	DATE D'ÉMISSION/DE RENOUELEMENT	DATE D'ÉCHÉANCE	DEVISE	MONTANT	OBJET DE LA GARANTIE
Société Générale	SOCIÉTÉ BIC	Les douanes de Paris Ouest			EUR	45 735	Caution de crédit d'enlèvement

Par ailleurs, aucun actif de SOCIÉTÉ BIC n'a fait l'objet d'un nantissement au 31 décembre 2007.

20.2 Autres engagements

Suite à la rupture d'un contrat de distribution avec Kamalpoor en décembre 2002, SOCIÉTÉ BIC s'est engagée à verser durant

15 ans à cette société 8 % de son chiffre d'affaires d'articles de papeterie réalisé sur la zone des Émirats Arabes Unis avec un minimum annuel de 60 milliers de dollars et un maximum annuel de 120 milliers de dollars.

Parallèlement, le nouveau distributeur de SOCIÉTÉ BIC sur cette zone prend en charge la moitié de ces coûts.



➔ **INFORMATIONS DIVERSES**

21. COURS DE BOURSE

<i>(en euros)</i>	31 DÉCEMBRE 2006	31 DÉCEMBRE 2007
Action BIC	52,75	49,00

22. PLANS DE STOCK-OPTIONS

Usant de la faculté offerte lors de l'Assemblée Générale du 24 mai 2006, le Conseil d'Administration, au cours de sa séance du 11 décembre 2007 a consenti des options de souscription portant sur 440 500 actions, au bénéfice de 633 dirigeants et salariés

de SOCIÉTÉ BIC ou de ses filiales, au prix de 49,62 euros. Ces options ne pourront être exercées qu'au terme de la troisième année suivant leur attribution.

	PLAN 1	PLAN 2	PLAN 3	PLAN 4	PLAN 5
Date de l'Assemblée	12 mai 1998	12 mai 1998	12 mai 1998	12 mai 1998	12 mai 1998
Date du Conseil d'Administration	16 décembre 1998	16 décembre 1999	18 décembre 2000	13 décembre 2001	10 décembre 2002
Date d'attribution	16 décembre 1998	16 décembre 1999	18 décembre 2000	13 décembre 2001	10 décembre 2002
Nombre de bénéficiaires	148	223	539	551	564
Nombre d'options d'achat	173 800	180 350			
Nombre d'options de souscription			376 150	367 700	375 000
- dont nombre pouvant être souscrites ou achetées par les membres du Comité de Direction dans sa composition au 31 décembre 2007	22 000	24 600	48 100	46 600	53 100
1 ^{re} date d'exercice de l'option	17 décembre 2001	17 décembre 2002	19 décembre 2003	14 décembre 2004	11 décembre 2005
Date d'expiration de l'option	16 décembre 2008	16 décembre 2009	17 décembre 2010	12 décembre 2011	9 décembre 2012
Prix d'exercice (euros)	51,13	40,83	41,03	36,57	30,93
Nombre d'options exercées au 31 décembre 2007	60 076	97 540	202 369	240 620	246 621
Options de souscription ou d'achat d'actions annulées au 31 décembre 2007	65 050	63 150	118 500	82 500	65 350
Options de souscription ou d'achat d'actions restantes au 31 décembre 2007	48 674	19 660	55 281	44 580	63 029



	PLAN 6	PLAN 7	PLAN 8	PLAN 9	PLAN 10
Date de l'Assemblée	28 mai 2003	28 mai 2003	28 mai 2003	24 mai 2006	24 mai 2006
Date du Conseil d'Administration	17 décembre 2003	15 décembre 2004	14 décembre 2005	13 décembre 2006	11 décembre 2007
Date d'attribution	17 décembre 2003	15 décembre 2004	14 décembre 2005	13 décembre 2006	11 décembre 2007
Nombre de bénéficiaires	555	563	575	567	633
Nombre d'options d'achat					
Nombre d'options de souscription	377 550	370 450	427 850	398 500	440 500
- dont nombre pouvant être souscrites ou achetées par les membres du Comité de Direction dans sa composition au 31 décembre 2007	66 500	53 500	55 500	42 000	41 000
1 ^{re} date d'exercice de l'option	18 décembre 2006	16 décembre 2007	15 décembre 2008	14 décembre 2009	12 décembre 2010
Date d'expiration de l'option	16 décembre 2013	14 décembre 2014	13 décembre 2015	12 décembre 2014	10 décembre 2015
Prix d'exercice (euros)	36,96	36,76	50,01	52,35	49,62
Nombre d'options exercées au 31 décembre 2007	166 488	18 631	0	0	0
Options de souscription ou d'achat d'actions annulées au 31 décembre 2007	56 700	55 296	41 100	18 950	0
Options de souscription ou d'achat d'actions restantes au 31 décembre 2007	154 362	296 523	386 750	379 550	440 500

Messieurs Bruno et François Bich ne se sont vu attribuer aucune option dans aucun des plans susvisés. Au 31 décembre 2007, les membres du Comité de Direction (dans sa composition actuelle) bénéficiaient d'options d'achat ou de souscription d'actions ouvrant globalement droit à 452 900 actions.



23. TITRES DE PARTICIPATION

23.1. Tableau des filiales et participations

	NOMBRE DE TITRES A : ACTIONS P : PARTS	% DE PARTICI- PATION	VALEUR D'INVENTAIRE NETTE	PRÊTS NETS	CAPITAL SOCIAL	
I - Filiales françaises						
BIC Assemblage SARL	1 000	P	100	15 245	0	15 240 EUR
BIC Clichy SAS	35 403 734	P	99	629 468 680	0	540 969 055 EUR
DAPE 74 Distribution SASU	70 000	A	100	0	0	1 070 000 EUR
TOTAL				629 483 925	0	
II - Filiales étrangères						
BIC Erzeugnisse GmbH – Allemagne	2	P	100	0	0	664 700 EUR
BIC Verwaltungs GmbH – Allemagne	2	P	100	4	0	50 000 EUR
BIC GmbH – Allemagne	1	P	100	35	0	25 600 EUR
BIC Portugal SA – Portugal	464 675	A	100	2 824 586	0	2 323 575 EUR
BIC Italia SPA – Italie	3 000 000	A	60	2 435 128	0	5 150 000 EUR
BIC Slovakia SRO – Slovaquie	1	P	100	444 502	0	17 300 000 SKK
BIC International Co. – États-Unis	100	A	100	1	0	1 USD
BIC Brasil SA – Brésil	297 640 078	A	100	12 909 900	0	178 584 047 BRL
BIC CIS – Russie	410 000	A	100	165 502	0	4 305 000 RUR
Sheaffer (Hong-Kong) Co. Ltd. – Chine	7 799 999	P	100	0	828 315	7 800 000 HKD
BIC Stationery (Shanghai) Co. Ltd. – Chine	-	-	100	744 730	0	908 000 USD
BIC Stationery (Shanghai) Manufacturing Co. Ltd. – Chine	-	-	100	2 411 898	0	3 300 000 USD
BIC Product (Singapore) Pte. Ltd. – Singapour	297 000	A	99	0	0	300 000 SGD
BIC Product (Asia) Pte. Ltd. – Singapour	5 627 602	A	100	1 398 122	0	5 627 602 SGD
BIC India Pvt. Ltd. – Inde	8 087 395	A	100	0	0	80 873 960 RPS
Ball Point Manufacturing Co. – Iran	90	A	45	0	0	16 000 000 IRR
BIC Product (Korea) Ltd. – Corée du Sud	345 320	A	100	342 247	0	1 726 600 000 KRW
BIC Product (Thailand) Ltd. – Thaïlande	999 993	A	100	587 884	0	100 000 000 BHT
PT Buana Inti Cakrawala – Indonésie	289 999	A	100	0	0	29 000 000 000 IDR
Mondial Sdn. Bhd. – Malaisie	1 140 000	A	30	339 901	0	3 800 000 MYR
BIC GBA Sdn. Bhd. – Malaisie	1 157 400	A	100	13 860	0	1 260 000 MYR
TOTAL				24 618 299	828 315	
III - Participations						
BIC Technologies SA – France	1	A	0	0	0	2 134 300 EUR
BIC Amazonia SA – Brésil	60 013 003	A	29	4 948 857	0	168 120 000 BRL
BIC Holdings South Africa Pty. Ltd. – Afrique du sud	41 860	A	5	1 522 934	0	8 372 RAN
BIC Argentina – Argentine	750	P	5	450 500	0	15 000 ARS
BIC Pazarlama Ltd., Sti – Turquie	1	P	1	80	0	2 845 500 TRY
TOTAL				6 922 371	0	
TOTAL				661 024 596	828 315	

Le chiffre d'affaires, le résultat et les capitaux propres autres que le capital social des filiales et participations ne sont pas donnés pour des raisons de confidentialité liée à la stratégie commerciale et industrielle.

23.2. Analyse des mouvements des titres de participation*(en milliers d'euros)*

Montant net des titres de participation au 31.12.2006	661 923
Acquisitions, augmentations de capital, créations et cessions 2007	
Acquisition titres BIC Argentina – Argentine	450
Acquisition titres BIC GBA – Malaisie	14
Acquisition titres BIC Italia – Italie	2
Transfert de titres de sociétés étrangères à BIC Clichy SAS ⁽¹⁾ – France	(811)
Augmentation de capital de BIC Stationery (Shanghai) Manufacturing Co. Ltd. – Chine	247
Augmentation de capital de BIC Stationery (Shanghai) Co. Ltd. – Chine	522
Dissolution de Shanghai Sheaffer – Wingsung Stationery Co. Ltd. – Chine	(750)
Dissolution de BIC Philippines Inc. – Philippines	(252)
Dotations/(Reprises) de provisions 2007	
BIC Stationery (Shanghai) Manufacturing – Chine	573
Dissolution de BIC Philippines Inc. – Philippines	(252)
Montant net des titres de participation au 31 déc. 2007	661 024

(1) Transfert de 20 % de BIC Italia.

Informations supplémentaires concernant les comptes sociaux

RÉSULTATS FINANCIERS DE SOCIÉTÉ BIC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Nature des indications en euros	2003	2004	2005	2006	2007
1 - Situation financière en fin d'exercice					
Capital social	205 952 534	198 151 330	192 413 159	189 633 544	188 621 664
Nombre d'actions émises	53 914 276	51 872 076	50 369 937	49 642 289	49 377 399
Nombre d'obligations convertibles en actions	-	-	-	-	-
2 - Résultat global des opérations effectives					
Chiffre d'affaires hors taxes	363 711 216	417 363 108	452 480 612	481 130 694	545 317 809
Bénéfice avant impôt, amortissements et provisions	153 850 894	205 287 114	159 603 201	188 917 223	114 201 645
Impôt sur les bénéfices	15 897 865	15 177 740	17 264 557	16 842 866	32 483 128
Bénéfice après impôt, amortissements et provisions	127 097 242	171 105 343	131 022 492	174 381 877	71 839 855
Montant des bénéfices distribués ⁽¹⁾	42 906 381	97 569 226	57 721 174	64 238 667	66 659 489
3 - Résultat des opérations réduit à une seule action					
Bénéfice après impôt, mais avant amortissements et provisions	2,56	3,66	2,83	3,47	1,65
Bénéfice après impôt, amortissements et provisions	2,36	3,30	2,60	3,51	1,45
Dividende versé à chaque action	0,80	1,90	1,15	1,30	1,35
4 - Personnel					
Effectif non salarié	3	3	3	3	3
Montant de la masse salariale	1 215 348	1 172 805	1 286 971	1 087 521	1 169 394
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales)	467 405	1 043 566	526 308	632 080	816 061

(1) Appliqué au nombre d'actions émises (actions propres comprises). Le montant définitif sera fonction du nombre d'actions prétendant au dividende le jour du paiement.



Rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

➔ EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2007

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007, sur :

- le contrôle des comptes annuels de SOCIÉTÉ BIC, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note 2 d) de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la valeur des immobilisations financières. Nous avons vérifié le bien-fondé de ces méthodes comptables et, en tant que de besoin, la cohérence des valeurs d'utilité des titres de participations avec notamment les valeurs retenues pour l'établissement des comptes consolidés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels ;
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, du changement, de la cessation de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 3 mars 2008

Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton

Gilles Hengoat

Deloitte & Associés

Dominique Jumaucourt



Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés

➔ EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2007

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle de conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement conclus au cours de l'exercice et soumis aux dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution de la convention et de l'engagement suivant, approuvé au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Plan de retraite additive

Votre Conseil d'Administration du 19 mai 2005 a autorisé l'adoption d'un plan de retraite additive (qui se substitue au plan en vigueur depuis 1986). Les bénéficiaires sont les cadres supérieurs et dirigeants sociaux de BIC en France, de grade 6, membres du Comité de Direction du Groupe, qui achèveront leur carrière au sein du Groupe.

Le montant de la retraite sera égal à 1,25 % de la rémunération finale par année de participation au plan, avec un maximum de 20 années, soit un montant maximum de 25 % de retraite.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 3 mars 2008

Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton

Gilles Hengoat

Deloitte & Associés

Dominique Jumaucourt



5

➔ **Gouvernement d'entreprise**

Rapport du Président sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux
du Conseil ainsi que les procédures de contrôle interne mises en place par la Société 112

Rapport des Commissaires aux Comptes 120

Rapport du Président sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que les procédures de contrôle interne mises en place par la Société

Mesdames et Messieurs, chers Actionnaires,

Nous vous prions de trouver ci-après les informations prévues par les dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.



➔ 1. COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

1.1. Composition des organes d'administration, de direction et de surveillance

Cf. Rapport de gestion.

1.2. Fonctionnement des organes d'administration, de direction et de surveillance

SOCIÉTÉ BIC s'est dotée, en 2003, d'un Règlement Intérieur formalisant les missions, l'organisation et les principes déontologiques qui guident l'action du Conseil d'Administration. La Société se conforme aux règles de la bonne gouvernance telles que définies dans les rapports Viénot I et II et Bouton.

a) Missions

Le Conseil d'Administration a pour mission de déterminer les orientations de l'activité de la Société et de veiller à leur mise en œuvre, de se saisir de toute question intéressant la bonne marche de la Société et de régler les affaires qui la concernent.

Le Conseil d'Administration est amené à se prononcer sur les sujets pouvant avoir un impact significatif sur la stratégie ou l'exploitation du Groupe.

Afin de pouvoir mener à bien sa mission, le Conseil d'Administration de SOCIÉTÉ BIC est régulièrement informé des performances de chacune des activités, ainsi que de la situation financière, de la situation de trésorerie et des liquidités de la Société.

À ce titre, le Règlement Intérieur prévoit les règles d'information du Conseil d'Administration sur la situation financière de la Société et l'obligation de s'informer pesant sur l'administrateur.

Des règles concernant les restrictions et/ou interdictions d'intervention des administrateurs sur les titres de la Société pour laquelle ils disposent d'informations non encore rendues publiques, ont été établies lors du Conseil d'Administration approuvant les comptes de l'exercice 2004 et formalisées par écrit à destination des administrateurs et autres personnes concernées.

b) Composition

Selon les Statuts, le Conseil d'Administration doit comporter entre 3 et 12 membres. Le Règlement Intérieur précise que "le Conseil s'efforce d'être composé pour un tiers de ses membres au moins d'administrateurs indépendants (...)". (Titre I, section 1).

Aussi, le Conseil d'Administration de SOCIÉTÉ BIC comporte, sur les dix membres qui le composent, quatre administrateurs indépendants au sens du rapport Bouton, c'est-à-dire n'entretenant aucune relation de quelque nature que ce soit avec la Société, son Groupe ou sa Direction, qui puisse compromettre l'exercice de leur liberté de jugement.

Par ailleurs, trois nationalités différentes y sont représentées, faisant ainsi bénéficier le Groupe BIC d'une réelle vision internationale.

Les administrateurs sont élus pour 3 ans et rééligibles, sous réserve de l'application des dispositions légales et statutaires.

Le Règlement Intérieur prévoit également que "le nombre des administrateurs liés à la Société par un contrat de travail ne peut dépasser le tiers des administrateurs en fonction". Il prévoit également que tout administrateur devrait être Actionnaire et posséder, au-delà de la seule exigence statutaire, 500 actions.

Lors du Conseil d'Administration du 28 février 2006, il a été décidé la dissociation des fonctions de Président du Conseil et de Directeur Général. Cette dissociation est effective depuis le 1^{er} mars 2006.

c) Fonctionnement

Le Conseil d'Administration est assisté de deux Comités spécialisés, le Comité d'Audit et le Comité des Rémunérations et des Nominations. Ces Comités se réunissent plusieurs jours avant la séance du Conseil d'Administration, ce qui permet à la Direction d'apporter d'éventuelles actions correctives supplémentaires avant la séance du Conseil.

Les administrateurs sont convoqués aux séances du Conseil d'Administration par tout moyen avec confirmation écrite en toute hypothèse.

Le Conseil d'Administration se réunit en séance ordinaire en principe au minimum quatre fois par an, notamment :

- en février/mars, pour arrêter les comptes de l'exercice précédent et approuver le budget annuel ;

- en mai, à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle pour faire le point sur l'activité de la Société depuis le début de l'exercice ;
- en août, pour arrêter les comptes semestriels ;
- en décembre, pour analyser l'activité et les premiers résultats estimés de l'exercice.

D'autres séances du Conseil d'Administration sont organisées chaque fois que l'activité du Groupe le requiert. Le nombre de ces réunions doit permettre de transmettre une information régulière et pertinente au Conseil et d'assurer ainsi les conditions d'un bon gouvernement d'entreprise.

À la demande du Président, le Directeur Général, les Directeurs Généraux Délégués, des membres de la Direction, les Commissaires aux Comptes (à l'exception des Conseils où leur convocation est requise par la loi) ou toute autre personne ayant une compétence particulière au regard des sujets inscrits à l'ordre du jour peuvent assister à tout ou partie d'une séance du Conseil.

Au cours de l'année 2007, le Conseil d'Administration de SOCIÉTÉ BIC s'est réuni 4 fois. Le taux moyen de présence effective des membres était de 97,5 % (présence physique – aucune participation par des moyens de télécommunication).

d) Évaluation

En ce qui concerne l'évaluation du Conseil d'Administration, le Règlement Intérieur prévoit notamment que, une fois par an, le Conseil d'Administration consacrerait un point de son ordre du jour à un débat sur son fonctionnement. Cette évaluation doit permettre, entre autres, de faire le point sur les modalités de fonctionnement du Conseil pour le rendre plus efficace, et de vérifier que les questions importantes sont convenablement préparées et débattues. (Titre I, Section 3, Article 3.3).

Au début de l'exercice 2008, une évaluation du Conseil d'Administration a été réalisée, portant sur l'exercice écoulé, sous forme d'un questionnaire adressé à chaque administrateur. Ce questionnaire portait notamment sur la composition du Conseil d'Administration, l'accès à l'information des administrateurs, à la qualité et à l'efficacité des débats au sein du Conseil d'Administration, ainsi que sur le rôle et la performance des Comités spécialisés. Cette évaluation a permis de constater qu'il n'y avait pas lieu de modifier le Règlement Intérieur ni de formaliser davantage les règles de fonctionnement du Conseil d'Administration.

e) Principes et règles arrêtés par le Conseil d'Administration pour déterminer les rémunérations et avantages accordés aux Mandataires sociaux

Cf. Rapport de gestion.

1.3. Comités constitués par l'organe d'administration, de direction ou de surveillance

Le Conseil d'Administration est assisté de deux Comités spécialisés, le Comité d'Audit et le Comité des Rémunérations et des Nominations.

Comité d'Audit

Antoine Treuille – Président (administrateur indépendant).

Frédéric Rostand (administrateur indépendant).

Olivier Poupart-Lafarge (administrateur indépendant).

Édouard Bich, représentant permanent de la société MBD.

Le Comité d'Audit, créé en 1997, a pour mission essentielle de s'assurer de la pertinence et de la permanence des méthodes comptables adoptées pour l'établissement des comptes consolidés et sociaux de l'entreprise et de vérifier que les procédures internes de collecte et de contrôle des informations garantissent celles-ci.

Il est appelé à donner son avis sur la nomination des Commissaires aux Comptes, sur la qualité de leurs travaux, ainsi que sur leur indépendance. Il s'assure de ce fait qu'il n'y a pas de conflit d'intérêt entre les Commissaires aux Comptes et l'entreprise.

Au cours de l'année 2007, le Comité d'Audit s'est réuni cinq fois en présence de son Président et de tous ses membres, ainsi que des représentants des deux Commissaires aux Comptes. Certains points à l'ordre des réunions du Comité d'Audit ont été couverts en la présence de représentants de la Direction, d'autres en dehors de celle-ci.

Les travaux du Comité ont porté, entre autres, sur la prise en compte des nouveaux besoins en matière de communication sur le contrôle interne requis par la Loi de Sécurité Financière (LSF) et sur la mise en place d'un plan d'action permettant de répondre à ces besoins. Le Comité d'Audit revoit également tout changement dans les normes IFRS, dans la structure de contrôle interne et toute question relative à la présentation financière dans le document de référence.

Comité des Rémunérations et des Nominations

Gilles Pélisson – Président (administrateur indépendant).

Marie-Henriette Poinot.

Frédéric Rostand (administrateur indépendant).

Le Comité des Rémunérations, créé en 2001, est chargé d'examiner et de proposer au Conseil d'Administration la rémunération des Mandataires sociaux et de la Direction Générale, y compris les principes de la politique salariale du Groupe, les avantages sociaux, les plans de stock-options et d'attribution d'actions gratuites.

Lors de sa séance du 23 mai 2007, le Conseil d'Administration a décidé d'attribuer à ce Comité, désormais dénommé Comité des Rémunérations et des Nominations, les missions supplémentaires suivantes :

- proposition au Conseil d'Administration de nomination de nouveaux administrateurs en veillant à ce que le Conseil d'Administration comprenne des personnalités indépendantes ;
- examen et proposition au Conseil d'Administration des solutions de succession des Mandataires sociaux, notamment en cas de vacance imprévisible.

Au cours de l'année 2007, le Comité des Rémunérations et des Nominations s'est réuni trois fois en présence de son Président



et de ses deux autres membres. L'activité du Comité a porté spécifiquement sur :

- les modalités et la fixation de la rémunération du Président du Conseil ;
- les modalités et la fixation de la rémunération fixe, variable annuelle et à long terme du Directeur Général et des deux Directeurs Généraux Délégués ;
- la détermination des objectifs annuels servant au calcul de leur rémunération variable ;
- les principes et les montants d'attribution de stock-options ;
- les principes et les montants d'attribution d'actions gratuites sous conditions de performance, ainsi que la détermination des objectifs à 3 ans qui conditionnent ces attributions.

Cf. Rapport de gestion.

Le Comité a également donné son avis sur les rémunérations de l'équipe de Direction et sur la politique de rémunération à long terme des dirigeants.

1.4. Limitations des pouvoirs de la Direction Générale

Le Règlement Intérieur détaille les opérations qui doivent en toute hypothèse faire l'objet d'une autorisation préalable du Conseil d'Administration (Titre I, section 2, article 2.2.) :

- toute opération se situant hors de la stratégie annoncée de la Société ;
- toute implantation en France ou à l'étranger par création d'établissement, de filiale directe ou indirecte ou par prise de participation, ainsi que les décisions de retrait de ces implantations, dans la mesure où le montant de l'opération excède 15 millions d'euros ;
- toute opération de restructuration interne dans la mesure où le montant de l'opération excède 15 millions d'euros.

➔ 2. PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE MISES EN PLACE PAR LA SOCIÉTÉ

2.1. Définition et objectifs du contrôle interne

2.1.1 – Adoption des principes du Cadre de Référence de contrôle interne de l'AMF

Le Groupe se conforme aux principes énoncés dans la partie II du Cadre de Référence de contrôle interne tel que défini par le Groupe de Place établi sous l'égide de l'AMF (Autorité des Marchés Financiers). Dès lors, ceci correspond à une adoption partielle du texte qui par ailleurs inclut un *Guide d'Application Relatif au Contrôle Interne de l'Information Comptable et Financière Publiée par les Émetteurs*.

En effet, les activités de contrôles s'y référant relèvent de la responsabilité des filiales locales qui n'ont cessé de les adapter à leur situation actuelle. Le guide d'application n'a pas été pour l'instant comparé avec les procédures et processus existants. Néanmoins le Groupe n'attend pas de différences significatives.

Le processus d'adoption inclut l'endossement de la définition du contrôle interne comme un dispositif de la Société, défini et mis en œuvre sous sa responsabilité, qui vise à assurer :

- la conformité aux lois et règlements ;
- l'application des instructions et des orientations fixées par la Direction Générale ou le Directoire ;
- le bon fonctionnement des processus internes de la Société, notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs ;
- la fiabilité des informations financières.

D'une façon générale pour une entreprise, il contribue à la maîtrise de ses activités, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources.

Le premier objectif se réfère à toutes les lois et règlements en vigueur auxquels la Société est soumise et qu'elle suit dans ses pratiques quotidiennes pour atteindre ses objectifs.

Le deuxième concerne les instructions données aux employés leur permettant de comprendre ce qui est attendu d'eux et de connaître l'étendue de leur liberté d'action. Ce processus de communication est basé sur les objectifs de la Société redescendus aux employés.

Le troisième objectif couvre l'ensemble des processus opérationnels, commerciaux et financiers. Par "actifs", il faut entendre actifs corporels et incorporels (savoir-faire, image ou réputation) utilisés tout au long des processus de la Société.

Le dernier objectif concerne la préparation d'états financiers fiables dont le rapport annuel, toute publication intermédiaire selon un format résumé et toute information mise à disposition extraite des états financiers, telle que les publications du chiffre d'affaires. La fiabilité de ces informations dépend de la qualité des procédures et du dispositif de contrôle interne qui doivent garantir :

- le principe de séparation des tâches, permettant une distinction claire entre les tâches d'enregistrement, les tâches opérationnelles et les tâches de conservation ;
- une description des fonctions devant permettre d'identifier les origines des informations et des documents produits ;
- la validité des moyens pour s'assurer que les opérations ont été effectuées conformément aux instructions générales et spécifiques, et qu'elles sont comptabilisées de manière à produire une information financière conforme aux principes comptables de la Société.

2.1.2 – Périmètre du contrôle interne

Le contrôle interne tel que défini dans ce rapport concerne SOCIÉTÉ BIC en tant que société mère ainsi que toutes les entités consolidées au sein du Groupe.

Le contrôle interne en place a été conçu pour les entités afin de s'adapter à l'organisation existante, aux objectifs décidés par le Conseil d'Administration et le Comité de Direction, et à la conformité aux lois et règlements.

Les principes et le dispositif du contrôle interne ont été mis en place dans tous les domaines et dans les filiales en tenant compte des spécificités locales et réglementaires. Toutefois, ces caractéristiques individuelles sont connues et suivies.

2.1.3 – Limites du dispositif de contrôle interne

L'organisation la plus efficiente ne saurait faire disparaître les limites inhérentes au contrôle interne. En effet, un dispositif de contrôle interne ne peut fournir une garantie absolue quant à l'atteinte des objectifs de la Société.



Les principales limitations qui puissent être relevées sont les incertitudes du monde extérieur, la part de jugement dans les décisions prises et la résultante d'une potentielle défaillance humaine ou d'une simple erreur.

De plus, lors de chaque mise en place d'une activité de contrôle, une évaluation du ratio coût/bénéfice est menée, conduisant à une couverture raisonnable des contrôles nécessaires.

2.2. – Composantes du contrôle interne de la Société et de ses filiales

L'efficacité du dispositif de contrôle interne d'une société dépend de ses composantes mises en place pour servir les objectifs décrits précédemment.

2.2.1 – Environnement de contrôle

Organisation

Le Groupe a mis en place un dispositif structuré de contrôle interne fournissant les instructions et les responsabilités appropriées pour atteindre les objectifs fixés par le Conseil d'Administration et le Comité de Direction.

Cette organisation prend appui sur la définition des responsabilités et des objectifs fixés par le Management et redescendus individuellement aux employés.

Principaux outils

Pour soutenir cette structure et mesurer son adéquation et son efficacité, différents outils ont été mis en place. Ci-dessous sont mentionnés les principaux outils partagés par toutes les entités du Groupe :

- Charte d'Éthique et la vision et les valeurs du Groupe (cf. § 2.3.4 – *Le personnel de la Société*)
- Manuel Groupe des principes comptables et Manuel de politiques et procédures internes.

Ces manuels distribués à toutes les entités et consultables sur l'intranet Groupe mettent à disposition les instructions respectivement pour les activités de tenue des comptes et le reporting financier suivant les normes IFRS, et les procédures de contrôle interne pour chaque secteur de la Société (ex : Achats, Trésorerie, Fiscalité, Ventes, etc.).

- Politique de gestion des Ressources Humaines.

Détaillée dans le *Rapport de Gestion – partie Informations Sociales*, la gestion des Ressources Humaines participe pleinement à l'efficacité du contrôle interne.

Plus particulièrement, elle s'assure que les recrutements répondent aux attentes en matière de connaissances et de compétences. De plus, elle relaie les objectifs du Management vers chaque collaborateur en conformité avec leur rôle et responsabilités.

À titre d'illustrations, les outils suivants aident à répondre efficacement à ces objectifs :

- Year End Personal Evaluation (YEPE) : ce processus permet à la Société de redescendre individuellement aux employés les objectifs tout au long de l'année ;

- Formation et Développement : cf. *Rapport de Gestion – partie Informations Sociales* ;
- Systèmes d'information.

Différents systèmes d'information sont utilisés selon les processus métiers qu'ils supportent. Ils sont essentiellement organisés par continent. Cependant des procédures de consolidation en place donnent accès à un résultat consolidé qui permet à la Direction du Groupe de suivre les performances et de gérer les opérations.

La plupart des entités du Groupe utilisent des systèmes intégrés (ERP) qui aident à la gestion des activités et pour présenter les données financières par le biais d'un logiciel de consolidation et de gestion (cf. § 2.2.5 – *Procédures relatives à la préparation de l'information comptable et financière publiée par le Groupe*).

2.2.2 – Diffusion d'informations pertinentes et fiables

La Société a mis en place des procédures et un dispositif efficaces de diffusion de l'information qui permet d'apporter la communication adéquate au niveau pertinent de responsabilités et de décision.

Le format de ces outils est divers. Ils vont des solutions informatiques (dont l'intranet Groupe, le logiciel de consolidation financière, le système intégré par continent, etc.) aux procédures existantes qui incluent la gestion de l'information.

Ces outils informatifs ont pour but de constituer des appuis au contrôle interne de la Société et d'aider les processus de décision et de suivi servant à l'atteinte des objectifs de la Direction.

2.2.3 – Gestion des risques

Le dispositif de contrôle interne, parmi ses objectifs, s'occupe de la gestion des risques existants pouvant avoir un impact sur la Société. Tous les risques ne peuvent être couverts. Les moyens de couverture utilisés sont soit des processus internes de réduction de l'exposition, soit des protections externes via assurances.

Ce processus particulier suit une approche en trois étapes selon les activités suivantes :

- le recensement des risques ;
- l'analyse des risques ;
- la gestion et le suivi des risques.

Le processus de recensement met en valeur les risques de sources externes comme internes. L'impact potentiel sur l'atteinte des objectifs de la Société constitue l'élément clé pour l'identification du risque, évalué selon deux critères : sa matérialité (financière, sur l'image, en terme d'opportunité) et sa probabilité d'occurrence.

Différentes procédures existent. En effet, les services centraux comme le service Juridique, Fiscalité ou Trésorerie mènent un suivi continu des risques.

Des travaux annuels sont également réalisés, dont les suivants :

- **Assurance – processus de couverture** : cf. *Informations générales- Facteurs de risque § 4.4 Assurance – Couverture des Risques Éventuels Susceptibles d'Être Encourus par l'Émetteur* ;



• Département Contrôle et Audit Interne (C&AI) – Processus d'évaluation des risques :

Cette pratique annuelle, sur la base d'une autoévaluation, a pour but d'identifier et d'évaluer les risques ayant un impact sur le Groupe, tous niveaux confondus (filiale locale, vue Continent, niveau Catégorie et Groupe consolidé).

Des questionnaires sont adressés aux représentants des niveaux correspondants (Directeurs de filiale/Directeurs Financiers, Responsable/Contrôleur Catégorie, etc.). Les informations en retour permettent de dresser sur trois années d'historique la liste des principaux risques ainsi que leur importance et leur probabilité d'occurrence.

Le Département C&AI, si besoin est, en tant que coordinateur du processus, échange avec les interlocuteurs sur les informations transmises et les plans d'actions en réponse aux risques identifiés. Il consolide les informations et pondère les impacts pour délivrer une matrice Groupe des risques. Cette cartographie, pour chaque catégorie de risque, présente une moyenne des impacts pour le Groupe et est partagée avec le Comité d'Audit et les Commissaires aux Comptes.

L'analyse et l'évaluation des risques identifiés sont menées pour un usage interne. Cependant le résultat de ce processus trouve écho dans la liste des risques mentionnés dans les Informations générales – § 4. *Facteurs de risque*.

Les activités de gestion et de suivi des risques, complémentaires à celles déjà mentionnées ci-dessus, sont de la responsabilité de chaque site/service. Ils sont en charge d'établir leur tableau de bord et leurs indicateurs clés afin de recenser les risques, de les suivre et d'évaluer les moyens pour réduire leur impact.

2.2.4 – Procédures de contrôle interne

Procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière publiée par la Société

L'information comptable et financière utilisée en interne à des fins de gestion ou pour le reporting externe sont préparées en conformité avec les normes IFRS adoptées par l'Union Européenne.

L'information suit un processus de remontée des données des comptes sociaux aux états financiers consolidés/de gestion. Ce reporting est mené sur un logiciel de consolidation selon une fréquence mensuelle de clôture.

En pratique, les équipes financières des filiales reportent sous le contrôle de leur Directeur Financier et de leur Directeur Opérationnel les informations aux Directeurs Financiers des continents dont elles dépendent qui les retransmettent par la suite au Groupe. Le calendrier et le format de ces publications d'information au Groupe ainsi que les règles comptables, sont décidés et communiqués par la Direction Financière du Groupe et sont documentés dans le manuel des principes comptables du Groupe. Ces informations reportées sous forme de liasses sont auditées par les auditeurs locaux externes et font l'objet de rapports annuels.

Des contrôleurs de gestion travaillent en étroite collaboration avec les responsables opérationnels et reportent à l'équipe de Direction locale et fonctionnellement au Directeur Financier du continent dont ils dépendent.

En 2000, le Groupe a développé un manuel de politiques et procédures internes dans le domaine financier qui a fait l'objet d'une présentation et d'une diffusion auprès des responsables financiers des filiales. En 2007, les procédures clés ont donné lieu à une revue pour leur mise à jour. Ce travail de révision continue prend, quand nécessaire, appui sur les responsables fonctionnels qui valident les politiques et procédures revues. Quand une nouvelle procédure est créée ou qu'une mise à jour ou amélioration d'une procédure existante est faite, l'information est communiquée via un "Bulletin de Contrôle Interne" consultable sur l'intranet par les employés et également transmise par le Comité de Direction à toutes les filiales.

Les procédures de reporting au sein du Groupe sont les suivantes :

- l'outil de reporting financier permet de réaliser des consolidations statutaires et des consolidations de gestion au sein d'un même référentiel ;
- le Groupe utilise également un système de reporting détaillé des ventes qui est systématiquement réconcilié tous les mois avec les reportings financiers, tout écart significatif étant expliqué ;
- l'outil de reporting financier interne au Groupe est déployé dans toutes les filiales, ce qui permet une analyse à chaque niveau de reporting (filiales, continents, Groupe ou encore par activité) à partir des mêmes données de base et selon le même format de rapport ;
- le reporting financier interne au Groupe fait l'objet d'une analyse mensuelle avec les prévisions budgétaires au niveau de chaque filiale et le Comité de Direction revoit également mensuellement les données consolidées et les analyses afférentes ;
- de même, les prévisions sont rapprochées des budgets et des plans stratégiques et sont analysées par le Comité de Direction ;
- l'information financière consolidée est ensuite validée par le Directeur Financier du Groupe. Les problématiques significatives sont revues par le Président du Conseil d'Administration et par le Directeur Général ;
- le Comité d'Audit valide à son tour l'information et fournit si nécessaire un rapport au Conseil d'Administration ;
- les auditeurs externes sont impliqués dans la validation du processus de production de l'information financière.

Autres procédures de contrôle interne

Comme indiqué précédemment, le contrôle interne au sein du Groupe BIC est décentralisé. Il appartient donc à chaque organisation (filiale, service, catégorie, continent, etc.) d'établir des procédures pertinentes dans les domaines concernés afin de soutenir les objectifs et la définition du contrôle interne.

Toutefois, en tant que référence mondiale, le manuel des politiques et procédures internes donne des instructions générales qui, après adaptation, peuvent être endossées de manière adéquate au niveau de contrôle interne correspondant.

Ci-dessous sont mentionnées quelques descriptions des procédures Groupe majeures.



PROCÉDURES D'ACHAT ET D'INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS

Ces procédures ont constamment pour objectif de mettre l'accent sur le processus d'autorisation de l'engagement d'acquisition. En effet, cette étape préalable est l'élément clé pour la suite du processus qui va de la confirmation de réception des biens achetés ou de la réalisation de la prestation de service, au paiement des fournisseurs.

Aussi le Groupe a mis en place une matrice d'autorisation qui, selon le montant engagé, renseigne le niveau requis de responsabilités. Toute autorisation doit être formalisée par le document adéquat ou via les systèmes informatiques quand applicable.

Le processus d'approbation de l'engagement d'acquisition est donc la fondation de la procédure de validation dite "three-way match" appliquée dans tout le Groupe et qui requiert que des réconciliations de la commande d'achat soient menées lors des étapes suivantes :

- avec la preuve de livraison des biens/de réalisation de la prestation de service ;
- avec la facture du fournisseur, à sa réception, pour générer le paiement.

La procédure de validation dite "three-way match" répond au principe de séparation des tâches et permet un suivi clair du processus de validation des transactions tout au long de l'opération d'achat.

En ce qui concerne les investissements en immobilisations, une étape additionnelle est demandée à la personne initiatrice de l'achat. Avant tout investissement, une documentation spécifique est préparée pour présenter toutes les informations nécessaires comme la description de l'investissement, les éléments de retour sur investissement, les approbations en accord avec les niveaux d'engagement requis et le calendrier d'audit post-acquisition.

D'un point de vue organisationnel, une attention particulière est accordée à la séparation des fonctions d'approvisionnement d'avec celles d'achat. Le but est de réduire les risques éventuels de chevauchement de responsabilités. Cela permet également de centraliser au niveau Groupe les flux d'approvisionnement sur les matières stratégiques afin de mieux contrôler les besoins et le volume financier engagé.

Enfin, la gestion des fournisseurs, dont celle de la base de données fournisseurs, prévoit également des activités de contrôle spécifiques et des règles précises tout au long de l'histoire que cette partie tierce peut avoir avec le Groupe.

PROCÉDURES DE VENTE

Les procédures de vente suivent des règles et des principes communs. Néanmoins, elles sont pour la majorité d'entre elles établies en connexion avec les marchés et les clients locaux, suivant les natures de transactions existantes.

Le cadre de référence commun couvre en particuliers :

- la validité des prix de vente et des conditions commerciales (processus d'établissement de listes de prix, schémas d'autorisation des politiques de prix spécifiques, etc.) ;
- l'exhaustivité et la pertinence des commandes de vente reçues suivant différents supports ;
- le respect de la période de comptabilisation avec l'accent mis sur le processus de séparation des exercices comptables et la procédure d'ajustements ;

- la juste valeur des créances clients avec les procédures de calcul des provisions sur clients douteux et d'émission des avoirs.

De façon similaire aux relations avec les fournisseurs, des procédures traitent de la gestion du fichier maître clients dont notamment ce qui concerne la création de nouveaux comptes, le processus de rapprochement des paiements reçus ou la gestion du crédit client.

PROCÉDURES DE GESTION DES STOCKS

La gestion des stocks couvre aussi bien la conservation physique des biens que l'évaluation de ces derniers. Les procédures en place traitent en conséquence des deux aspects.

En ce qui concerne la conservation physique des biens, des instructions Groupe sont transmises en complément des règlements locaux et incluent :

- des objectifs de sécurité fixés pour le personnel impliqué dans la gestion des stocks ; et
- la sécurité des actifs avec des directives précises sur les conditions de stockage, le processus d'inventaire physique ou la séparation des tâches.

Pour l'évaluation des stocks, une procédure BIC de valorisation a été établie pour permettre aux contrôleurs locaux de pouvoir suivre les règles Groupe et répondre aux exigences des normes comptables et financières locales. Les règles Groupe sont rappelées dans l'*Annexe aux comptes consolidés - note 1.1 Principes comptables*.

PROCÉDURES DE GESTION DE LA TRÉSORERIE

Bien que principalement centralisée auprès du Département Trésorerie Groupe, certains aspects de la gestion de trésorerie sont maintenus au niveau local. Quel que soit le niveau considéré, les procédures en place couvrent en particulier :

- la gestion des disponibilités et des moyens de paiement dont les protections physiques, l'établissement des réconciliations bancaires et la supervision de la séparation des tâches accomplies ;
- la gestion des pouvoirs bancaires et des signatures d'autorisation ;
- les activités de financement par dette à court ou long -terme.

Au niveau central, le service Trésorerie Groupe suit une procédure spécifique pour la gestion de l'exposition aux cours de change des devises étrangères, comme décrit dans le *Rapport de gestion*.

PROCÉDURES DE GESTION DES IMMOBILISATIONS

Comme défini dans les objectifs du contrôle interne, la sécurité des actifs est identifiée comme une préoccupation de première importance. Pour y répondre, des procédures ont été mises en place au sein du Groupe. Certaines d'entre elles sont décrites ci-dessous.

La réalité et la validité des actifs étant essentielles, instruction est donnée aux sites locaux de mener des inventaires physiques selon une fréquence déterminée à des fins de comparaison avec les systèmes financiers.

En complément du processus d'autorisation décrit précédemment, tous les mouvements d'actifs immobilisés (ex : transferts, ventes et mises au rebut) sont régulés selon des procédures dédiées.



Enfin, des règles spécifiques sont prévues pour la gestion des fichiers d'immobilisations afin de garantir la conformité avec les normes comptables locales et Groupe et pour permettre des activités de contrôle efficaces.

2.2.5 – Activités de contrôle

Chaque niveau du Groupe est impliqué dans les activités de contrôle pour s'assurer que les règles, les instructions et les procédures Groupe sont correctement appliquées.

Au niveau ultime de contrôle, le Département Contrôle et Audit Interne (C&AI) vérifie tout au long de son calendrier annuel de revue qu'aucune différence majeure n'existe dans le Groupe.

Ce contrôle se tourne aussi bien vers les environnements opérationnels que financiers et met l'accent particulièrement sur :

- la validité des opérations et des transactions, incluant les processus d'autorisation d'engagement des dépenses et investissements ;
- l'exhaustivité du reporting des transactions ;
- la correcte évaluation et comptabilisation des opérations pour garantir la mise à disposition et la présentation d'une information fiable ;
- la garantie du futur de la Société.

2.3. Acteurs du contrôle interne, structure(s) spécifique(s) en charge/rôles respectifs et interactions

Le contrôle interne mis en place par le Groupe fait partie intégrante de son organisation.

2.3.1 – Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration de SOCIÉTÉ BIC, représentant les Actionnaires, agit en toutes circonstances dans l'intérêt de la Société. Il revoit et approuve également les objectifs stratégiques de la Société.

2.3.2 – Le Comité de Direction

Le Comité de Direction, sous la direction de Mario Guevara, Directeur Général de SOCIÉTÉ BIC est composé de 10 membres dont l'objectif principal est de mettre en place la stratégie de l'entreprise définie par le Conseil d'Administration. Il est également responsable de la définition de la mise en œuvre et de la supervision des moyens pour atteindre les objectifs fixés.

Aux côtés de François Bich, Directeur Général Délégué et responsable briquets et Marie-Aimée Bich-Dufour, Directeur Général Délégué et Directeur Juridique, les membres suivants composent le Comité de Direction :

- représentants de fonctions transversales :
 - François Eyssette, Directeur des Ressources Humaines,
 - Jim DiPietro, Directeur Financier,
 - Jack Teague, responsable BIC Graphic ;
- représentants opérationnels responsables de continents :
 - Nicolas Paillot, Europe, Moyen-Orient et Afrique,
 - Rick McEttrick, Amérique du Nord et Océanie,

- Edgar Hernandez, Amérique latine ;
- représentant des activités :
 - Ed Dougherty, responsable articles de papeterie et rasoirs.

Les représentants des activités sont responsables de la production, du développement de nouveaux produits, de la recherche et du contrôle qualité. Par ailleurs, ils conçoivent et proposent le plan stratégique à long terme pour leur catégorie.

Le Comité de Direction veille aussi à la qualité du contrôle interne et s'assure de la bonne couverture des risques. Il s'assure, par l'intermédiaire du Directeur Financier du Groupe, que les indicateurs sont consolidés afin de mesurer que les performances opérationnelles sont conformes au budget. Le cas échéant, il accorde une attention toute particulière aux variations et s'assure que des mesures correctives sont mises en place.

En complément du budget, des prévisions sont préparées et révisées trois fois par an et ce, afin de contrôler l'avancement du budget en fonction des évolutions du marché. Par ailleurs, le Groupe a développé un outil de planification stratégique qui permet d'identifier les futures opportunités de croissance.

2.3.3 – Le Département Contrôle et Audit Interne (C&AI)

En janvier 2004, le Groupe a créé le Département Contrôle et Audit Interne, rattaché opérationnellement à la Direction Financière du Groupe et reportant sur demande au Comité de Direction.

Ce Département réalise des missions sur les domaines tant financiers qu'opérationnels où il émet une appréciation indépendante du degré de conformité avec les politiques, règles et procédures du Groupe. Il porte son attention sur :

- les revues de cycles et de processus opérationnels (dont notamment les ventes et encaissements, les achats et décaissements, les actifs immobilisés, les stocks, la paie, la gestion de la trésorerie ou la procédure d'enregistrement des écritures comptables), tant au niveau des filiales BIC qu'au niveau du siège social ;
- la mesure de l'efficacité des contrôles mis en place par le biais de tests ;
- la coordination de l'amélioration permanente du manuel de politiques et procédures internes avec les responsables fonctionnels ;
- la proposition de conseils et recommandations à des fins d'amélioration des processus existants, ce qui inclut le fait de partager les meilleures pratiques au sein du Groupe.

Ce Département peut aussi être amené à intervenir en assistance sur des missions ponctuelles et spécifiques, comme notamment lors d'opérations d'acquisition externe ou de réorganisation interne.

De plus, la démarche du Département Contrôle et Audit Interne intègre la dimension des systèmes d'informations par le biais notamment de revues des accès informatiques et des procédures de continuité d'exploitation.

Une fois par an, le Département C&AI présente aux auditeurs externes le plan de revues de sites et de processus, leur communique ses mises à jour ainsi que les conclusions des rapports d'audit émis après les interventions sur site. De plus, le Département C&AI s'accorde avec le Département Finance du



Groupe et les auditeurs externes pour la couverture de points spécifiques pendant les audits.

Travaux réalisés en 2007

Depuis le début de l'année 2006, un plan pluriannuel d'audit suivant un principe de rotation a été mis en place afin de s'assurer que tous les sites et que tous les processus majeurs soient revus en moyenne tous les trois ans.

Le plan 2007 a conduit le Département C&AI à mener les audits de :

- 17 entités de fabrication et de distribution sur les 5 continents dont pour la plupart en combinant visites initiales et visites de suivi effectuées dans les 6 mois ;
- 3 procédures centralisées, dont une revue informatique.

Ces audits ont été menés conformément à la méthodologie et aux procédures d'audit mises en place par le Département. Elles intègrent notamment :

- la transmission d'un questionnaire (près de 400 questions) au site/département faisant l'objet d'un audit permettant l'identification des risques et des activités de contrôles mises en place ;
- la réalisation de tests (de cheminement et de détail) et d'entretiens avec les intervenants sur les cycles audités selon une approche basée sur les risques identifiés ;
- la rédaction d'un rapport postérieur à l'audit dans lequel sont listés sous forme de recommandations les points d'amélioration que le site/département devra considérer par le biais d'un plan d'actions précis et positionné dans le temps. Le rapport du Département C&AI est un bon vecteur de communication et joue un rôle important dans la démarche d'amélioration continue des contrôles au travers du Groupe.

Au cours de ces revues, aucune problématique majeure n'a été identifiée. Les recommandations émises dans les rapports d'audit ont mis en valeur des améliorations à apporter à certains contrôles pour en garantir une meilleure efficacité. Les Directions locales ont partagé leurs réponses à ces points d'amélioration tout en proposant des plans d'action ainsi que leurs dates de mise en œuvre et les responsables de leur exécution. Ces mises en application ont ensuite pu être vérifiées lors de visites de suivi menées par le Département C&AI. Enfin, les meilleures pratiques en terme de contrôle interne rencontrées lors de ces revues font l'objet d'une communication et d'un partage au sein du Groupe toujours dans ce souci d'amélioration.

En complément des audits, le Département C&AI a coordonné en décembre 2007 une évaluation annuelle des risques, sur la base d'une autoévaluation demandée à chaque entité du Groupe. L'objectif est en effet de mesurer régulièrement l'exposition aux principaux risques potentiels de ces entités, et par conséquent de pouvoir disposer d'une matrice de risques au niveau du Groupe. Cette obligation annuelle depuis décembre 2003 a confirmé les principaux risques identifiés et développés dans la section *Informations Générales - 4. Facteurs de risque*.

En complément de ces autoévaluations, tous les Directeurs de filiales et leurs Directeurs Financiers ont signé une lettre confirmant que les contrôles internes en place sont adéquats et fonctionnent de manière à diriger les opérations. Dans cette lettre, ils attestent aussi de la fiabilité des informations financières

reportées et de la conformité avec les lois et règlements en vigueur. Cet exercice est également une exigence annuelle mise en place depuis décembre 2003.

Le cas échéant, le Directeur de la filiale fournit des informations détaillées sur les sujets présentant des faiblesses non significatives pour lesquelles des actions correctives seront prises en 2008. Ces actions doivent permettre de garantir un niveau raisonnable de confiance dans l'accomplissement des objectifs opérationnels, la fiabilité des informations financières reportées et la conformité avec les lois et règlements en vigueur. Toutes les informations pour 2007 ont été consolidées et aucun risque significatif n'a été identifié à ce jour.

Une synthèse des travaux accomplis en 2007 par le Département C&AI a été présentée au Comité de Direction, au Comité d'Audit et au Conseil d'Administration. Cette présentation comprend un résumé des lettres d'attestation du contrôle interne signées par les Directeurs Généraux de chaque pays et récapitule les différentes échéances à respecter pour la mise en œuvre des améliorations. De plus, elle propose également une synthèse de l'analyse des risques, des contrôles et des plans d'action pour 2008.

Perspectives et plans d'actions pour 2008

Le Département C&AI continuera à porter son attention sur l'amélioration des processus et de leur efficacité, sur les tests de l'efficacité opérationnelle des contrôles clés, ainsi que sur la mise en valeur du processus général de revue.

Le plan d'audit pour 2008 préparé par le Département C&AI et validé par le Comité d'Audit et le Comité de Direction, intègre la rotation pluriannuelle des revues de sites et de processus en maintenant le même niveau d'interventions qu'en 2007, tant sur leur nombre que sur la nature des sites et processus audités.

Enfin, le Département C&AI poursuivra son rôle de coordination pour l'amélioration continue du manuel de procédures et politiques internes, ainsi qu'un rôle actif dans la mise à jour de la cartographie des risques du Groupe et le suivi des réponses apportées par chaque entité pour les réduire.

2.3.4 - Le personnel de la Société

Chaque membre de la Société est impliqué dans le contrôle interne en cohérence avec son niveau de connaissance respectif et son accès à l'information pour établir, faire fonctionner et surveiller le dispositif de contrôle interne.

Pour renforcer l'implication du personnel dans l'organisation du contrôle interne de la Société, depuis 1998, les valeurs du Groupe sont affichées sur tous les sites du Groupe afin de les faire partager à tous les employés. En 2005, la vision et les valeurs du Groupe ont été mises à jour et présentées à tous les employés et ont fait l'objet de partage continu en 2007.

Une Charte d'Éthique Groupe est mise à la disposition de tous les employés. Le Comité de Direction a validé cette Charte d'Éthique ainsi que toute procédure et politique qui en découle pour ensuite les diffuser au sein du Groupe. De plus, des outils opérationnels sont mis en place pour insister sur l'importance de l'éthique quotidiennement sur le lieu de travail.



Rapport des Commissaires aux Comptes

Établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce sur le rapport du Président du Conseil d'Administration SOCIÉTÉ BIC pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

➔ EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2007

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de SOCIÉTÉ BIC et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre Société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Il appartient au Président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la Société. Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux conformément à la norme d'exercice professionnel applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données concernant les procédures de contrôle interne de la Société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du Président du Conseil d'Administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 3 mars 2008

Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton

Gilles Hengoat

Deloitte & Associés

Dominique Jumaucourt





6

➔ Informations générales

1. Personne responsable	122	15. Rémunération et avantages	132
2. Contrôleurs légaux des comptes	122	16. Fonctionnement des organes d'administration et de direction	132
3. Informations financières sélectionnées	124	17. Salariés	133
4. Facteurs de risque	124	18. Principaux Actionnaires	134
5. Informations concernant l'émetteur	126	19. Opérations avec des apparentés	134
6. Aperçu des activités	127	20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur	135
7. Organigramme	128	21. Informations complémentaires	136
8. Propriétés immobilières, usines et équipements	129	22. Contrats importants	138
9. Examen de la situation financière et du résultat	130	23. Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts	138
10. Trésorerie et capitaux	130	24. Documents accessibles au public	139
11. Recherche et Développement, brevets et licences	130	25. Informations sur les participations	139
12. Informations sur les tendances	131	Table de Concordance	141
13. Prévisions ou estimations du bénéfice	131		
14. Organes d'administration, de direction et de surveillance et Direction Générale	131		

1. Personne responsable

➔ 1.1. NOM ET FONCTION

Mario Guevara
Directeur Général

➔ 1.2. DÉCLARATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

"J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent

une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion figurant en pages 3 à 32 présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document."

Le 2 avril 2008, Mario Guevara
Directeur Général

2. Contrôleurs légaux des comptes

➔ 2.1. NOMS ET ADRESSES

Les Commissaires aux Comptes titulaires

Les comptes sociaux et consolidés de SOCIÉTÉ BIC font l'objet de rapports établis par les Commissaires aux Comptes titulaires de la Société :

Deloitte & Associés

Représentée par M. Dominique Jumaucourt
185, avenue Charles-de-Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine
Tél. : 01 40 88 28 00

Deloitte & Associés a été nommé en qualité de Commissaire aux Comptes de SOCIÉTÉ BIC, pour la première fois, par l'Assemblée Générale Mixte des Actionnaires du 4 mai 1999.

Le mandat de Commissaire aux Comptes de Deloitte & Associés, d'une durée de six exercices, a été renouvelé par l'Assemblée Générale des Actionnaires du 19 mai 2005. Il expirera en 2011, à l'issue de l'Assemblée Générale des Actionnaires statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Grant Thornton

Représentée par M. Gilles Hengoat
100, rue de Courcelles
75017 Paris
Tél. : 01 56 21 03 03

Grant Thornton a été nommé en qualité de Commissaire aux Comptes de SOCIÉTÉ BIC, pour la première fois, par l'Assemblée Générale des Actionnaires du 23 mai 2007 en remplacement de la société BDO Marque & Gendrot, démissionnaire, pour la durée restant à courir du mandat de cette dernière.

Le mandat de Commissaire aux Comptes de Grant Thornton expirera en 2011, à l'issue de l'Assemblée Générale des Actionnaires statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Les Commissaires aux Comptes suppléants

Société BEAS, nommée en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 19 mai 2005, pour la même durée que le mandat de Deloitte & Associés.

L'Institut de Gestion et d'Expertise Comptable, nommé en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 23 mai 2007, pour la même durée que le mandat de Grant Thornton.



➔ 2.2. CHANGEMENT DE CONTRÔLEURS LÉGAUX

Lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 23 mai 2007, Grant Thornton a été nommé en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire en remplacement de la société BDO Marque & Gendrot, démissionnaire et l'Institut de Gestion et d'Expertise Comptable a été nommé en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant, en remplacement de M. Patrick Giffaux, démissionnaire.

➔ 2.3. TABLEAU SUR LA PUBLICITÉ DES HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET DES MEMBRES DE LEURS RÉSEAUX

Les honoraires des Commissaires aux Comptes et membres de leurs réseaux pris en charge par le Groupe sont les suivants :

(en milliers d'euros)	DELOITTE & ASSOCIÉS				BDO MARQUE & GENDROT (2006)/GRANT THORNTON (2007)			
	MONTANT (HT)		%		MONTANT (HT)		%	
	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007
Audit			■					
Commissariat aux Comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
• Émetteur	430	470	18 %	32 %	70	70	100 %	15 %
• Filiales intégrées globalement	1 248	919	53 %	62 %		373		80 %
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux Comptes								
• Émetteur	0	50	0 %	3 %				
• Filiales intégrées globalement	104	9	5 %	0 %				
Sous-total	1 782	1 448	76 %	97 %	70	443	100 %	95 %
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
• Juridique, fiscal, social ^(a)	547	25	24 %	2 %				
• Autres	9	14	0 %	1 %		25		5 %
Sous-total	556	39	24 %	3 %	0	25	0 %	5 %
TOTAL	2 338	1 487	100 %	100 %	70	468	100 %	100 %

(a) Les missions de revues fiscales ont été réalisées intégralement dans les filiales étrangères.



3. Informations financières sélectionnées

➔ 3.1. INFORMATIONS FINANCIÈRES HISTORIQUES SÉLECTIONNÉES POUR LES TROIS DERNIERS EXERCICES

3.1.1. Données chiffrées sur les volumes de production au cours des trois derniers exercices

TENDANCES DE PRODUCTION

(en milliards d'unités)	2005	2006	2007
Articles de papeterie	5,235	5,350	5,104
Briquets	1,098	1,130	1,141
Rasoirs	2,142	2,248	2,223

Depuis 2004, le Groupe BIC a lancé plus de 290 nouveaux produits⁽¹⁾ ou extensions de gamme, dont plus de 190 dans le domaine des articles de papeterie.

3.1.2. Ventilation du montant net du chiffre d'affaires réalisé au cours des trois derniers exercices

Cf. Rapport de gestion.

➔ 3.2. INFORMATIONS FINANCIÈRES HISTORIQUES SÉLECTIONNÉES POUR DES PÉRIODES INTERMÉDIAIRES

Sans objet.

4. Facteurs de risque

➔ 4.1. RISQUES DE MARCHÉ

Gestion du risque de change

Cf. Rapport de gestion et note 24 des Comptes consolidés.

Gestion du risque de taux

Cf. Rapport de gestion et note 16 des Comptes consolidés.

➔ 4.2. RISQUES JURIDIQUES

La Société n'a pas connaissance d'information (réglementation, autorisations, confidentialité, liens de dépendance, dispositions fiscales, litiges et arbitrages) ou de fait exceptionnel susceptible d'avoir ou d'avoir eu dans un passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la Société et du Groupe.

➔ 4.3. RISQUES INDUSTRIELS ET LIÉS À L'ENVIRONNEMENT

Les principaux risques industriels et d'atteinte à l'environnement sont liés au stockage et à l'utilisation de produits et de substances dangereuses, inflammables et non inflammables. Parmi ceux-ci, on peut citer :

- le gaz pour les briquets, en France, en Espagne, aux États-Unis et au Brésil ;
- les solvants pour les correcteurs fluides aux États-Unis, pour les marqueurs permanents et les marqueurs effaçables à sec en France et aux États-Unis ;
- les solvants pour les procédés de nettoyage industriel.

BIC dispose de systèmes de management de l'Environnement et de la Santé Sécurité pour intégrer la sécurité et l'environnement dans ses activités quotidiennes :

- une attention constante est portée à la protection et à la sécurisation des zones de stockage du gaz et des solvants. Des

(1) Le Groupe BIC considère un produit comme nouveau lors de son année de lancement et au cours des trois années qui suivent.

mesures techniques appropriées et des équipements adaptés sont choisis pour minimiser les risques physico-chimiques posés par les substances chimiques. Une priorité est accordée à l'utilisation de systèmes appropriés de prévention incendie et d'équipements de lutte contre l'incendie ;

- des études de risque sont menées dans les usines du Groupe. Des procédures sont établies pour identifier, évaluer, et prévenir les incidents et les accidents ;
- le personnel est formé pour identifier les dangers et mener des actions préventives et correctives ;
- SOCIÉTÉ BIC s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue de ses installations, de ses équipements et de ses procédures destinées à maîtriser les risques associés à ses activités.

BIC n'a pas prévu de provisions substantielles pour le risque lié à l'environnement. Dans l'hypothèse d'un préjudice, BIC considère que les coûts liés à la réparation de celui-ci n'affecteraient pas de manière significative les comptes du Groupe.

➔ 4.4. ASSURANCE – COUVERTURE DES RISQUES ÉVENTUELS SUSCEPTIBLES D'ÊTRE ENCOURUS PAR L'ÉMETTEUR

BIC dispose :

- d'une assurance "Responsabilité civile" incluant le risque environnemental relatif à la pollution graduelle et à la pollution accidentelle ;
- d'une assurance "Dommages et pertes d'exploitation" couvrant tous les sites.

La Direction considère que la couverture et les limites de ces polices sont appropriées.

L'objectif des programmes d'assurance "Responsabilité civile" et dommages du Groupe BIC est de développer une solide gestion du risque procurant un haut niveau de couverture uniforme pour toutes les entités du Groupe. Cette politique doit permettre de protéger les actifs et les revenus contre des risques susceptibles d'être assurables ou contrôlables.

La gestion du risque est pour BIC un moyen de protéger ses actifs des effets préjudiciables de pertes accidentelles. Cette gestion consiste en l'identification, l'analyse et le contrôle de tous les risques associés à ses activités. Toutes les entités du Groupe doivent être concernées.

Dans les domaines où le Groupe est en mesure de prévenir et de contrôler efficacement les pertes, une part de risque est admise. Tout en s'appuyant sur une conception proactive de la gestion du risque pour la protection de ses actifs, le Groupe a souscrit néanmoins des polices d'assurance afin de se prémunir contre des pertes majeures ou, dans certains cas, le risque probable de pertes.

L'estimation du coût global de la politique d'assurance du Groupe BIC s'élève approximativement à 5 millions d'euros. Le total des montants couverts par l'assurance "Dommages et pertes d'exploitation" s'élève à approximativement 3 milliards d'euros.

La volonté de BIC est de contrôler les risques au moyen de techniques de gestion efficaces, ainsi que par sa politique d'assurance, afin d'atteindre ses objectifs à long terme de continuité de l'activité, de croissance et de profits.

En respectant ces critères, les actifs et la rentabilité du Groupe BIC devraient être protégés de la façon la plus large possible.

Les actions relatives à la responsabilité du fait des produits sont initiées principalement aux États-Unis. Les provisions posées sont limitées à 1 million de dollars, montant de la franchise pour chaque cas.

La seule compagnie d'assurance captive détenue par le Groupe est Xenia Insurance Company Limited, détenue entièrement par BIC Corporation. Xenia a été créée afin de fournir une couverture pour certains risques non couverts par les assurances traditionnelles.

BIC Corporation est assurée par Xenia Insurance Company Limited via trois contrats. Le premier couvre l'émission de certificats d'assurance en matière de responsabilité du fait des produits à l'attention de nos clients. Le second couvre la politique de réassurance et fournit une couverture complémentaire en matière sociale, environnementale, propriété intellectuelle, dommages punitifs, rappel des produits, tempêtes en Floride et tout événement non prévu. Le troisième contrat couvre tout dommage non couvert par ailleurs par BIC Corporation (contrat DIC/DIL).

➔ 4.5. AUTRES RISQUES PARTICULIERS

Conséquence de la renommée internationale des marques et des produits du Groupe BIC, des contrefaçons de ses articles les plus connus circulent, principalement en Afrique, au Moyen-Orient, en Europe de l'Est et en Amérique du Sud.

La production de ces contrefaçons, qui sont souvent de très mauvaise qualité, est, quant à elle, majoritairement localisée en Asie.

Actif depuis toujours sur le terrain de la lutte anti-contrefaçon, le Groupe maintient sa vigilance et, au travers de son service dédié à ce problème, organise de nombreuses actions en coopération étroite avec les autorités locales et répressives (police, douanes, etc.) et ses partenaires locaux (avocats, enquêteurs, associations de protection des droits de propriété intellectuelle etc.).

En 2006, nous avons constaté une stabilisation de ce phénomène, résultant à la fois de l'expérience BIC acquise en matière de lutte anti-contrefaçon, et d'une meilleure prise de conscience par les autorités de l'ampleur de ce fléau, ainsi que des moyens considérables à mettre en œuvre.

Il est à noter également, parmi nos principales préoccupations, la nécessité d'adapter notre stratégie aux nouvelles "tendances" des contrefacteurs qui se concentrent désormais plus sur le "design" de nos produits que sur la marque BIC®. Cela rend le combat plus technique et juridique, eu égard aux disparités des législations et des pratiques de protection des droits de propriété intellectuelle.

Notre stratégie agressive en la matière protège notre image de marque et nos intérêts économiques.



5. Informations concernant l'émetteur

➔ 5.1. HISTOIRE ET ÉVOLUTION DE LA SOCIÉTÉ

5.1.1. Raison sociale et nom commercial de l'émetteur

5.1.1.1. Raison Sociale : SOCIÉTÉ BIC

5.1.1.2. Nom commercial : BIC

5.1.2. Lieu et numéro d'enregistrement de l'émetteur

5.1.2.1. Lieu d'enregistrement : Nanterre

5.1.2.2. Numéro d'enregistrement : 552 008 443 Nanterre (1980 B 00863)

5.1.2.3. Code APE (décret n° 2007-1888 du 26 décembre 2007) :
7010Z – Activités des sièges sociaux
3299Z – Autres activités manufacturières n.c.a

5.1.3. Date de constitution et durée de vie de l'émetteur

5.1.3.1. Date de constitution : 3 mars 1953

5.1.3.2. Date d'expiration : 2 mars 2052

Sauf cas de dissolution anticipée ou de prorogation décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires.

5.1.4. Siège social et forme juridique de l'émetteur

5.1.4.1. Siège social : 14 rue Jeanne d'Asnières – 92110 Clichy – France

Téléphone : 33 (0)1 45 19 52 00

5.1.4.2. Forme juridique : société anonyme

5.1.4.3. Législation de l'émetteur

Société anonyme de droit français, soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France, et en particulier aux dispositions prévues par le Code de commerce.

5.1.5. Événements importants dans le développement des activités de l'émetteur

Aucun événement important n'est à signaler en dehors de ceux mentionnés ci-dessous dans le paragraphe 6.1.1. *Nature des opérations.*

➔ 5.2. INVESTISSEMENTS

5.2.1. Principaux investissements

5.2.1.1. Au cours des dernières années

Dans le domaine des investissements industriels, le Groupe BIC organise sa production sur deux axes depuis plusieurs années :

- premièrement, l'amélioration continue de la qualité sur chaque ligne de production, par le biais, entre autres, d'investissements permanents en matériels, installations et nouvelles technologies ;
- deuxièmement, la spécialisation des sites sur une seule activité.

En 2004, nous avons réalisé l'acquisition de notre distributeur au Japon (aujourd'hui BIC Japan KK) et de Stypen en France. En novembre 2005, BIC a ouvert sa propre unité de production papeterie en Chine.

En 2006, nous avons ouvert une filiale de distribution en Turquie. De plus, nous avons acquis PIMACO, leader au Brésil de la fabrication et de la distribution d'étiquettes adhésives à usage professionnel, scolaire et domestique afin de nous aider à progresser dans les fournitures de bureau.

5.2.1.2 En 2007

Cf. Rapport de gestion.

5.2.2. Principaux investissements en-cours : distribution géographique et méthode de financement

Sans objet.

5.2.3. Principaux investissements à l'avenir (ayant un engagement ferme des organes de direction)

Sans objet.



6. Aperçu des activités

➔ 6.1. PRINCIPALES ACTIVITÉS

6.1.1. Nature des opérations

6.1.1.1. Bref historique et évolution de la structure du Groupe

À Clichy en 1950, Marcel Bich reprend et améliore le procédé d'un stylo à bille inventé par le Hongrois Laslo Biro. Associé depuis 1945 avec Édouard Buffard dans une société de porte-plumes, il décide alors de lancer ce produit d'écriture révolutionnaire sur le marché français. Il le nomme "pointe BIC®" en une version raccourcie et facilement mémorisable de son propre nom. En 1953, Marcel Bich et Édouard Buffard créent SOCIÉTÉ BIC pour fabriquer et commercialiser les stylos à bille BIC®.

Dès l'année suivante, SOCIÉTÉ BIC entreprend la conquête des marchés étrangers : en 1954 en Italie, en 1956 au Brésil, en 1957 en Angleterre et dans toute la zone sterling. En 1958, la Société rachète la Waterman Pen Company et part à la conquête du marché nord-américain, tout en continuant à se développer parallèlement en Afrique et au Moyen-Orient.

Le 15 novembre 1972, SOCIÉTÉ BIC est cotée à la Bourse de Paris et en 1973, BIC diversifie ses activités et lance le briquet BIC® à flamme réglable. Sa fiabilité et sa qualité en font un succès immédiat. Non content de révolutionner les habitudes d'écriture et d'allumage, BIC est le premier à lancer en 1975 un rasoir non rechargeable.

En 1981, le Groupe se diversifie dans l'industrie des loisirs avec sa filiale BIC Sport, spécialisée dans les planches à voile. Pour élargir sa gamme d'articles de papeterie, BIC reprend aux États-Unis en 1992 la marque de produits de correction Wite-Out®, puis en 1997 la marque Tipp-Ex®, leader européen des produits de correction. La même année, le Groupe se porte également acquéreur de Sheaffer®, marque d'instruments d'écriture haut de gamme.

Depuis ces dernières années, le Groupe BIC mène parallèlement une stratégie de diversification de ses gammes, en lançant de nouveaux produits, et de conquête de marchés étrangers en s'implantant en Europe centrale, en Europe de l'Est et en Asie. Ainsi, en 2004, BIC a acquis son distributeur au Japon Kosaido Shoji. Cette opération constitue une étape importante dans le développement du Groupe au Japon, deuxième marché mondial dans la papeterie et les rasoirs. Fin 2005, BIC a ouvert sa propre unité de production d'articles d'écriture en Chine. Cette présence directe en Chine permettra au Groupe de mieux comprendre comment produire localement et de développer des produits spécifiques pour l'Asie.

Par ailleurs, BIC a pénétré un nouveau segment de marché de la papeterie, les stylos à plume scolaires rechargeables, en rachetant Stypen en France en mai 2004. Le rachat, en automne 2006, de la société PIMACO, leader au Brésil de la fabrication et de la distribution d'étiquettes adhésives, étend la gamme d'articles de papeterie de BIC en Amérique latine et doit également lui permettre d'y augmenter ses ventes.

Au cours de l'année 2007, BIC a renforcé sa gamme de rasoirs en lançant le premier rasoir système de BIC, le nouveau BIC® Soleil® à tête rechargeable pour femme, aux États-Unis et au Royaume-Uni.

BIC a également acquis la société Atchison Products Inc., une société américaine de sacs à usage promotionnel personnalisés par un marquage public qui vient renforcer notre activité de fournisseur d'articles promotionnels.

6.1.1.2. Description des principales activités

BIC est un des leaders mondiaux sur les marchés des articles de papeterie, des briquets et des rasoirs. Nos produits sont vendus dans plus de 160 pays. Parmi les canaux de distribution figurent les papeteries, les distributeurs de fournitures de bureau, les grandes surfaces, les magasins de proximité, les grossistes et les réseaux "cash and carry". BIC est fortement implanté mondialement sur bon nombre de marchés traditionnels, ainsi que sur des marchés émergents.

La mission de BIC consiste à simplifier la vie des consommateurs du monde entier en leur offrant des produits à un prix juste.

6.1.2. Nouveaux produits ou services

Cf. Rapport de gestion.

➔ 6.2. PRINCIPAUX MARCHÉS

Cf. Rapport de gestion.

➔ 6.3. ÉVÉNEMENTS EXCEPTIONNELS

Sans objet.

➔ 6.4. DEGRÉ DE DÉPENDANCE DE L'ÉMETTEUR À L'ÉGARD DE BREVETS, LICENCES, CONTRATS INDUSTRIELS, COMMERCIAUX OU FINANCIERS OU DE NOUVEAUX PROCÉDÉS DE FABRICATION

Sans objet.

➔ 6.5. ÉLÉMENTS SUR LESQUELS EST FONDÉE LA DÉCLARATION CONCERNANT LA POSITION CONCURRENTIELLE

Cf. Rapport de Gestion.



7. Organigramme

➔ 7.1. DESCRIPTION DU GROUPE

Un bref historique et l'évolution de la structure du Groupe sont donnés au paragraphe 6.1.1.1. ci-dessus.

➔ 7.2. LISTE DES FILIALES IMPORTANTES

Cf. Note 13 des Comptes consolidés et Note 23 des Comptes sociaux.



8. Propriétés immobilières, usines et équipements

8.1. IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMPORTANTES EXISTANTES OU PLANIFIÉES (Y COMPRIS LOUÉES) ET TOUTES CHARGES AFFÉRENTES

PAYS	USAGE	LOCALITÉ	PROPRIÉTAIRE LOCATAIRE	PRINCIPAUX BIENS PRODUITS		
Brésil	Bureaux	Cajamar	Locataire	-		
	Usine et bureaux	Rio de Janeiro	Propriétaire	Papeterie, étiquettes		
	Usine	Manaus	Propriétaire	Papeterie (stylos à bille, crayons papier et de couleurs), briquets, rasoirs		
Espagne	Usine	Tarragone	Propriétaire	Papeterie (stylos à bille, porte-mines, étiquettes), briquets, marquage publicitaire		
États-Unis	Bureaux	Bentonville, AR	Locataire	-		
		Danbury, CT	Locataire	-		
		Mission Viejo, CA	Locataire	-		
		Milford, CT (déménagement en 2008)	Locataire	-		
	Usines	Shelton, CT	Propriétaire	-		
		St. Petersburg, FL	Propriétaire	Autres produits (marquage publicitaire)		
		Milford, CT	Propriétaire	Briquets		
		Fort Madison, IA (fermeture en mars 2008)	Locataire	Papeterie		
		Gaffney, SC	Propriétaire	Papeterie (marqueurs)		
		Fountain Inn, SC	Propriétaire	Papeterie (produits de correction)		
		Atchison, KS	Locataire	Autres produits (marquage publicitaire sur sacs et porte-documents)		
		Clearwater, FL	Propriétaire et locataire	Papeterie (marquage publicitaire, notes repositionnables)		
		Usines et bureaux	Cerritos, CA	Locataire	-	
Charlotte, NC	Locataire/Propriétaire		-			
France	Bureaux	Clichy	Propriétaire	-		
		Boulogne-sur-Mer	Propriétaire	Papeterie (feutres d'écriture et de coloriage, porte-mines, marqueurs, ardoises)		
	Usines	Cernay	Propriétaire	Papeterie (encres, colorants)		
		Longueil Sainte-Marie	Propriétaire	Rasoirs		
		Montévrain	Propriétaire	Papeterie (stylos à bille)		
		Redon	Propriétaire	Briquets		
		Samer	Propriétaire	Papeterie (crayons papier et de couleur, porte-mines)		
		Vannes	Propriétaire	Papeterie (stylos à bille) autres produits (planches à voiles, planches de surf, bateaux)		
		Grèce	Usine	Anixi	Propriétaire	Rasoirs
		Mexique	Usine	Mexico City	Propriétaire	Papeterie (stylos à bille, porte-mines, bandes correctrices)



Les principales charges liées à ces immobilisations sont les charges d'amortissement et de loyers.

8.2. QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES POUVANT INFLUENCER L'UTILISATION DE CES IMMOBILISATIONS

Cf. Rapport de gestion, données environnementales.

9. Examen de la situation financière et du résultat

➔ 9.1. SITUATION FINANCIÈRE

Cf. Rapport de Gestion.

➔ 9.2. RÉSULTAT D'EXPLOITATION

9.2.1. Facteurs importants (y compris inhabituels) influant sur le résultat d'exploitation

Cf. Rapport de Gestion.

9.2.2. Explication des changements importants du chiffre d'affaires

Cf. Rapport de Gestion.

9.2.3. Tout facteur de nature gouvernementale, économique, budgétaire, monétaire ou politique ayant ou pouvant influencer sur les opérations

Cf. Rapport de Gestion.

10. Trésorerie et capitaux

➔ 10.1. INFORMATIONS SUR LES CAPITAUX

Cf. Passif consolidé.

➔ 10.2. SOURCE ET MONTANT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Cf. Tableau de flux de trésorerie consolidé.

➔ 10.3. CONDITIONS D'EMPRUNT ET STRUCTURE DE FINANCEMENT

Cf. Note 20 des Comptes consolidés.

➔ 10.4. INFORMATIONS CONCERNANT TOUTE RESTRICTION À L'UTILISATION DES CAPITAUX AYANT OU POUVANT INFLUER SUR LES OPÉRATIONS DE L'ÉMETTEUR

Sans objet.

➔ 10.5. SOURCES DE FINANCEMENT ATTENDUES QUI SERONT NÉCESSAIRES POUR HONORER LES ENGAGEMENTS VISÉS AUX POINTS 5.2.3 (INVESTISSEMENTS FERMES) ET 8.1 (CHARGES SUR IMMOBILISATIONS CORPORELLES)

Sans objet.

11. Recherche et Développement, brevets et licences

Cf. Rapport de gestion.



12. Informations sur les tendances

➔ 12.1. PRINCIPALES TENDANCES AYANT AFFECTÉ LA PRODUCTION, LES VENTES ET LES STOCKS, LES COÛTS ET LES PRIX DE VENTE DEPUIS LA FIN DU DERNIER EXERCICE JUSQU'À LA DATE DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT

Cf. Rapport de gestion.

➔ 12.2. TENDANCE CONNUE, INCERTITUDE OU DEMANDE D'ENGAGEMENT OU ÉVÉNEMENT SUSCEPTIBLE D'INFLUER SENSIBLEMENT SUR LES PERSPECTIVES DE L'ÉMETTEUR

Sans objet.

13. Prévisions ou estimations du bénéfice

Sans objet.

14. Organes d'administration, de direction et de surveillance et Direction Générale

➔ 14.1. NOM, ADRESSE PROFESSIONNELLE ET FONCTIONS, DANS LA SOCIÉTÉ ÉMETTRICE ET EN DEHORS (SI SIGNIFICATIF)

Cf. Rapport de gestion.

➔ 14.2. CONFLITS D'INTÉRÊTS POTENTIELS AU NIVEAU DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Il n'existe pas de conflit d'intérêts entre les devoirs, à l'égard de l'émetteur, de l'une quelconque des personnes visées au paragraphe 14.1. et leurs intérêts privés et/ou d'autres devoirs.



15. Rémunération et avantages

➔ **15.1. MONTANT DE LA RÉMUNÉRATION VERSÉE ET AVANTAGES EN NATURE OCTROYÉS PAR L'ÉMETTEUR ET SES FILIALES**

Cf. Rapport de gestion.

➔ **15.2. MONTANT TOTAL DES SOMMES PROVISIONNÉES OU CONSTATÉES PAR AILLEURS PAR L'ÉMETTEUR OU SES FILIALES AUX FINS DU VERSEMENT DE PENSIONS, DE RETRAITES OU D'AUTRES AVANTAGES**

Cf. Rapport de gestion.



16. Fonctionnement des organes d'administration et de direction

➔ **16.1. DATE D'EXPIRATION DU MANDAT**

Cf. Rapport de gestion.

Comité d'Audit

Cf. Section I du Rapport du Président sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que les procédures de contrôle interne mises en place par la Société.

➔ **16.2. CONTRATS DE SERVICE LIANT LES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION OU DE SURVEILLANCE À L'ÉMETTEUR OU À L'UNE QUELCONQUE DE SES FILIALES**

Sans objet.

Comité des Rémunérations et des Nominations

Cf. Section I du Rapport du Président sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que les procédures de contrôle interne mises en place par la Société.

➔ **16.3. INFORMATIONS SUR LES COMITÉS D'AUDIT ET DES RÉMUNÉRATIONS ET DES NOMINATIONS**

Le Conseil d'Administration est assisté de deux comités spécialisés, le Comité d'Audit et le Comité des Rémunérations et des Nominations.

➔ **16.4. CONFORMITÉ AU RÉGIME DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE EN VIGUEUR**

Cf. Section I du Rapport du Président sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que les procédures de contrôle interne mises en place par la Société.

17. Salariés

➔ 17.1. NOMBRE DE SALARIÉS ET RÉPARTITION PAR TYPE D'ACTIVITÉ

Cf. Rapport de gestion.

➔ 17.2. PARTICIPATIONS ET STOCK-OPTIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX

17.2.1. Plans de stock-options

Cf. Rapport de gestion.

17.3.2. Stock-options

OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS CONSENTIES AUX DIX PREMIERS SALARIÉS NON MANDATAIRES SOCIAUX ATTRIBUTAIRES ET OPTIONS LEVÉES PAR CES DERNIERS	NOMBRE TOTAL D'OPTIONS ATTRIBUÉES/ D' ACTIONS SOUSCRITES OU ACHETÉES	PRIX MOYEN PONDÉRÉ (en euros)	DATE D'ÉCHÉANCE MOYENNE	N° DU PLAN
Options consenties durant l'exercice par l'émetteur et par toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options, aux dix salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans ce périmètre, dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé	51 500	49,62	10 déc. 2015	10
Options détenues sur l'émetteur et les sociétés visées précédemment, levées, durant l'exercice, par les dix premiers salariés de l'émetteur et de ces sociétés, dont le nombre d'options ainsi achetées ou souscrites est le plus élevé	15 550	51,13	16 déc. 2008	1
	6 650	40,83	16 déc. 2009	2
	9 050	41,03	17 déc. 2010	3
	16 050	36,57	12 déc. 2011	4
	26 000	30,93	9 déc. 2012	5
	29 000	36,96	16 déc. 2013	6
	6 604	36,76	14 déc. 2014	7
TOTAL	108 904			

Cf. Note 18 des Comptes consolidés.

17.2.2. Plans d'attributions gratuites d'actions

Cf. Rapport de gestion.

➔ 17.3. PARTICIPATION DES SALARIÉS DANS LE CAPITAL DE L'ÉMETTEUR

17.3.1. Contrats d'intéressement et de participation

Il n'existe pas de contrat au titre de l'émetteur (SOCIÉTÉ BIC n'a pas de personnel salarié) mais chaque filiale peut disposer de son propre accord selon la loi applicable.



18. Principaux Actionnaires

➔ 18.1. PERSONNES NON MEMBRES D'UN ORGANE D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION OU DE SURVEILLANCE QUI DÉTIENNENT, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, UN % DU CAPITAL SOCIAL OU DES DROITS DE VOTE QUI DOIT ÊTRE NOTIFIÉ

Cf. Rapport de gestion, capital social.

➔ 18.2. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES DISPOSANT DE DROITS DE VOTE DIFFÉRENTS

Cf. Rapport de gestion, capital social.

➔ 18.3. MESURES PRISES PAR L'ÉMETTEUR CONTRE L'ABUS DE CONTRÔLE

Sans objet.

➔ 18.4. DISPOSITIONS STATUTAIRES OU AUTRE POUVANT CONTRAINDRE UN CHANGEMENT DE CONTRÔLE

Sans objet.



19. Opérations avec des apparentés

➔ 19.1. NATURE ET MONTANT DES OPÉRATIONS

Cf. Rapport spécial des Commissaires aux Comptes.

➔ 19.2. MONTANT OU POURCENTAGE POUR LEQUEL LES OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉS ENTRENT DANS LE CHIFFRE D'AFFAIRES DE L'ÉMETTEUR

Sans objet.

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

➔ 20.1. INFORMATIONS FINANCIÈRES HISTORIQUES

Cf. Comptes consolidés et notes afférentes.

Cf. Note 20.4. des informations générales.

➔ 20.2. INFORMATIONS FINANCIÈRES PRO FORMA

Sans objet.

➔ 20.3. ÉTATS FINANCIERS

Cf. Comptes consolidés.

➔ 20.4. VÉRIFICATION DES INFORMATIONS FINANCIÈRES HISTORIQUES ANNUELLES

Les informations financières historiques annuelles vérifiées ainsi que les rapports d'audit afférents pour les exercices 2005 et 2006 ont été présentés dans les documents de référence précédents, eux-mêmes régulièrement déposés auprès de l'Autorité des marchés financiers (respectivement n° D.06-0292 et n° D.07-0271). Ils sont également disponibles sur le site du Groupe BIC.

➔ 20.5. DATE DES DERNIÈRES INFORMATIONS FINANCIÈRES

Sans objet.

➔ 20.6. INFORMATIONS FINANCIÈRES INTERMÉDIAIRES ET AUTRES

Cf. Rapport de gestion.

Les données trimestrielles n'ont pas fait l'objet d'une vérification.

Les données semestrielles, annuelles et de transition aux IFRS ont fait l'objet de rapports des Commissaires aux Comptes publiés au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO).

➔ 20.7. POLITIQUE DE DISTRIBUTION DES DIVIDENDES

Cf. Rapport de gestion.

➔ 20.8. PROCÉDURES JUDICIAIRES ET D'ARBITRAGE

Cf. paragraphe 4.2. Risques juridiques.

➔ 20.9. CHANGEMENT SIGNIFICATIF DE LA SITUATION FINANCIÈRE OU COMMERCIALE

Aucun événement significatif n'est survenu postérieurement à la clôture de l'exercice.



21. Informations complémentaires

➔ 21.1. CAPITAL SOCIAL

21.1.1. Capital souscrit

Cf. Rapport de gestion.

21.1.2. Actions non représentatives du capital

Sans objet.

21.1.3. Actions détenues par l'émetteur ou par ses filiales

Cf. Rapport de gestion.

21.1.4. Valeurs mobilières convertibles, échangeables ou assorties de bons de souscription

Sans objet.

21.1.5. Droit d'acquisition et obligation attaché au capital souscrit mais non libéré

Sans objet.

21.1.6. Option ou accord sur le capital de tout membre du Groupe

Sans objet.

21.1.7. Tableau d'évolution du capital de la Société au cours des trois dernières années

DATE	NATURE DE L'OPÉRATION	MONTANT DE LA VARIATION DU CAPITAL (en euros)	IMPACT PRIME D'ÉMISSION/ RÉSERVES (en euros)	MONTANTS SUCCESSIFS DU CAPITAL (en euros)	NOMBRE D' ACTIONS À L'ISSUE DE L'OPÉRATION
2005 (CA du 2 mars)	Émissions d'actions suite à la levée d'options de souscriptions d'actions dans le cadre des plans de stock-options de 2000 et 2001	82 703,00	713 051,50	198 234 033,32	51 893 726
2005 (CA du 2 mars)	Annulation d'actions détenues en autocontrôle dans le cadre de l'autorisation donnée par l'AG du 3 juin 2004	(752 826,50)	(6 851 811,50)	197 481 206,82	51 696 651
2005 (CA du 19 mai)	Annulation d'actions détenues en autocontrôle dans le cadre de l'autorisation donnée par l'AG du 19 mai 2005	(2 755 442,40)	(26 864 860,60)	194 725 764,42	50 975 331
2005 (CA du 20 juillet)	Annulation d'actions détenues en autocontrôle dans le cadre de l'autorisation donnée par l'AG du 19 mai 2005	(2 674 000,00)	(28 182 000,00)	192 051 764,42	50 275 331
2005 (CA du 14 décembre)	Annulation d'actions détenues en autocontrôle dans le cadre de l'autorisation donnée par l'AG du 19 mai 2005	(725 952,80)	(7 651 010,40)	191 325 811,62	50 085 291
2006 (CA du 28 février)	Émissions d'actions suite à la levée d'options de souscription d'actions dans le cadre des plans de stock-options 2000, 2001 et 2002	1 567 323,08	13 384 060,64	192 893 134,70	50 495 585
2006 (CA du 5 septembre)	Annulation d'actions détenues en autocontrôle dans le cadre de l'autorisation donnée par l'AG du 24 mai 2006	(3 856 782,78)	(45 377 194,81)	189 036 351,92	49 485 956
2006	Émissions d'actions suite à la levée d'options de souscription d'actions dans le cadre des plans de stock-options 2000, 2001, 2002 et 2003. Cette augmentation de capital a été constatée par le CA du 7 mars 2007	597 192,06	4 944 687,52	189 633 543,98	49 642 289
2007 (CA du 7 mars)	Émissions d'actions suite à la levée d'options de souscription d'actions dans le cadre des plans de stock-options 2000, 2001, 2002 et 2003	237 115,04	1 957 433,43	189 870 659,02	49 704 361



DATE	NATURE DE L'OPÉRATION	MONTANT DE LA VARIATION DU CAPITAL (en euros)	IMPACT PRIME D'ÉMISSION/RÉSERVES (en euros)	MONTANTS SUCCESSIFS DU CAPITAL (en euros)	NOMBRE D'ACTIONNAIRES À L'ISSUE DE L'OPÉRATION
2007 (CA du 11 décembre)	Annulation d'actions détenues en autocontrôle dans le cadre de l'autorisation donnée par l'AG du 23 mai 2007	(2 106 126,44)	(25 488 245,41)	187 764 532,58	49 153 019
2007	Émissions d'actions suite à la levée, en 2007, d'options de souscription d'actions dans le cadre des plans de stock-options 2000, 2001, 2002, 2003 et 2004. Cette augmentation de capital a été constatée par le CA du 26 février 2008	857 131,60	7 228 235,17	188 621 664,18	49 377 399

CA : Conseil d'Administration.

AG : Assemblée Générale.

➔ 21.2. ACTE CONSTITUTIF ET STATUTS

L'acte constitutif et les statuts de l'émetteur peuvent être consultés au siège social de la Société.

21.2.1. Objet social

Extrait des statuts – [article 3] – “Objet social”

“La Société a pour objet en tous pays, l'achat, la vente, la commission, le courtage, la représentation, l'importation et l'exportation de tous objets et spécialement de tout ce qui sert à l'écriture ; et généralement toutes opérations mobilières, immobilières, financières, industrielles ou commerciales se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

La Société pourra faire toutes opérations rentrant dans son objet, soit seule et pour son propre compte, soit pour le compte de tiers comme représentant, concessionnaire ou intermédiaire, à la commission, au courtage, en régie, comme locataire, fermière, gérante, soit en participation, soit en association, sous quelque forme que ce soit.” Les documents juridiques et renseignements relatifs à la Société peuvent être consultés au siège social de la Société, cf. paragraphe 24.

Documents accessibles au public.

21.2.2. Membres des organes d'administration, de direction et de surveillance

Cf. Note 16 des informations générales.

21.2.3. Droits, privilèges et restrictions attachés à chaque catégorie d'actions

Droit de vote double

[Article introduit dans les statuts par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 juin 1972]

“Un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité de capital social qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même Actionnaire. Toute action convertie au porteur ou transférée en propriété perd le droit de vote double susvisé. Néanmoins, le

transfert par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible ne fait pas perdre le droit acquis et n'interrompt pas les délais prévus ci-dessus. En outre, en cas d'augmentation de capital, par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, le droit de vote double pourra être conféré, dès leur émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un Actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.”

Indivisibilité des actions

[Article introduit dans les statuts par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 septembre 2006]

“1/ Les actions sont indivisibles à l'égard de la Société. Les copropriétaires indivis d'actions sont représentés aux Assemblées Générales par l'un d'eux ou par un Mandataire commun de leur choix. À défaut d'accord entre eux, le Mandataire est désigné par le Président du Tribunal de Commerce statuant en référé, à la demande du copropriétaire le plus diligent.

2/ Si les actions sont grevées d'usufruit, leur inscription en compte doit faire ressortir l'existence de l'usufruit. Sauf convention contraire notifiée à la Société, le droit de vote appartient à l'usufruitier dans les Assemblées Générales Ordinaires et au nu-propiétaire dans les Assemblées Générales Extraordinaires. Toutefois, nonobstant toute convention contraire, lorsque l'usufruit résulte d'une donation de la nue-propiété d'actions réalisée sous le bénéfice des dispositions de l'article 787 B du Code général des impôts, le droit de vote de l'usufruitier est limité aux décisions concernant l'affectation des bénéfices. Pour toutes les autres décisions de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire ou de l'Assemblée Générale Extraordinaire, le droit de vote appartient au nu-propiétaire. L'usufruitier et le nu-propiétaire doivent notifier à la Société qu'ils entendent se placer sous le bénéfice de ces dispositions. Les Assemblées d'Actionnaires sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la loi et les décrets en vigueur. Tout Actionnaire peut participer, personnellement ou par Mandataire aux Assemblées sur justification de son identité et de la propriété de ses titres, sous la forme soit d'une inscription nominative, soit du dépôt de ses titres au porteur aux lieux mentionnés dans l'avis de convocation ; le délai au cours duquel ces formalités doivent être accomplies expire cinq jours avant la date de la réunion de l'Assemblée.”



21.2.4. Actions nécessaires pour modifier les droits des Actionnaires

Sans objet.

21.2.5. Assemblée – Mode de convocation – Conditions d'admission – Conditions d'exercice du droit de vote

Extrait de l'article 15 des statuts – "Assemblée d'Actionnaires"

"Les Assemblées d'Actionnaires sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la loi et les décrets en vigueur".

21.2.6. Disposition ayant pour effet de retarder, de différer ou d'empêcher un changement de contrôle

Sans objet.

21.2.7. Disposition fixant le seuil au-dessus duquel toute participation doit être divulguée

Extrait des statuts (article 8 bis) – "Franchissement de seuils"

(Article introduit dans les statuts par l'Assemblée Générale Mixte du 12 mai 1998)

"Toute personne physique ou morale venant à détenir une fraction du capital et/ou des droits de vote égale ou supérieure à 2 % et, à compter de ce seuil, à tout multiple entier de 1 %, est tenue de porter à la connaissance de la Société, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, le nombre total d'actions qu'elle détient. L'information doit être effectuée dans un délai de

deux semaines à compter du jour où la fraction est atteinte. Cette obligation s'applique dans les mêmes conditions et délai, lorsque la participation au capital social devient inférieure aux seuils ci-dessus. Les franchissements de seuils soumis à déclaration s'apprécient en tenant compte des actions détenues par les sociétés Actionnaires à plus de 50 % directement ou indirectement, de la société déclarante. En cas de non-respect de cette disposition, et sur demande, consignée dans le procès-verbal de l'Assemblée Générale, d'un ou plusieurs Actionnaires détenant 2 % au moins du capital et/ou des droits de vote de la Société, les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée sont privées du droit de vote pour toute Assemblée d'Actionnaires qui se tiendrait jusqu'à la date de régularisation de la notification."

21.2.8. Conditions imposées par l'acte constitutif et les statuts, régissant les modifications du capital, plus strictes que la loi ne le prévoit

Sans objet.



22. Contrats importants

Sans objet.

23. Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts

Sans objet.

24. Documents accessibles au public

- Acte constitutif et statuts

Cf. Note 21.2 des Informations générales.

- Document d'information annuel 2007

Cf. Document d'information annuel.

- Informations financières historiques

Les documents de référence 2005 et 2006 sont mis à disposition sur le site de l'AMF (www.amf-france.org) sous les numéros D.06-0292 et D.07-0271 respectivement ainsi que sur le site de SOCIÉTÉ BIC (www.bicworld.com).

25. Informations sur les participations

Cf. Note 13 des Comptes consolidés.





Table de Concordance

CONFORME AU RÈGLEMENT EUROPÉEN N° 809/2004		PAGES
1. PERSONNES RESPONSABLES		
Nom et Fonction		122
Déclaration du responsable du document de référence		122
2. CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES		
Noms et adresses		122
Changement de contrôleurs légaux		123
Tableau sur la publicité des honoraires des Commissaires aux Comptes et des membres de leurs réseaux		123
3. INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES		
Informations financières historiques sélectionnées pour les trois derniers exercices	4-10 ; 124 ; 135	
Informations financières historiques sélectionnées pour des périodes intermédiaires		124
4. FACTEURS DE RISQUE		
Risques de marché		10-11
Risques juridiques		124
Risques industriels et liés à l'environnement		124-125
Assurance – Couverture des risques éventuels susceptibles d'être encourus par l'émetteur		125
Autres risques particuliers		125
5. INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR		
Histoire et évolution de la Société		126
Investissements		54 ; 126
6. APERÇU DES ACTIVITÉS		
Principales activités	4-10 ; 127	
Principaux marchés		6-8
Événements exceptionnels		127
Degré de dépendance de l'émetteur à l'égard de brevets, licences, contrats industriels, commerciaux ou financiers ou de nouveaux procédés de fabrication		127
Éléments sur lesquels est fondée la déclaration concernant la position concurrentielle		7-10
7. ORGANIGRAMME		
Description du Groupe		128
Liste des filiales importantes		66-68 ; 106
8. PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS		
Immobilisations corporelles importantes existantes ou planifiées (y compris louées) et toutes charges afférentes		59-60 ; 129
Questions environnementales pouvant influencer l'utilisation de ces immobilisations		26-31 ; 129
9. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT		
Situation financière		4-10
Résultat d'exploitation		7-10 ; 54-57



CONFORME AU RÈGLEMENT EUROPÉEN N° 809/2004

PAGES

10. TRÉSORERIE ET CAPITAUX	
Informations sur les capitaux	40-41
Source et montant des flux de trésorerie	42-43
Conditions d'emprunt et structure de financement	78
Informations concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ayant ou pouvant influencer sur les opérations de l'émetteur	130
Sources de financement attendues qui seront nécessaires pour honorer les engagements visés aux points 5.2.3 (Investissements fermes) et 8.1 (Charges sur immobilisations corporelles)	130
11. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES	12 ; 56 ; 65-66
12. INFORMATIONS SUR LES TENDANCES	
Principales tendances ayant affecté la production, les ventes et les stocks, les coûts et les prix de vente depuis la fin du dernier exercice jusqu'à la date du document d'enregistrement	12
Tendance connue, incertitude ou demande d'engagement ou événement susceptible d'influer sensiblement sur les perspectives de l'émetteur	131
13. PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE	131
14. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GÉNÉRALE	
Nom, adresse professionnelle et fonctions, dans la société émettrice et en dehors (si significatifs)	19-22
Conflits d'intérêts potentiels au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance et de la Direction Générale	131
15. RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES	
Montant de la rémunération versée et avantages en nature octroyés par l'émetteur à ses filiales	15-19
Montant total des sommes provisionnées ou constatées par ailleurs par l'émetteur ou ses filiales aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages	15-19
16. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	
Date d'expiration du mandat	19-22
Contrats de service liant les membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance à l'émetteur ou à l'une quelconque de ses filiales.	132
Informations sur les Comités d'Audit et des Rémunérations	113-114
Conformité au régime de gouvernement d'entreprise en vigueur	112
17. SALARIÉS	
Nombre de salariés et répartition par type d'activité	22-23
Participations et stock-options des mandataires sociaux	19
Participation des salariés dans le capital de l'émetteur	133
18. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES	
Personnes non membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance qui détiennent, directement ou indirectement un % du capital social ou des droits de vote qui doit être notifié	13 ; 14
Principaux actionnaires disposant de droits de vote différents	13
Mesures prises par l'émetteur contre l'abus de contrôle	134
Dispositions statutaires ou autre pouvant contraindre un changement de contrôle	134
19. OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉS	
Nature et montant des opérations	110
Montant ou pourcentage pour lequel les opérations avec des apparentés entrent dans le chiffre d'affaires de l'émetteur	134



CONFORME AU RÈGLEMENT EUROPÉEN N° 809/2004		PAGES
20. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR		
Informations financières historiques		135
Informations financières pro-forma		135
États financiers		37-86 ; 89-108
Vérification des informations financières historiques annuelles		87 ; 109 ; 135
Date des dernières informations financières		135
Informations financières intermédiaires et autres		33-36
Politique de distribution des dividendes		6
Procédures judiciaires et d'arbitrage		124
Changement significatif de la situation financière ou commerciale		135
21. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES		
Capital social		13-14 ; 136-137
Acte constitutif et statuts		137-138
22. CONTRATS IMPORTANTS		138
23. INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS		138
24. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC		33-36 ; 139
25. INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS		66-68



RELATIONS INVESTISSEURS
14, RUE JEANNE D'ASNIÈRES
92611 CLICHY CEDEX – France
TEL : 33 (0) 1 45 19 52 26

EMAIL : investors.info@bicworld.com

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 186 994 619,22 EUROS

DIVISÉ EN 48 951 471 ACTIONS DE 3,82 EUROS

COTATION : EUROLIST D'EURONEXT PARIS

CODE ISIN : FR0000120966

MNÉMONIQUE : BB

COTATION EN MARCHÉ CONTINU

552.008.443 RCS NANTERRE

Ce document a été conçu dans le respect de l'environnement. Il est imprimé sur papier provenant de forêts gérées durablement, certifié PEFC.



SOCIÉTÉ BIC - 92611 Clichy Cedex (France)

www.bicworld.com